

Table des matières

I.	Introduction.....	1
II.	Problématique.....	2
III.	Les objectifs :	3
IV.	Méthodologie	3
	1. La documentation :	3
	2. L’entretien :	4
	3. L’enquête par le questionnaire :	4
	<u>Chapitre 1</u> : Pour une restructuration urbaine par le projet urbain	
1.	Définitions.....	6
	1.1. Définition de projet:.....	6
	1.2. Définition d’urbanisme :.....	6
	1.3. Définition de projet urbain:	6
2.	Les échelles du projet urbain	7
	2.1. Le projet urbain politique ou projet de ville	7
	2.2. Le projet urbain opérationnel :	8
	2.3. Le projet urbain architectural :	8
3.	Les dimensions du projet urbain	9
	3.1. Un processus de planification ouvert et souple :	9
	3.2. Cohérence locale, stratégie versus planification :	9
	3.3. Intégration et ouverture démocratique, ou le jeu des acteurs :	10
	3.4. Démocratie locale, un projet concerté :	10
4.	Les acteurs du projet urbain et leurs motivations	11
	4.1. Les acteurs :	11
	4.1.1. Les décideurs :.....	11
	4.1.2. Les opérationnels :	11
	4.1.3. Les mandataires :.....	11
	4.1.4. Les associations:.....	12
	4.1.5. Les propriétaires :.....	12
	4.1.6. Les habitants/usagers, les experts du quotidien.....	12
	4.2. Les motivations des acteurs	13
	4.3. Les moyens d’action des acteurs	14
5.	Les principes du projet urbain :.....	15

6.	Les valeurs du projet urbain:.....	15
6.1.	La valeur architecturale et urbanistique:.....	15
6.2.	Les valeurs sociaux-culturelles:.....	16
6.3.	La valeur politique.....	16
6.4.	La valeur économique et financière:.....	16
7.	Les modes d'intervention du projet urbain:	16
7.1.	Rénovation urbaine :.....	16
7.2.	Aménagement urbain:.....	16
7.3.	Réaménagement urbain:	16
7.4.	Réorganisation urbaine:.....	17
7.5.	Restructuration urbaine.....	17
7.6.	Réhabilitation urbaine:	17
7.7.	Le renouvellement urbain:.....	17

Chapitre 2 : le tourisme comme levier du projet urbain

1.	Définition du tourisme	18
2.	Les différents types de tourisme	19
2.1.	Tourisme d'affaires.....	19
2.2.	Tourisme événementiel.....	19
2.3.	Tourisme de nature, d'observation	19
2.4.	Tourisme de détente, de relaxation	19
2.5.	Tourisme sportif	20
2.6.	Tourisme culturel.....	20
2.7.	Tourisme religieux et familial	20
2.8.	Tourisme durable, éco-tourisme	20
2.9.	Tourisme artisanal et commercial.....	20
2.10.	Tourisme industriel	21
2.11.	Tourisme social et solidaire	21
2.12.	Tourisme gastronomique	21
2.13.	Tourisme scientifique.....	21
2.14.	Tourisme de santé	21
2.15.	Tourisme de divertissement	21
2.16.	Tourisme créatif	21
3.	Le rôle du tourisme :	22
4.	Le tourisme dans le monde	23
5.	Tourisme en Algérie.....	23

6.	Tourisme à Guelma.....	23
7.	Thermalisme	24
7.1.	Définition.....	24
7.2.	Historique du thermalisme.....	24
8.	Le thermalisme en l'Algérie	27
9.	Station thermale	28
9.1.	Définition.....	28
9.2.	Critères d'implantation d'une station thermale.....	28
10.	Définition d'une cure thermale:	29
11.	L'eau thermale :.....	29
11.1.	Définition :.....	29
11.2.	Classification des eaux thermales :.....	29
11.3.	La composition chimique des eaux thermales :	30
11.4.	Les caractéristiques des eaux thermales :	30
11.5.	L'utilisation des eaux thermales :	31
	Conclusion :.....	31

Chapitre 3 : état de l'art (analyse des exemples)

I.	Analyse des exemples urbains (expérience française).....	33
1.	Diagnostic territorial touristique	33
1.1.	Périmètre d'étude de territoire.....	33
1.2.	Accessibilité (physique) offre de transport.....	33
1.3.	Accessibilité numérique et communication.....	34
1.4.	La clientèle et la fréquentation touristique de l'agglomération.....	35
2.	L'analyse AFOM sur le plan territorial touristique	36
3.	Diagnostic touristique sur les dimensions de l'eau	36
3.1.	Étude MACRO du thermalisme	36
3.2.	Quelle vision du thermalisme pour les non curistes ?.....	37
3.3.	Poids économique du thermalisme	38
3.4.	L'eau comme élément structurant du paysage	38
3.5.	Analyse de la dimension eau paysage	38
II.	Analyse des exemples urbains (expérience tunisienne).....	40
1.	Introduction.....	40
2.	Les objectifs visés	40
3.	Les domaines d'intervention.....	40
4.	Principaux résultats du diagnostic	41

4.1.	Contexte socio culturel	41
4.2.	Les potentialités en ressources en eau	41
4.3.	La demande.....	41
4.4.	Estimation de la demande locale :	43
5.	Principaux éléments du diagnostic.....	44
5.1.	Points forts	44
5.2.	Points faibles.....	44
6.	Les objectifs stratégiques	44
7.	Les politiques identifiées	46
I.	La station Hammam Chellala a Guelma	48
1.	Présentation.....	48
2.	Situation et Implantation.....	48
3.	La surface de complexe.....	49
4.	Étude du site.....	50
5.	Le complexe.....	50
6.	Classification des maladies traitable par cette source	50
II.	Analyse architecturale	51
1.	Etude de l'extérieur.....	51
1.1.	Étude du plan de masse	51
1.2.	Schéma d'organisation des fonctions principales :.....	51
1.3.	Accessibilité.....	52
1.3.1.	Voies mécaniques :.....	52
1.3.2.	Voies piétonnes :.....	52
1.4.	Espaces verts et aménagements extérieurs :.....	56
1.4.1.	L'espace vert	56
1.4.2.	Les aires de jeux et de sport :	56
1.5.	La Volumétrie :.....	57
1.6.	Façade d'ensemble :	57
2.	Etude des entités fonctionnelles :.....	58
2.1.	Bloc d'hébergement :	58
2.1.1.	L'hôtel :.....	58
□	La composition plane.....	58
□	Présentation des différents plans:	59
	Niveau sous-sols :	59
	Le niveau R D C :	60

Le premier niveau :	62
Le deuxième, troisième et quatrième niveau	64
2.2. Les bungalows :	65
2.3. Bloc thermal :	66
Conclusion de l'étude d'exemple du complexe hammam Chellala :	71
II. Le centre thermo ludique CALDEA :	72
1. Présentation	72
1.1. Situation et Implantation	72
2. Analyse architecturale	73
2.1. Etude de l'extérieur	73
2.1.1. Plan de masse	73
2.1.2. L'architecture du bâtiment	74
2.2. Etude de l'intérieur	75
2.2.1. Organisation spatio- fonctionnelle	75
<input type="checkbox"/> Niveau sous-sol	75
<input type="checkbox"/> Niveau Rdc :	76
<input type="checkbox"/> Niveau 1 :	77
Conclusion de l'exemple du centre thermo ludique de Caldea :	78
III. Le complexe thermal « Taunus Thermes » -Allemagne :	79
Les critères du choix :	79
1. Présentation :	79
1.1. Situation et implantation :	80
2. Analyse architecturale	81
2.1. Etude de l'extérieur	81
2.1.1. Plan de masse	81
2.1.2. Les accessibilités :	81
2.1.3. Etude du volume :	82
2.1.4. Etude de la façade :	83
2.2. Etude de l'intérieur	84
2.2.1. Organisation spatio- fonctionnelle	84
<input type="checkbox"/> Plan RDC :	84
<input type="checkbox"/> Plan 1er Étage :	86
Conclusion de l'exemple du complexe thermal « Taunus Thermes » -Allemagne :	88

Chapitre4 : Présentation de l'air d'étude

Etude de cas (ville de Guelma).....	89
1. Présentation de la ville de Guelma.....	90
1.1. Situation de la ville de Guelma.....	90
1.2. Les accessibilités de la ville de Guelma	91
1.3. Le découpage administratif :	92
1.4. Aperçu historique sur la wilaya de Guelma :.....	92
1.4.1. Période d'avant 1830 :.....	92
1.4.2. Période de 1836 à 1962	93
1.5. Les reliefs	94
1.6. L'organisation démographique de la ville de Guelma :	94
1.7. Les potentialités touristiques de la ville.....	95
1.7.1. Les potentialités naturelles :	95
1.7.1.1. LA CASCADE « HAMMAM MESKHOUTINE » :.....	95
1.7.1.2. ES GROTTES :	97
1.7.1.3. Une couverture forestière importante :	98
Etude de cas (hammam debagh).....	99
1. Présentation de la région de Hammam Debagh :.....	99
1.1. Situation géographique	99
1.2. Accessibilité :	100
1.3. Historiques de la région de Hammam Debagh :.....	100
2. Géographie physique :	101
2.1. La Topographie :	101
2.2. La Géologie :	102
2.4. Les richesses de la commune de Hammam Debagh :.....	102
2.4.1. La Cascade :	102
2.4.2. Les dolmens :	103
2.4.3. Les forêts et les oueds :	104
2.4.4. Les sources et les eaux :	104
2.4.5. Eau Souterrain (puits Bir Osman) :	105
Analyse de site :	107
Introduction :	107
1. Présentation de la Ville	107
1.1. Situation :.....	107
1.2. Les limites de la wilaya de Guelma:.....	108

2.	Présentation du Site.....	108
2.1.	Critères du choix de site	108
2.2.	La commune de hammam Debagh:	108
3.	Présentation de l’assiette d’intervention :	110
3.1.	Accessibilité :	111
3.2.	Topographie de terrain :	111
3.3.	Le microclimat :	112
4.	Analyse morphologique	113
4.1.	Système parcellaire	113
4.2.	Trame viaire.....	113
4.3.	La relation entre le système parcellaire et viaire	113
4.4.	Système bâti.....	114
4.5.	Type d’habitat.....	114
4.6.	Trame des équipements	115
4.7.	Trame des espaces publics.....	115
4.8.	Points de repère / appel.....	115
5.	Analyse séquentielle	116
6.	Analyse AFOM.....	117
6.1.	Le contexte géographique :	117
6.2.	Le contexte démographique.....	118
6.3.	Le contexte environnemental :	119
7.	Enjeux et scénario	120
8.	Schéma d’intention	122
	Approche programmatique.....	124
	Introduction	124
1.	Elaboration du programme.....	124
2.	Définition des composantes de complexe thermale :	124
2.1.	Centre de soin	124
2.2.	Hébergement.....	124
2.3.	Un espace de loisir.....	124
3.	Programme retenue :	125
	Les étapes de la proposition du schéma de principe	138
	Conclusion générale	141

CHAPITRE INTRODUCTIF

I. Introduction

Au fil des décennies, le tourisme a connu un essor continu et se diversifier de plus en plus, au point de devenir un des secteurs économiques de croissance le plus rapide du monde (le développement de tourisme international en augmentation continue de 32 millions par année entre 1995 et 2014). Le tourisme moderne est étroitement lié au développement et il englobe un nombre grandissant de nouvelles destinations. Cette dynamique en fait un moteur essentiel du progrès socio-économique.

Le tourisme est un phénomène moderne très complexe qui tend à devenir l'une des activités humaines les plus importantes dans le monde. Son poids est de plus en plus important dans l'économie. Dans le monde, le secteur du tourisme se situe en troisième position derrière les secteurs pétrolier et automobile. Il est un secteur florissant pour les pays et il est considéré parmi les plus grandes ressources d'investissements dans le monde.

Il est devenu aujourd'hui l'un des secteurs les plus importants dans le commerce international en tant que secteur productif car il joue un rôle important dans l'augmentation du revenu national, dans l'amélioration et dans l'enveloppe des paiements ainsi que dans les possibilités de l'exploitation de la main-œuvre.

Le tourisme thermal constitue une véritable alternative médicale très adaptée aux patients soumis au traitement médicamenteux, mais qui souffrent toujours de leurs pathologies. D'ailleurs, depuis 1986, l'organisation Mondiale de la Santé confère un statut officiel à la Fédération Internationale du Thermalisme, ce qui donne aux soins par le thermalisme une validité scientifique et un rôle social et économique très important.

Nous devons noter que les sources de cette eau thermale, se trouvent seulement dans des régions précises, connues par leur activité volcanique, donc l'exploitation de ces sources requiert un déplacement qui nécessite inéluctablement, entre autres, des services en matière d'hébergement et de restauration, ce que nous appelons aujourd'hui : le tourisme.

Dans le secteur du tourisme, l'Algérie ne participe que timidement au niveau international et elle se limite à occuper les derniers rangs en tant que destination touristique, notamment dans le bassin méditerranéen. De ce fait, ce n'est qu'à partir de la décennie 2000 que l'Algérie a commencé à s'intéresser au tourisme et lui a réservé une place dans ses stratégies et ses projets de développement par un nombre important d'investissements touristiques qui soutenant ainsi la politique de développement et d'aménagement touristique.

Parmi les formes d'intervention publique du développement touristique comme vecteur de développement économique et social, il y a le schéma directeur d'aménagement touristique « SDAT », qui est un instrument privilégié du développement durable de territoire, il s'étale jusqu'à l'horizon 2030. Ce schéma constitue un cadre stratégique et une référence pour la politique visant à diversifier l'économie nationale. Le SDAT donne pour l'ensemble du pays ainsi que pour chacune des parties du territoire les orientations stratégiques d'aménagement touristique dans le cadre d'un développement local et durable.

Les conséquences du tourisme sont importantes sur l'espace, que ce soit l'espace littoral, la haute montagne ou pour le centre-ville. L'aménagement touristique doit réunir trois objectifs essentiels et contradictoires à savoir : l'aménagement et le développement touristique au profit des régions réceptrices, l'économie nationale : axée sur le tourisme, les vacances et loisirs et enfin la protection du patrimoine naturel et culturel.

II. Problématique

L'Algérie dispose d'une variété de potentialités dont la valorisation peut donner naissance à une industrie touristique étendue et prospère. Ces potentialités résident dans la beauté et la diversité des paysages que représentent les sites côtiers, montagneux et sahariens du territoire. Elles résident également dans les sources thermales dont les caractéristiques et les vertus sont multiples, offrant ainsi de larges possibilités d'application sur le plan médical aussi bien que celui du bien-être.

Malheureusement et contrairement aux autres pays du bassin méditerranéen, l'Algérie n'a pas encore accordé au secteur du tourisme un rôle important dans ses différentes politiques de développement. La politique touristique est presque inexistante en Algérie depuis que le défunt président Houari Boumediene a nationalisé les richesses naturelles en 1971. Les revenus de la manne pétrolière ont toujours fait que la contribution du tourisme à l'économie algérienne n'était pas réellement recherchée. L'Algérie peut donner au secteur du tourisme une dimension à la mesure de ses potentialités et de ses atouts. Parmi ces potentialités on recense plus de 200 sources thermales réparties à travers le territoire.

La ville de Guelma et sa région représentent un territoire profondément ancré dans l'histoire ancienne à l'exemple des ruines romaines, des complexes et des sources thermales qui comptent près de 15 sources.

Guelma est aussi connue par les ruines romaines de Calama qui constituent un héritage archéologique très important et une géographie qui se caractérise par un relief diversifié dont on retient essentiellement une importante couverture forestière ; sans oublier le pilier du tourisme thermal « hammam Debagh, Ce dernier est connu par sa 2e position à l'échelle mondiale et la première en Algérie pour la haute température qui avoisine les 97 degrés.

Hamмам Debagh recèle des potentialités importantes pour le développement du tourisme et qui se résume essentiellement dans sa cascade, ses complexes thermaux et un climat favorable, mais cela reste peu ou mal exploité souffrant ainsi d'une grande négligence et ce malgré toutes ces potentialités prénommées. Une fois valorisé, ces atouts permettraient de jouer pleinement son rôle en tant que destination touristique d'importance régionale ou national. Pour cela, le développement des infrastructures et de ses équipements touristiques est une condition nécessaire. Ceci nous amène à nous demander les questions suivantes :

- Comment et par quels moyens redynamiser l'agglomération de hamмам Debagh?
- Comment exploiter son potentiel touristique et le mettre encore plus en valeur?

III. Les objectifs :

- L'objectif de ce travail est d'exploiter la commune de Hamмам Debagh, en termes de potentialité et offres touristiques dans le cadre du tourisme thermal.
- Gérer le développement du tourisme dans la commune de Hamмам Debagh, en minimisant les impacts négatifs sur le territoire et la population locale, c'est-à-dire développer un tourisme intégré et durable, et ce sans compromettre l'avenir des générations futures.

IV. Méthodologie

La méthodologie d'étude prévoit une analyse documentaire, un support analytique statistique, une analyse sur le terrain et une série d'entretien pour compléter les sources disponibles. Alors pour plus de détaille : voilà l'ensemble de techniques utilisée

1. La documentation :

Nous aurons basé aussi sur des documentations tel que : des livres sur le sujet (développement durable, tourisme, tourisme durable, tourisme thermal). Recherches universitaires (mémoires de fin d'études, thèses de magistère...). Des revus...des statistiques et des rapports. Et l'internet. En plus des études faites sur la région d'étude. PDAU et POS de la commune de Hamмам Debagh plus une étude de la ZET de Hamмам Debagh.

2. L'entretien :

On va utiliser cette technique d'entretien avec certains responsables des autorités publiques qui ont une relation directe avec la commune de Hammam Debagh, et une relation avec le tourisme ; comme l'APC, daïra de Hammam Debagh, direction de tourisme de la wilaya de GUELMA, direction de l'urbanisme d'architecture et de la construction DUCH, DPAT ...

3. L'enquête par le questionnaire :

C'est un outil très faible, qui aide d'une façon particulière à rassembler les informations du terrain d'étude ; l'enquête sera orientée en deux grandes axes : -le premier axe ; contient des informations générales et individuelles sur la population. -rassembler toutes les questions pouvant analyser la situation de tourisme dans la commune de Hammam Debagh.

CHAPITRE 1

**POUR UNE RESTRUCTURATION URBAINE PAR LE
PROJET URBAIN**

Le projet urbain

1. Définitions

1.1. Définition de projet:

La notion de projet désigne à la fois la phase d'élaboration et le produit de l'élaboration, ce que n'est pas le plan qui se présente comme le résultat d'une conception achevée.

1.2. Définition d'urbanisme :

Le terme « urbanisme » est une création récente : il est apparu dans la langue française au cours des années 1910 pour désigner un champ d'action pluridisciplinaire nouveau, né des exigences spécifiques de la société industrielle. Développant une pensée et une méthode de penser sur la ville, l'urbanisme se présente comme la science de l'organisation spatiale et comporte une double face théorique et appliquée. C'est l'art d'aménager et d'organiser les agglomérations urbaines et, de façon plus précise, l'art de disposer l'espace urbain ou rural (bâtiments d'habitation, de travail, de loisirs, réseaux de circulation et d'échanges) pour obtenir son meilleur fonctionnement et améliorer les rapports sociaux

1.3. Définition de projet urbain:

"Utilisé à tout bout de champs par les maires, approprié par les architectes qui le considère essentiellement dans son aspect formel, discuté par les chercheurs des sciences sociales, et d'autres intellectuels qui en soulignent le caractère plus vaste que la seule dimension spatiale, cette notion devient de plus en plus confuse" (Merlin. C et al., 1996)¹

le projet urbain comme le souligne (Deville C., 1995) « *intègre bien entendu une dimension programmatique et le droit général de l'urbanisme, mais il définit principalement la forme des espaces publics, ... et représente les qualités concrètes de l'espace, c'est-à-dire ses qualités d'usage, de sens et de forme* »

Le projet urbain peut être défini comme étant une stratégie, à la fois pensée (dessin) et spatialisée (dessin). Il est rapporté à un contexte existant et à un territoire bien précis : métropole, agglomération, ville, centre, quartier ou autre secteur urbain

Le terme projet urbain sous-entend à la fois une opération particulière d'aménagement et un concept très spécifique, une alternative à la planification traditionnelle. Il est alors entendu comme étant une pratique planificatrice ouverte et souple, comme le produit de la rencontre

¹ <https://www.cairn.info/le-projet-urbain--9782130566106-page-7.htm#>

d'acteurs autour d'un territoire. D'ailleurs, (Ingallina P.,2001) souligne que la réflexion sur le projet urbain est en cours; « *il s'agit d'un concept et d'une manière d'agir en formation qui marquent un moment de transition entre la manière traditionnelle de penser l'urbanisme et une nouvelle approche, moins figée et plus ouverte aux transformations et aux débats* »²

La formule « projet urbain » a été employée en Europe à partir des années soixante-dix (Tomas B, 1998), pour s'opposer à l'urbanisme fonctionnaliste dans un contexte socio-économique en évolution. L'intervention sur la ville se situe aujourd'hui en effet dans un contexte de ré-urbanisation, favorisant des interventions par projet. Il ne s'agit plus de réguler, guider et contrôler la croissance, bien souvent en périphérie de la ville mais de trouver des initiatives pour stimuler un développement des espaces centraux et ralentir l'étalement de la tache urbaine. C'est ce que (Chaline M, 2001) appelle « l'urbanisme de régénération ».

2. Les échelles du projet urbain

Le concept de projet urbain recouvre de nombreuses situations et ambitions. Il y a un consensus sur l'idée qu'une certaine confusion, qu'un flou règne autour du sens de la notion de projet urbain. A travers sa double dimension de « projet » et d'« urbain » il témoigne de temporalités et d'échelles variées d'interventions sur la ville. Merlin et Choay distinguent trois types de signification au projet urbain : le projet urbain politique, le projet urbain opérationnel et le projet urbain architectural et urbanistique. Et cette démarche constitue déjà, une première façon d'aborder ce concept.³

2.1.Le projet urbain politique ou projet de ville

« *Le projet urbain politique est un projet pour la ville, en tant que cité ; il propose des images collectives de l'avenir* ». Le projet doit permettre « *de toucher les décideurs et d'emporter l'adhésion de la population du quartier ou de la commune autour de l'affirmation d'une identité collective et d'une conception partagée de l'avenir collectif* ». En effet, le projet urbain veut mobiliser l'ensemble des acteurs autour d'une image future (Piton A., 1996).

Il parle dans ce sens de projet de ville et de projet d'agglomération. Ces projets, qui rejoignent les objectifs de la planification stratégique, nécessitent d'identifier les potentialités et les handicaps de la ville, les enjeux majeurs, d'organiser une démarche de consultation et de

² Mémoire de safri said, soutenue le 05 fevrier 2008 , encadré par Labii Belkacem , département d'architecture et urbanisme constantine.

³ <https://fr.scribd.com/document/364202128/TdP-M1-05-B>

partenariat et de présenter un projet consensuel. Les projets adoptés vont privilégier le choix d'axes généraux de développement. Ils témoignent d'une réflexion sur les moyens et les acteurs du développement urbain. Les interventions sur la ville sont par la suite conçues de manière ciblée par l'intermédiaire de projets spécifiques.

2.2.Le projet urbain opérationnel :

Le projet urbain opérationnel est représenté par des opérations urbaines d'une certaine ampleur, durant au moins une dizaine d'années, généralement multifonctionnelles, associant des acteurs privés et publics nombreux et nécessitant une conception et une gestion d'ensemble. Ce sont des opérations urbaines complexes, qui réunissent des projets variés dans un programme, un plan et des formes d'ensemble. Ces opérations urbaines peuvent profiter d'un événement particulier (jeux olympiques ou exposition universelle) pour enclencher un projet pour la ville. Ce qui est mis de l'avant dans ces opérations, c'est leur lien avec la ville; la capacité de ces projets à la fois de transformer la ville sur un espace particulier et de participer à une vision d'ensemble, donc de jouer un rôle structurant. Pour (Merlin C et al., 1996), ces opérations ont un statut nouveau « *servant tout à la fois de point d'appui, de bras de levier et de pôles structurants pour entraîner, animer et organiser le développement humain* ». (Busquets A., 1991) ajoute que le processus urbanistique « est articulé à partir des actions et/ou projets qui ont la capacité d'être exécutés et qui dans leur ensemble, sont capables de mettre en mouvement la ville ou un grand secteur de celle-ci, pour cette raison ils ont leur propre force mais aussi une grande capacité inductrice ».

2.3.Le projet urbain architectural :

Le projet urbain architectural est centré sur un bâtiment, ou un ensemble de bâtiments. Il s'agit d'une démarche architecturale et urbanistique intégrée. Le projet architectural est défini en relation étroite avec les éléments de la forme urbaine environnante. (Huet K., 1986), parle d'un projet urbain comme instrument de médiation entre la ville et l'architecture. La prise en compte de la forme urbaine ou des formes urbaines dépasse le domaine strict des techniciens pour intégrer les aspects économiques, culturels et sociaux (Mangin P et el. 1999). Les architectes insistent sur le travail du projet « *pour mieux distinguer la conception comme processus, qui participe elle-même à l'élaboration du programme, et la conception comme produit, comme mise en forme du programme* » (Merlin C et al. 1996). C'est un va et vient entre programme et produit qui permet de préciser et d'affiner le projet final.⁴

⁴<https://fr.scribd.com/document/364202128/TdP-M1-05-B>

3. Les dimensions du projet urbain

Face à ces différentes acceptations du projet urbain qui pour certaines restent encore trop sectorielles, il est important de synthétiser ce qu'apporte de spécifique cette pratique planificatrice, ceci quelles que soient les échelles d'intervention ou les disciplines considérées. Cette partie dégage les dimensions qui sont mises de l'avant par le projet urbain, en les comparant aux dimensions qui ont été avancées par la planification traditionnelle (Delarme F, 2002).

3.1. Un processus de planification ouvert et souple :

Le projet urbain s'inscrit dans un processus de planification ouvert et souple. Il n'est pas statique et figé, il évolue et doit s'intégrer dans un environnement en évolution. Il doit trouver sa place dans la dynamique urbaine (Avitabile A, 2005). Sa rationalité n'est pas donnée à l'avance, elle se fabrique progressivement au cours du processus de planification. C'est une attitude qui permet une ouverture aux opportunités et aux incertitudes. C'est aussi un positionnement qui cherche à associer dans la conception et la mise en œuvre du projet des acteurs diversifiés. Le projet urbain permet l'apprentissage des acteurs au sein du processus de planification et l'appropriation par la population du projet. Il se préoccupe de la construction progressive de sens du projet. Dans le projet urbain on considère dès le départ, que le projet va évoluer au fur et à mesure de sa conception et de sa réalisation. Le processus de décision peut être considéré comme un processus pluraliste de convergence vers un compromis, tel que (l'expose Monnier 1992), à propos de l'évaluation de l'action des pouvoirs publics. Le projet urbain doit être *« encore plus que dans la planification traditionnelle, formalisé, explicite, durable, totalement accepté et approprié par tous les intervenants; les stratégies doivent être plus procédurales, c'est-à-dire porter sur des manières de problématiser et des schémas d'actions, et non sur des choix particuliers »* (Ascher F., 1995). ⁵Le projet urbain propose une conception du rapport entre connaissance et action où il n'y a plus de rapport de dépendance de l'un à l'autre comme dans le passé mais des allers et retours continuels entre l'un et l'autre.

3.2. Cohérence locale, stratégie versus planification :

Le projet urbain propose une cohérence locale, c'est-à-dire l'approfondissement d'un projet particulier, délimité dans le temps et l'espace. Il présente l'intérêt d'être précis et concret. (Bohigas R., 1985) parle de « réalisme économique, social, culturel et politique ». Le projet urbain témoigne d'une réflexion sur les acteurs en présence et les moyens disponibles. Pour

⁵ <https://www.lecoindesentrepreneurs.fr/les-actions-de-preference-sas-sa-sca/>

(Busquets A., 1991), c'est le caractère concret du projet urbain qui lui donne sa force et sa capacité à transformer la ville, la mettre en mouvement, dans la mesure où il repose sur une réflexion plus générale. Dans la planification traditionnelle, c'est plus une cohérence globale qui était recherchée. Le plan directeur visait une certaine exhaustivité à l'échelle de la ville et avait l'ambition de donner une vision générale intégrée des différentes dimensions du territoire. Ce plan général dictait des projets particuliers qui devaient s'intégrer dans un schéma directeur précis et figé. Or l'inadaptation de l'un à l'autre en faisait souvent des catégories contradictoires et conduisait à des dérogations. (Busquets A., 1999). « *C'est de moins en moins le plan d'ensemble qui définit les projets particuliers, et de plus en plus les projets particuliers qui composent le plan global* » (Merlin C., 1996).

3.3. Intégration et ouverture démocratique, ou le jeu des acteurs :

Alors que le projet urbain « *doit surgir de la dynamique locale* » (Remy.M, 1998). Le projet d'urbanisme traditionnel résulte d'une démarche d'experts, dans une logique qui s'est voulue scientifique. Il est basé sur des objectifs généraux définis par des planificateurs. Il s'est d'autre part souvent laissé enfermer dans une approche juridique et réglementaire qui a fini par l'exclure. A l'ambition scientifique du projet d'urbanisme, le projet urbain propose au contraire un choix, une revendication politique. Le projet urbain est une démarche d'insertion et d'intégration, il propose une ouverture démocratique. L'intérêt général doit être construit progressivement avec les acteurs. Il ne s'agit plus de faire prévaloir un intérêt général mais d'aboutir à une certaine forme de compromis. C'est la démarche mise en œuvre qui est importante et qui permet d'aboutir à cette idée de compromis. Il y a une évolution de l'intérêt général substantiel vers l'intérêt général procédural. C'est le caractère concret du projet et son potentiel mobilisateur qui facilitent les débats et qui autorisent une réflexion et des partenariats sur quelque chose de précis : un projet particulier plutôt que des objectifs généraux pour la société.

3.4. Démocratie locale, un projet concerté :

Le potentiel réconciliateur du projet urbain et son pouvoir dialectique lui donnent sa force. Le projet urbain permet de répondre à des oppositions, notamment entre conception et réalisation qui ne sont pas des étapes autonomes ; le projet en globe l'action et se laisse en globe par elle. (Boutinet N, 1993) ajoute que le projet se situe quelque part entre théorie et pratique et pourrait les réconcilier « *en posant un pied dans celui du discours et l'autre dans celui du faire* ». Il y a un consensus sur l'idée que le projet urbain est issu d'une critique de l'urbanisme réglementaire et techniciste (Hayot K, 1997) et qu'il y apporte une alternative intéressante. C'est

une certaine globalité que recherche le projet urbain et qui est soulignée de manière différente par plusieurs auteurs (Roncayolo Y, 1997). Mais finalement peu d'auteurs se sont engagés à donner une définition du projet urbain et celles qui existent sont généralement succinctes; elles sont liées à un aspect ou une situation particulière, ce qui contredit cette idée de globalité. La définition qui me semble la plus forte et la plus révélatrice des enjeux qui viennent d'être détaillées est celle proposée par (**Laperriere L., 1998**) « *Le projet urbain est le produit de la rencontre des acteurs sociaux autour de la définition des enjeux, du choix des stratégies...* ».

4. Les acteurs du projet urbain et leurs motivations⁶

4.1. Les acteurs :

4.1.1. Les décideurs :

Il s'agit des élus (communaux, cantonaux) concernés, ainsi que des chefs de service des administrations ayant un pouvoir décisionnel sur le projet, que ce soit en termes de financement, d'orientation stratégique ou de validation. Leur rôle est de donner une orientation au projet, et de mettre à disposition les ressources nécessaires. Il importe que tous les décideurs concernés soient associés au pilotage du projet, même symboliquement, de façon à éviter par la suite des obstacles d'ordre politique.

4.1.2. Les opérationnels :

Il s'agit des acteurs en charge de la gestion concrète du projet : le chef de projet, les collaborateurs des administrations impliqués dans la structure opérationnelle (équipe de projet), voire des représentants d'associations. Leur rôle est de mener à bien le projet, en réalisant les objectifs fixés par les décideurs. Il s'agit ici aussi d'impliquer les différents services concernés dans une vision transversale du projet, mais aussi d'identifier les personnes véritablement motivées. Le projet doit avoir un sens dans le cadre des missions de ces collaborateurs, et ils doivent disposer des ressources suffisantes – mandat clair, temps, ressources financières – afin de mener à bien les différentes tâches du projet urbain.

4.1.3. Les mandataires :

Ce sont des professionnels qui ont une mission sur un aspect ou l'autre du projet : consultants stratégiques, architectes, sociologues, animateurs des démarches participatives. Il importe d'évaluer dans quelle mesure il est bon que les collaborateurs des administrations assument ces tâches, en particulier s'il s'agit de transformer sur le long terme les modalités de travail.

⁶ <https://villedurable.org/guide-de-gestion-de-projets-urbains/principes-strategiques-pour-la-gestion-de-projets-urbains/les-acteurs-du-projet-urbain-et-leurs-roles/>

4.1.4. Les associations:

Les associations sont des interlocuteurs clés pour la gestion des projets urbains. Non seulement elles amènent de précieuses connaissances sur le contexte local, mais elles proposent souvent un regard pointu et complémentaire sur des thématiques particulières : gestion de la mobilité, protection de l'environnement, vie du quartier, etc. Leur rôle est notamment de nourrir la réflexion sur le projet. On peut distinguer les associations à base territoriale (association de quartier, de village), très impliquées localement, et les associations à base thématique (ATE, Pro Vélo, Pro Natura, etc.) qui peuvent amener une expertise dans un domaine particulier.

4.1.5. Les propriétaires :

Il peut s'agir de simple propriétaires privés souhaitant valoriser leur parcelle, ou de propriétaires institutionnels (caisses de pension, assurances). L'attitude peut être très variable par rapport aux démarches de concertation : ouverture maximale à la collaboration, allant jusqu'à d'éventuels partenariats public-privé, simple attentisme vis-à-vis des demandes de l'administration, ou attitude de défiance visant à faire arbitrer par le loi les conflits entre intérêts publics et privés.

4.1.6. Les habitants/usagers, les experts du quotidien

Ce groupe d'acteurs est constitué :

- d'habitants, pour qui l'appropriation de l'espace est essentielle.
- d'usagers, qui se distinguent selon les pratiques et la fréquentation qu'ils ont de l'espace.
- de citoyens, qui se portent en responsables de la gestion urbaine. Relevons que les habitants usagers sont parfois difficilement cernables et leurs connaissances et ressources peuvent varier considérablement. Enfin, selon s'il est isolé ou s'il entraîne une fraction importante de citoyens, le pouvoir des habitants usagers est nul ou considérable (Bassand J, 1999).

Nous estimons que les habitants usagers sont d'importants « créateurs » d'espace, dans la mesure où ce sont leurs motivations qui mobilisent fréquemment d'autres acteurs, débouchant sur des actions concrètes ou, au contraire, entravant des projets (destructions prévues par exemple). Mais les usagers sont aussi des "consommateurs » d'espace, car ce sont à travers les appropriations multiples qu'ils génèrent (usages et/ou représentations) que la ville devient un véritable lieu de vie (Ascher F., 1995). Les manières dont les usagers conçoivent et utilisent l'espace construit et aménagé par les autres acteurs constituent de véritables baromètres des opérations. L'enthousiasme, l'indifférence ou la protestation des habitants usagers citoyens face à un projet urbain sont des clés permettant de guider les actions ultérieures. Du fait qu'ils vivent et pratiquent l'espace urbain, il est justifié que les habitants usagers citoyens soient intégrés aux

processus de décision. Cette gestion « par le bas » favorise l'appropriation des espaces de vie par les divers groupes de population et suscite l'acceptation des choix effectués. A l'inverse, les choix exclusivement imposés par le haut (administration) peuvent avoir des répercussions néfastes, difficilement gérables. Cependant une rencontre entre les deux approches « administration/professionnels » et « habitants /usagers » est possible (Rodriguez A., 1999), tout en reconnaissant que la réalité est plus complexe et met en scène une variété d'acteurs. C'est donc, à condition de prendre en compte les désirs/besoins des habitants usagers et de les consulter régulièrement que les professionnels de l'espace, ainsi que les autres acteurs, produiront un aménagement dont les enjeux seront le mieux assumés.

4.2. Les motivations des acteurs

Les motivations pour participer au projet urbain sont variables d'un acteur à l'autre, et sont les principales génératrices de tensions. Tout d'abord, ces motivations peuvent concerner le projet lui-même, et être relatives à des enjeux économiques, sociaux ou environnementaux. Mais elles peuvent être plus indirectes : visibilité politique et sociale, demandes relationnelles, opportunités professionnelles. Par ailleurs, on peut distinguer des motivations locales, visant à préserver et à développer les qualités intrinsèques du lieu sur lequel s'inscrit le projet, des motivations plus larges comme la réalisation de logements, la réduction de la mobilité automobile, la lutte contre le réchauffement climatique et la pollution. Si tout le monde s'accorde en général sur les enjeux globaux, c'est lorsque ceux-ci doivent se concrétiser au niveau local que les tensions émergent. Finalement, un autre champ de tension concerne les motivations d'ordre public ou privé : il est en effet fréquent qu'une mesure présentée comme d'intérêt public (ex : la création d'une zone de rencontre) s'affronte à la défense d'intérêts essentiellement privés (la préservation des places de parc). Et les arguments qui prétendent viser la défense de l'intérêt public cachent assez régulièrement des intérêts personnels sous-jacents. C'est valable pour les propriétaires aussi bien que pour les habitants, voire pour les autorités. Ainsi il est souvent utile de distinguer, au-delà des intentions officielles en faveur de l'intérêt collectif, les motivations sous-jacentes qui sont rarement perceptibles en première analyse : ces raisons plus profondes guident souvent les prises de position des uns et des autres, de manière consciente ou non, et peuvent être source de blocages.

4.3. Les moyens d'action des acteurs⁷

Tous les acteurs ne bénéficient pas du même pouvoir d'influence sur le projet. Selon une analyse traditionnelle des moyens d'action, les élus décident, les opérationnels mobilisent les ressources techniques pour accomplir les tâches liées au projet, les habitants et associations font des propositions et se prononcent sur les mesures préconisées, les propriétaires financent et réalisent les aménagements. Or la réalité est souvent différente de ce canevas théorique.

Premièrement, les acteurs ne parviennent pas toujours à mobiliser les moyens d'action qu'on leur prête : les élus ne sont pas toujours en situation de prendre les bonnes décisions pour le projet, par exemple parce qu'un fonctionnement collégial au sein d'une Municipalité les place en situation de minorité et qu'ils ne parviennent pas à convaincre leurs collègues. Les opérationnels manquent parfois de ressources humaines, techniques ou financières ; les habitants ne s'autorisent pas tous à prendre la parole, en particulier lorsqu'ils appartiennent à des minorités culturelles ou sociales.

A l'inverse, certains acteurs peuvent mobiliser des ressources qui dépassent le strict cadre de ce que prévoient les règles de la concertation. Par exemple, le jeu démocratique se poursuit souvent en dehors des arènes du projet, et les débats sont relayés au niveau des assemblées législatives alors même que le projet n'a pas atteint un stade de maturité suffisant. Ou des outils tels que l'initiative populaire sont utilisés pour bloquer un projet avant qu'il ne parvienne à son terme. Au sein de la gestion du projet, un rôle très important peut être dévolu aux opérationnels, et en particulier au chef de projet, qui peut parfois peser d'un poids important sur les orientations stratégiques du projet, ne laissant aux autorités élues qu'un simple rôle de validation a posteriori.

De même que les motivations, les moyens d'action des uns et des autres sont plus souvent supposés que vérifiés, et il ne suffit par conséquent pas de définir de beaux organigrammes et des échéanciers irréprochables. Il s'agit avant tout d'identifier les personnes et les compétences qui seront effectivement les plus utiles pour faire avancer le projet.

⁷ <https://villedurable.org/guide-de-gestion-de-projets-urbains/principes-strategiques-pour-la-gestion-de-projets-urbains/les-acteurs-du-projet-urbain-et-leurs-roles/>

5. Les principes du projet urbain :⁸

- Le projet urbain est pensée avec la ville existante et non contre elle ou en dehors d'elle, comme reproduction de la ville sur elle-même non comme croissance ou étalement de la ville (construire la ville sur la ville, en prenant compte de l'espace public).
- Il se réfère à une multiplicité de techniques dont la maîtrise ne peut être confiée aux seuls architectes ou ingénieurs, mais demande d'autres compétences spécifiques (y compris financière).
- Le projet urbain est pensé en rapport avec la totalité des acteurs de la ville (dont les habitants).
- Le projet urbain est pensée dans un équilibre du court terme et du long terme et non dans l'urgence ou l'utopie (saisir les opportunités du moment sans compromettre les ressources du présent pour les besoins de l'avenir « le développement durable »)
- Le projet urbain dans sa conception il demande un savoir spécifique sur la ville:
- Le projet urbain est pensé dans toutes ses dimensions, intégrées et non sectorialisées appréhendées à travers leurs interactions (le politique, l'économique, le sociale ,le culturel et le technique).
- Le projet urbain doit réunir des compétences multiples, car il s'applique à la ville qui est une réalité complexe.
- Le projet urbain ne se fait pas en un jour mais accompagne le processus de transformation dans une longue durée.

6. Les valeurs du projet urbain:⁹

Le projet urbain a une portée globale il s'inscrit dans une finalité large : économique, sociale culturelle et dans un concours de compétences. Il s'identifie avec un ensemble d'actions inscrites dans la durée et légitimée par le pouvoir politique

6.1.La valeur architecturale et urbanistique:

Le projet urbain serait un outil d'organisation de la forme urbaine par l'imposition de règles d'ordonnancement spatiales bien définies. Le projet urbain tournerait autour d'une problématique: l'articulation de formes et de normes. C'est une approche qui dépasse les

⁸ Exposé de amoura nacire et allaoua nadia, encadré par Mr. Betrouni, département d'architecture tizi ouzou

⁹ Exposé de amoura nacire et allaoua nadia, encadré par Mr. Betrouni, département d'architecture tizi ouzou

opérations classiques: entre l'urbanisme entendu comme gestion urbaine et l'architecture considérée comme une production artistique.

6.2. Les valeurs sociaux-culturelles:

Tout projet urbain doit au préalable avoir des assises aux bases exprimées par l'identité du lieu et ces potentialités historico-culturelles et sociale, avant toute intervention urbaine, afin de garantir la fameuse notion de continuité.

6.3. La valeur politique:

Elle s'accompagne des mutations du cadre juridiques et institutionnel. Les méthodes d'élaboration d'un projet urbain s'adaptent aux conditions économiques et sociales d'un pays donc le projet se décline à travers une série d'actions concrètes obéissant à une stratégie globale.

6.4. La valeur économique et financière:

Elle est liée à l'idée de ville comme produit à commercialiser et s'inscrit dans la démarche concurrentielle de villes rivales qui Cherchent à s'affirmer. Le projet urbain est désormais devenu un facteur pour attirer les activités et les investissements et un préalable à l'expansion économique. Selon Philippe Genestier: « le projet urbain est une démarche Opérationnelle ayant pour objet la ville qui répond à une logique de marché

7. Les modes d'intervention du projet urbain:¹⁰

Le projet urbain propose plusieurs modes d'interventions ou solutions aux problèmes de la ville en générale et des centres villes en particulier.

7.1. Rénovation urbaine :

C'est une opération physique qui ne doit pas changer le caractère principal du quartier. Elle est relative à une intervention profonde sur le tissu urbain. Elle peut comporter la destruction d'immeubles vétustes.

7.2. Aménagement urbain:

Action de transformer, de modifier pour rendre plus pratique et plus agréable. L'ensemble des dispositions et des actions arrêtées pour transformer un espace urbain dans ses composantes spatiales c'est-à-dire pour donner une organisation différente aux fonctions urbaines existantes, ou en introduisant des fonctions nouvelles.

7.3. Réaménagement urbain:

Créer les conditions d'une vie nouvelle pour les quartiers menacés d'un abandon total, il implique un certain degré de changement de la configuration physique. Il n'implique pas obligatoirement une modification systématique de la trame et des volumes des bâtiments.

¹⁰ Exposé de amoura nacire et allaoua nadia, encadré par Mr. Betrouni, département d'architecture tizi ousou

7.4. Réorganisation urbaine:

C'est l'action dont le contenu est lié aux soucis de l'amélioration des conditions d'organisation et de fonctionnement de l'espace urbain.

7.5. Restructuration urbaine:

Il s'agit d'une opération plus large que la précédente dans la mesure où elle est relative à une intervention sur les voiries et réseaux divers et l'implantation de nouveaux équipements. Elle peut comporter une destruction partielle d'îlots ainsi que la modification des caractéristiques du quartier, notamment par des transferts d'activités et des réaffectations des bâtiments

7.6. Réhabilitation urbaine:

Elle consiste à modifier un immeuble ou un groupe d'immeubles ou d'équipement en vue de leur donner les commodités essentielles et nécessaires aux besoins de base des locataires ou utilisateurs, alimentation en eau potable, électricité, remise à neuf des sanitaires.

7.7. Le renouvellement urbain:

L'objectif est de transformer les quartiers en difficulté, dans le cadre d'un projet urbain. Le renouvellement urbain permet de : - reconquérir des terrains laissés en friche - restructurer des quartiers d'habitat social - rétablir l'équilibre de la ville La rénovation urbaine, concept qui a succédé au renouvellement urbain, concentre son action sur les Zones Urbaines Sensibles (ZUS).

CHAPITRE 2

LE TOURISME COMME LEVIER DU PROJET URBAIN

1. Définition du tourisme

- Le tourisme le fait de voyager de parcourir pour son plaisir un lieu autre que celui où l'on vit habituellement¹¹

- Le mot tourisme désigne le fait de voyager pour son plaisir hors de ses lieux habituels et un secteur économique qui comprend en plus de l'hôtellerie l'ensemble des activités liées à la satisfaction et au déplacement des touristes.¹²

- Le tourisme et l'ensemble des relations et des phénomènes résultant du séjour des personnes étrangères à la localité pour autant que ce séjour ne soit pas motivé par l'établissement afin d'exercer durablement au temporairement une activité.¹³

2. Les différents types de tourisme¹⁴

2.1. Tourisme d'affaires

Pépinières d'entreprises, espaces de coworking, bureaux, séminaires, week-ends et vacances d'entreprise, salles de conférences, de réunions ou de formation, entrepôts de stockage, sites de fabrication, terres cultivables.

2.2. Tourisme événementiel

Matches de sport, compétitions sportives, concerts et festivals Musique (acoustique exceptionnelle en montagne. Exemple : auditorium d'altitude en Italie), Culture, Environnement, Arts et Cinéma, etc.

2.3. Tourisme de nature, d'observation

Amoureux de la nature, de la montagne, petites balades, photographes, chasseurs, cueilleurs, observateurs, etc.

2.4. Tourisme de détente, de relaxation

Objectifs simples : se ressourcer, se reposer, parfois se dépenser, ou/et dépenser... Week-ends Spa, balnéo, massage, gastronomie, shopping, balade, yoga en altitude, etc.

¹¹ Dictionnaire la rousse

¹² L'Organisation Mondiale du Tourisme

¹³ Définition du prof Hunziker – Krapf-

¹⁴ <https://innov-mountains.fr/fr/actualitesdocs/diversification-touristique-classification-types-de-tourisme>

2.5. Tourisme sportif

Entraînements, pratique de différents sports de montagne/vallée (plus de 30 : liste sur la page Grenoble Grésivaudan-Massifs Tourisme sur Innov Mountains.fr), événements : matchs, compétitions, courses, shows, festivals, etc. Exemple : 4 types de parcours kayak l'été à Grenoble. EN VOGUE : ski de rando, trail, quad, vélo et trotinettes tout terrain électriques, skateparks, paintball

2.6. Tourisme culturel

- Tourisme historique et protégé : patrimoines Unesco, musées d'Histoire, châteaux, églises, sites historiques, etc.
- Tourisme artistique : musées d'art, expositions, vente et enchères d'objets d'art, Littérature, Bandes Dessinées, graphisme, street Art : circuit à Grenoble, etc.
- Tourisme cinématographique : lieux et sites de tournage de films et séries connus. Exemple : l'hôtel "hanté" où a été tourné le film Shining aux Etats-Unis.

2.7. Tourisme religieux et familial

Différents du tourisme culturel car le but est de prier, de partir en pèlerinage ou de se retrouver en famille pour fêter un événement de type religieux (mariage, baptême, Noël, funérailles...) ou un événement familial (anniversaire).

2.8. Tourisme durable, éco-tourisme

Lieux privilégiés : parcs naturels régionaux et nationaux, sites Unesco, réserves naturelles, espaces naturels sensibles, zones nationales d'intérêt faunistique et floristique, ...

2.9. Tourisme artisanal et commercial

Producteurs locaux, vente directe, produits artisanaux, spécialités locales (confiseries, alcools, cosmétiques, mode, etc.) Inclus le tourisme oenologique (Route des Vins, dégustation dans les vignobles...)

Exemples en Suisse : Route des Fromages et carte spéciale "Tous Transports en commun". Autriche : agritourisme, activités de moyenne et basse altitude (ski artificiel, bouées, etc.)

2.10. Tourisme industriel

Visites de sites de production ou de fabrication (énergies renouvelables, éoliennes, remontées mécaniques, etc.)

2.11. Tourisme social et solidaire

Centres de vacances, classes de neige, vacances solidaires (Exemple : aider à construire des logements pour des sans-abris ou des réfugiés politiques en France et Outre Mer).

2.12. Tourisme gastronomique

Spécialités culinaires locales et alcools, vins, fromages, biscuits, confiseries, charcuterie, boucherie, etc.

2.13. Tourisme scientifique

Observation de la faune et de la flore, LPO, Frapna, Parcs naturels, Réserves naturelles, guides nature.

Exemple : développer les activités nocturnes en montagne comme l'observation des étoiles via la présence de clubs d'astronomie et location de télescopes.

2.14. Tourisme de santé

Thalassothérapie (besoin d'une ordonnance), professionnels de la santé reconnus dans leur spécialité.

2.15. Tourisme de divertissement

Objectifs : sensations, adrénaline Parcs d'attractions, parcs et centres aquatiques et aqualudiques, parcs aventure, accrobranches, tyroliennes, saut à l'élastique, karting, saut en parachute...

2.16. Tourisme créatif

Ateliers, week-ends et séjours de création (vidéo, sites web, jeux vidéo, BD, peinture, dessin, musique, poterie, verrerie, cosmétiques, cuisine, etc.)

3. Le rôle du tourisme :

Le tourisme est une manière de satisfaire certains besoins, loisirs, recherche de repos, besoin culturels...etc. Ces besoins sont liés aux fonctions suivantes :

- Fonction de promenade et de repos.
- Fonction de jeux et de sport.
- Fonction d'hébergement.
- Fonction de cures thérapeutique.

Selon la politique du développement du secteur du tourisme horizon 2015 les spécialistes s'accordent sur les différents impacts qui fondent toute politique du développement durable du pays et qui sont les suivants :

Sur le plan économique :

- Outre les ressources en moyens de paiement extérieur, que procurent le tourisme et leur effet sur la balance des paiements, le tourisme favorise le développement des autres activités et l'évolution du pouvoir d'achat.

- C'est un moyen efficace d'insertion d'un grand nombre de jeunes dans la vie professionnelle il contribue à ce titre, à fixer les populations et à limiter l'exode vers d'autres régions plus pourvoyeuses d'emplois.

- Il augmente la vitesse de circulation de la monnaie au niveau national et international.
- Rééquilibrage entre les régions du pays situées à des niveaux de développements différents

Sur le plan environnemental et d'aménagement du territoire :

- Le tourisme constitue un des éléments clés de toute politique d'aménagement du territoire d'ailleurs il n'est pas lui-même le premier facteur structurant d'un espace géoéconomique ou d'un territoire.

- Vecteur de sensibilisation et de diffusion pédagogique des principes liés à l'environnement, le tourisme contribue au développement, dans une logique de préservation des ressources, et s'oppose à toutes formes d'exploitation pouvant constituer une menace pour l'environnement.

Sur le plan culturel:

- Un moyen d'ouverture et d'échanges interculturels.
- Il permet la valorisation du riche patrimoine culturel matériel et immatériel de notre pays.
- Favorise le processus de décentralisation.

Sur le plan politique

Le tourisme améliore l'image du pays et contribue à l'attractivité de la destination Algérie, notamment en matière d'investissement Il favorise par le biais de l'expérience la prise de conscience.

Sur le plan architectural :

- Favorise la construction des complexes de l'infrastructure.
- La concurrence émise par le tourisme suscite des travaux de comparaison et de réflexion plus approfondie.
- D'après les points précédant on peut dire que le système touristique est un ensemble d'éléments qui forme une chaîne liée entre elle, ces derniers constituent l'armature touristique.

4. Le tourisme dans le monde

Le tourisme dans le monde est considéré comme le moteur de l'économie selon l'OMT 2003 38 % des pays estime que le tourisme est la première source de devises.¹⁵

5. Tourisme en Algérie

Malgré la richesse de l'Algérie en matière de tourisme elle prend une place arrière dans le classement africain et méditerranéen.

Au regard des performances de nos voisins les résultats en terme d'arrivée internationales dans notre pays reste modeste¹⁶

6. Tourisme à Guelma

L'existence de Guelma en tant que territoire est profondément ancré dans l'histoire ancien par exemple les ruines Romains les complexes et les sources thermo ludique avec leur nature qui sont 15 sources

Guelma est aussi connues par les vestiges romains de calama qui constituent un héritage archéologue très important et la géographie qui se caractérise par un relief divers diversifié dont on retient essentiellement une importante couverture forestière et sans oublier le pilier de tourisme Les Thermes de Hammam Dbagh. Ce dernier occupe la deuxième position à l'échelle mondiale et la première en Algérie pour la très haute température de ces eaux qui avoisinent les 97 degrés.¹⁷

¹⁵ D'après journal Le Monde

¹⁶ Charte nationale

¹⁷ Guigues,1947," les sources thermo minérales de l'Algérie" étude géochimique, bulletin du service de la carte géologique de l'Algérie Série 3 volume 2

7. Thermalisme

7.1. Définition

La cure thermale est un traitement médical prescrit par un médecin généraliste ou spécialiste qui se déroule dans une station thermale pendant trois semaines. Le curiste bénéficie de trois consultations médicales obligatoires auprès du médecin thermal : une au début de la cure, une au milieu de la cure et une en fin de cure. Le médecin thermal prescrit les soins thermaux adaptés au curiste en prenant en compte sa pathologie, mais aussi son âge, son état de santé et son aptitude physique et psychique à réaliser le soin. Pendant la cure thermale, le patient est traité par les eaux thermales et leurs produits dérivés. Les eaux sont utilisées sous différentes formes (douche, bain, piscine) et peuvent être mélangées à des boues pour être appliquées directement sur la peau (illutation ou cataplasme). Le thermalisme utilise uniquement l'eau issue de la source locale : c'est une eau minérale, naturelle, de composition physico chimique constante et avec une teneur en minéraux variable selon les sources. Elle ne bénéficie d'aucun traitement physique ou chimique. Le thermalisme est un traitement naturel visant à traiter la pathologie pour laquelle il est prescrit, mais également à contribuer à un état de santé globale centré sur le patient, dans une perspective d'adaptation durable de l'individu à son environnement et d'amélioration de la qualité de vie.

Le thermalisme peut également favoriser l'accès à une démarche de prévention par la mise en œuvre d'une éducation thérapeutique sous forme de séances individuelles ou d'activités de groupe

7.2. Historique du thermalisme¹⁸

L'histoire des bains dans l'Antiquité commence avec le gymnase grec. Avec l'introduction des zones d'eau et bains pour l'hygiène dans le programme, le gymnase prend un contexte social et architectural primordial dans les premières formes de bains communales dans l'Antiquité.

Les zones d'eau deviendront la partie fondamentale dans le gymnase non seulement pour se nettoyer mais pour prendre du plaisir et se détendre avant et après l'exercice physique.

- **Les bains grecs et romains**

Les romains pour leur goût pour l'hydrothérapie ont construit des thermes dans chacune de leurs villes avec tout l'aménagement nécessaire.

¹⁸ <http://www.archimedia.ma/avis-paroles-dexperts/architecture-et-patrimoine-/2031-thermes-romains-ancetres-du-hammam>

Ces établissements ou l'art n'était pas négligé, recevaient une très grande foule, c'est un lieu de vie et de loisirs, une seule ville pouvait compter plusieurs thermes.

Exemple : Timgad seule comptait 12 thermes pour 1500 habitants.

Après les Romains, les vandales et les Byzantines peu soucieux de l'hygiène et de confort laissèrent tomber en ruines les sources thermales.

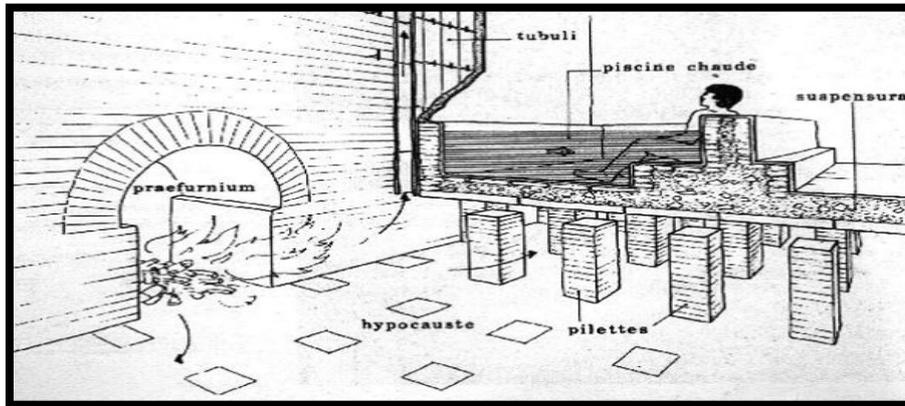


Figure 1 : bain romains

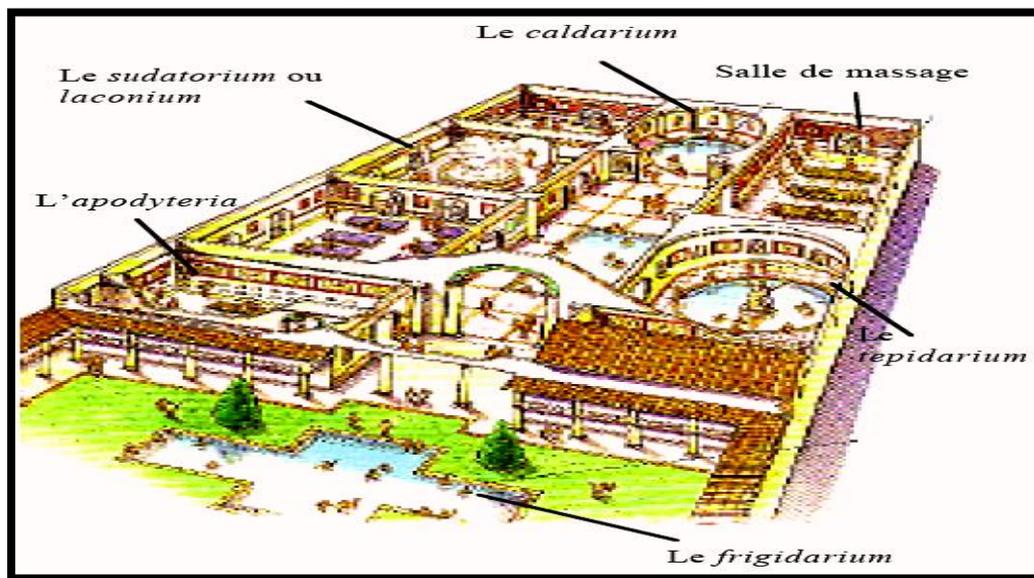


Figure 2 : thermes caracalla

Les principaux éléments qui composent thermes romains

- **Les bains islamiques :**

Dans la culture islamique, l'homme peut être revitalisé de diverses façons : par la purification de quelques organes du corps, par la prière ou par les bains.

Le bain islamique commence par un bain à air chaud qui se transforme par

La suite en bain à vapeur. Des chambres à vapeur à des températures très élevées se succèdent. Le bâtiment devient plus petit que celui des romains et se compose de deux parties

principales : froide et chaude. Leur système de réchauffement devient une simplification des bains romains. Les bains turcs sont ainsi une continuation des bains romains adaptés à une nouvelle civilisation.

Les principaux composants des bains turcs sont :

- Maslak
- Beit-el-Harara
- Le tepidarium
- Maghtas, le laconicum

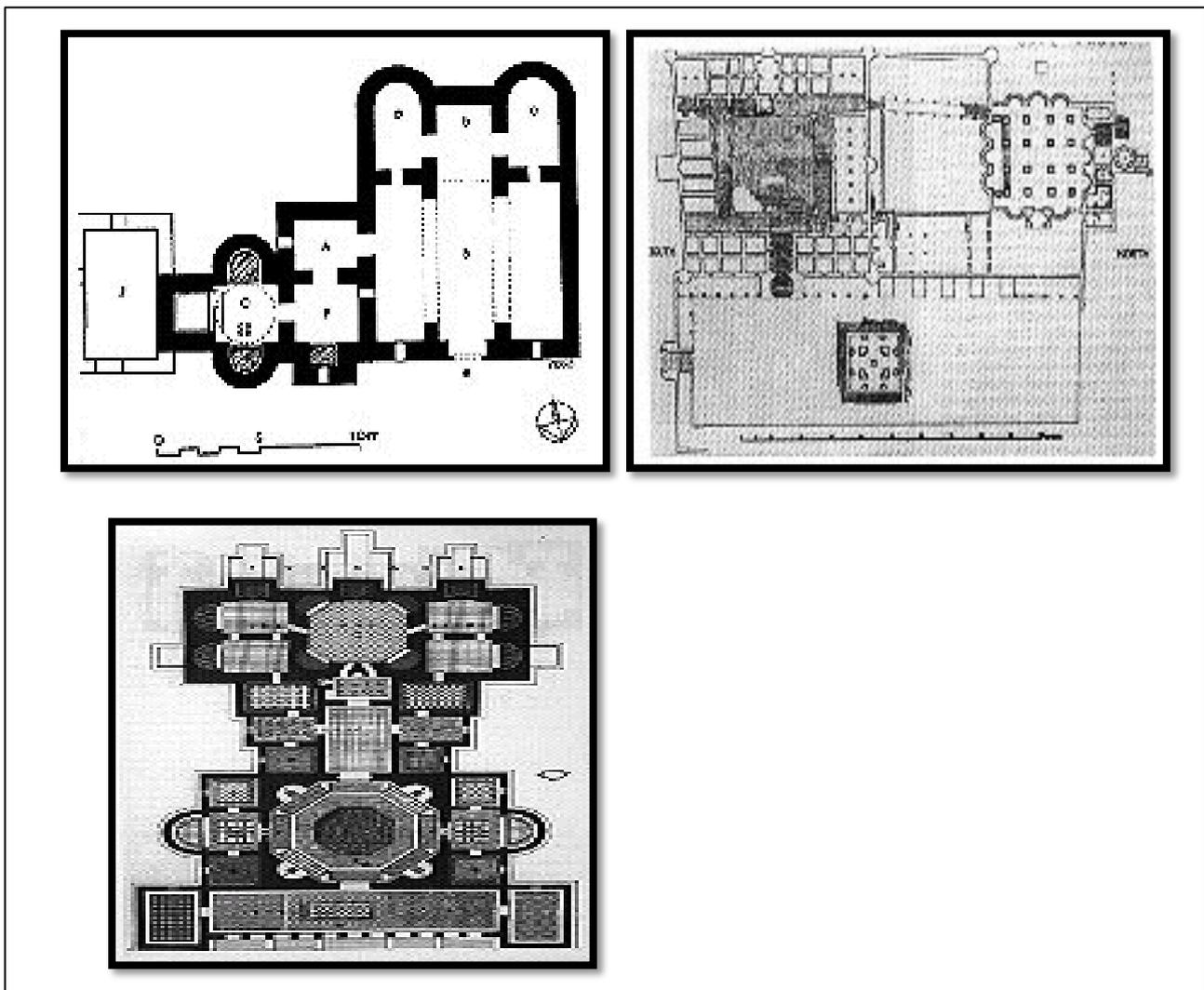


Figure 3 : bain islamique

- **Le thermalisme occidental moderne :**

Le thermalisme européen entre dans une longue période d'hibernation qui commence avec la venue des barbares au IV^{ème} siècle et se termine vers la moitié du XVIII^{ème} siècle. Après l'euphorie thermale britannique de la fin du XVIII^e siècle, les constructions acquièrent une dimension monumentale, les parcs gagnent en surface et en complexité. Les établissements de bains se sont perfectionnés avec de nouveaux hôtels, salles de bal et des casinos. Tous ces facteurs ont contribué à la définition d'un nouveau modèle urbain. L'établissement thermal devient l'édifice le plus grand, tandis que les sources sont abritées par des pavillons plus petits et la partie médicale prend un grand essor dans ces stations et cela concerne aussi l'hydrothérapie et l'hygiène.

Après la seconde Guerre mondiale, la reconstruction de l'Europe se fait dans le souci de pallier au plus vite possible les carences les plus graves. Les villes thermales, dont une bonne partie s'était développée entre deux guerres comme stations de luxe, ne sont plus utilisées dans un premier temps que comme structures médicales.

A partir des années 1980 l'éveil d'une véritable curiosité vers le thermalisme s'associe à un intérêt croissant pour la richesse du monde thermal. Dans ces années l'architecture thermale réussit de nouveau à proposer quelques projets innovants, tel que Dax de Jean Nouvel, Aix-les-Bains de Stanislas Fiszer ou de Vals par Peter Zumthor.

8. Le thermalisme en l'Algérie

Durant l'occupation Française en Algérie, les médecins militaires, vu l'importance des sources thermales en Algérie, se sont penchés vers leur utilisation pour la guérison des malades ou soldats fiévreux, à cette époque ils repaient des bains romains et construisaient des piscines, et puis les entouraient de baraques en formant un véritable camp où les malades et le personnel logeaient sous des tentes.¹⁹ Lorsqu'elle comptait un nombre réduit de stations équipées, dont Abou Hanifia, Righa, Meskhotine ; aux qu'elles s'ajoutaient quelques établissements dispersés sur son territoire, dotés d'installation modestes ou était pratiquée, en générale une crénothérapie non contrôlée. Jusqu'à une époque récente 1962, les sites thermaux étaient mal exploités, car ils n'intéressaient qu'une population de classe moyenne, d'où le délabrement avancé des infrastructures. Mais cet aspect de la fréquentation des sources thermales perd de jour en jour de son importance du fait de l'urbanisation accélérée qui empêche les migrations qu'elle entraîne et le développement culturel et économique qu'elle suscite en

¹⁹ <https://www.sites.google.com/site/civilfrance/home/lagauleancienneromaineetfranque>

transformant profondément les habitudes et les croyances. Jusqu'à ces dernières années le thermalisme Algérien vivait d'une façon empirique et traditionnelle. Mais actuellement une sorte de mutation s'opère aussi bien dans les structures d'accueil que dans l'application stricte des méthodes de traitements diverses. L'Algérie entreprend une action visant à redonner un élan à cette branche de l'industrie hôtelière et touristique dont l'un des buts- La crénothérapie- est d'apporter dans le domaine sanitaire une médication nouvelle. Il a donc été nécessaire d'élaborer un plan général de développement en sélectionnant tout d'abord les meilleures sources thermales parmi lesquelles 202 existants en Algérie et forant des propriétés curatives diverses (Entre 202 sources seules 08 sont exploitées). Donc parmi les richesses naturelles de l'Algérie, les sources thermales occupent une place très importante, et leur mise en valeur présente un grand intérêt du point de vue touristique que sanitaire. Le gouvernement Algérien n'a pas manqué de se préoccuper de cette mise en valeur et cherche à donner au thermalisme une impulsion nouvelle.

- **Principe des établissements thermaux Algériens :**

- 1) **Séparation des sexes**

Les établissements thermaux construits en Algérie s'adressent à une clientèle Algérienne Donc doivent répondre aux meut des clients, un de ses désirs particuliers est la séparation stricte des sexes, donc il faudra de diviser les unités des soins une pour hommes et une pour femmes.

- 2) **Différenciation pour les curistes et non curistes :**

Dans les stations thermales Algérienne il y a deux types de clients : les curistes qui suivent un traitement médical et les passants (la différenciation des exigences) Donc nécessite d'offrir des équipements différents.

9. Station thermale

9.1. Définition

Localité dotée d'un établissement spécialisé Lieu où l'on séjourne temporairement et qui offre la possibilité de pratiquer certaines activités de détente ou de recevoir un traitement médical où l'on peut suivre un traitement par des eaux minérales chaudes.

C'est un lieu de détente traitement de certaines maladies grâce à des eaux minérales aux propriétés spécifiques.

9.2. Critères d'implantation d'une station thermale

Il est indispensable d'éviter :

- Les grandes installations et zones industrielles.
- Les endroits dangereux et pollués.
- Les régions surpeuplées et bruyantes.

Il faut chercher :

- Une source à caractère intéressant.
- Le voisinage des forêts, des zones bien dégagées sans être en plein
- Le calme et les endroits qui sont à l'abri des vents.
- Les endroits où l'accès est assez facile.
- Un cadre environnement assez pittoresque (mer, montagne.... etc.), Afin de permettre aux clients un repos complet.

Il faut prévoir :

- La possibilité d'électrification
- La possibilité d'alimentation en gaz.
- La possibilité d'alimentation en eau potable.

10. Définition d'une cure thermale:

Une cure thermale est un moment privilégié destiné, durant semaines à s'occuper de la santé loin de chez soi dans un environnement médicalisé qui prédispose le patient à intégrer de nouveaux comportements d'hygiène de vie, de nouvelles règles, notamment diététique.

Si les soins thermaux constituent l'essentiel du traitement, l'efficacité de la cure repose aussi sur la qualité du séjour et la disponibilité psychologique du patient.

11. L'eau thermale :

11.1. Définition :

Définition 1 : C'est une eau minéralisée dont les constituants essentiels quantitatifs ou qualitatifs, lui confèrent des propriétés physiques ou physico-chimiques intéressantes dans le domaine de la santé.

Définition 2 : C'est une eau de source naturellement minéralisée dont la composition permet une utilisation thérapeutique.

11.2. Classification des eaux thermales :

- a) Eaux à minéralisation faible :

- Les eaux froides : (8° à 20°c) minéralisation faiblement.
- Les eaux méso thermales : (20° à 35°c) minéralisation très faible.
- Les eaux hyper thermales : (48° à 81°c)

b) Eaux à minéralisation forte : Du point de vue de chimique, on distingue :

- Les eaux bicarbonatées gazeuses (calcique ou sodique)
- Les eaux sulfatées (peuvent être calcique ou magnésienne)
- Les eaux chlorurées sodiques.

c) Eaux à minéralisations spéciales :

- Elles possèdent un élément métal ; eaux Ferrugineuses, eaux cuivreuses, eaux Siliceuses.
- Les gaz contenus dans l'eau est libérés au griffon sont mis à profit soit dans l'eau de bain elle-même soit en étuve ou en inhalation.

11.3. La composition chimique des eaux thermales :

A/Bicarbonatées calciques :

Effet anti- inflammatoire, apaisant et cicatrisant en dermatologie.

B/Bicarbonatées sodiques : Facilitent le traitement d'affections gastro-intestinales et hépatiques, action cicatrisante sur la muqueuse intestinale et digestive.

C/Sulfatées : Affections des reins, traitement des troubles métaboliques lorsqu'elles sont calciques, traitement d'eczéma, cicatrices et séquelles des brûlures lorsqu'elles sont à la fois calciques et magnésiennes.

D/Sulfurées : Action curative sur les muqueuses respiratoires, les douleurs rhumatismales et dermatologiques.

E/Chlorurées : Effet stimulant sur la croissance, indiquée dans le traitement des troubles de développement chez l'enfant.

F/Minéralisation spéciale : Contiennent du fer, du cuivre ou de l'arsenic à petite dose, contribuent ou soulagement des affections dermatologiques, allergiques, respiratoires ou contre les anémies.

11.4. Les caractéristiques des eaux thermales :

Les eaux thermales sont très contrôlées par les services sanitaires

A / Exerce une double action sur l'organisme : *une action chimique *une action mécanique

B/La température : Les bains chauds apportent immédiatement une sensation de bien-être, un

relâchement du tonus musculaire, une faible sensation de douleur qui permettent une plus grande mobilité, la chaleur de l'eau provoque une vasodilatation, avec l'ouverture des capillaires périphériques favorisant la circulation et les échanges l'alternance chaud-froid, vasodilatation vasoconstriction, est utilisée dans certaines pathologies.²⁰

11.5. L'utilisation des eaux thermales :

L'eau thermale est utilisée soit :

En cure interne : L'eau introduite dans l'organisme comme s'il s'agissait d'un quelconque médicament, ce traitement se fait dans la grande majorité des cas par observation, par voie orale d'eau minérale, et constitue ce qu'on appelle la cure de boisson.
En cure externe : 23 Dans cette cure la mise en contact de l'eau avec la peau ou muqueuses peut se produire en deux éventualités, lorsque l'eau appliquée sur un segment sain, on attend de la crénothérapie, un effet générale sur l'organisme par les mécanismes, soit d'action physique (thermique et dynamique) surtout au niveau de la peau, soit une absorption sélecteur de certains élément, si l'eau est mise directement au contact, dans un but curatif, de lésions cutanées ou muqueuses, on attend surtout en effet locale.

Conclusion :

En premier lieu nous avons traité le tourisme qui a connu un essor continu et qui s'est diversifié de plus en plus, au point de devenir un des secteurs économiques à la croissance la plus rapide du monde. Ensuite nous avons développé le tourisme thermal durable qui est un développement touristique qui associe à la fois la notion de la durée et celle de pérennité des ressources naturelles liées aux thermes et des structures sociales et humaine. Ce qu'il en sort de ce chapitre c'est que le thermalisme a une grande place dans le marché, il progresse chaque année grâce aux établissements thermaux qui se diffèrent dans la composition des eaux minérales, ce qui limite les thérapies à traiter et les plaisirs voulu.

²⁰ <https://www.revmed.ch/RMS/2001/RMS-2356/21558>

CHAPITRE 3

ÉTAT DE L'ART (ANALYSE DES EXEMPLES)

I. Analyse des exemples urbains (expérience française)²¹

1. Diagnostic territorial touristique

1.1. Périmètre d'étude de territoire

Le grand Dax est une communauté d'agglomération de 20 communes et compte 55 924 habitants (source INSEE 2012), répartis sur 34425 ha. Elle observe une hausse de 1,8 % en terme de démographie depuis 15 ans et son activité économique est générée par la ville de Dax à plus de 62,3 %. C'est la première station thermale de France, Elle constitue, une entité territoriale sur laquelle se déploient les infrastructures et les activités en liaison avec l'exploitation de l'eau thermale. La station dispose d'un ou plusieurs établissements qui disposent d'une autorisation d'exploitation de l'eau thermale pour dispenser des soins sur une orientation thérapeutique donnée " source conseils national du tourisme 2011.



Figure 4 : le complexe thermal de Dax

1.2. Accessibilité (physique) offre de transport

Le grand Dax est accessible par

- En voiture par les autoroutes A63 et A64
- En train par sa gare SNCF (à 4h de Paris par ligne directe en TGV). D'ici 2020 son accessibilité se fera aussi par la ligne à grande vitesse LGV

²¹ Cf : Mémoire de Azzag Rafik, soutenue en juin 2017, encadré par Mr. Boudraa Messaoud, département d'architecture Guelma

- En avion il est à proximité de 3 aéroport de Biarritz-Anglet-Bayonne 45 km aéroport de Pau 80 km aéroport de Bordeaux-Mérignac 145 km
- En bus avec deux lignes principales de transport Couralin et vitenville.



Figure 5 : image Google map représentant l'Accessibilité par route

1.3. Accessibilité numérique et communication

Accessibilité numérique passe par la présence du grand Dax sur internet a travers les sites internet des deux offices de tourisme des différents termes etc. Les deux offices de tourisme, l'office de tourisme et du thermalisme de Dax et l'office du tourisme de commerce de Saint-Paul-lès-Dax. L'Office de Tourisme et du thermalisme de Dax est classé en catégorie 1 et a reçu en 2012 210000 visiteurs sur son site internet. Le grand Dax est également présent sur le réseaux sociaux tels que Flickr (réseau social de partage de photos)



Figure 6 : office de tourisme

La notoriété nationale de l'agglomération passe par ses célèbres à Rennes et feria à ce titre une page officielle Dax la FERIA est présente sur Facebook avec 52000 Like



Figure 7 : : cf : capture d'écran de site facebook de la page dax la feria

La communauté de DAX a bénéficié de plusieurs récompense telles que « communes sport pour tous » « Qualité Tourisme » « Natura 2000 » « Jardin Remarquable » « monuments historiques » « station touristique » « ville fleurie » encore peu exploité dans la promotion de territoire.

La station est associée à différentes inventaire des espaces naturels et réseaux favorisant la mise en valeur du patrimoine naturel. En effet les délimitations ont été tracées afin d'assurer les objectifs de développement territorial tout en assurant la protection environnementale.

1.4.La clientèle et la fréquentation touristique de l'agglomération

Le Grand Dax est connu pour sa feria qui se tient chaque été sur la ville de Dax qui reçoit 800 000 touristes pendant 6 jours, mais le thermalisme reste la première attractivité touristique et la première ressource économique du territoire.

En effet sur le Grand Dax 71% des commerces des entreprises de services ou artisanales sont installés proche des centres thermaux. Un tiers des commerces réalise plus de 20 % de leur chiffre d'affaires avec la clientèle thermale, la moitié des hôtels et restaurants des résidences de tourisme et des campings dépendent a plus de 75 % du thermalisme, dans les communes de Dax et Saint-Paul-lès-Dax. Ces derniers font du Grand Dax la première station thermale de France avec 17 centres thermaux et un hôpital thermal. La station accueille plus de 60000 curistes par an et représente 10 % de l'activité nationale.

Le type de clientèle du Grand Dax est majoritairement composé de curistes en couple âgé de plus de 60 ans et de classe moyenne. Les curistes viennent en général pour des cures thermales

conventionnées de 3 semaines remboursé par la sécurité sociale. Les pics de saisons du Grand Dax vont de mars à novembre, ce qui correspond à la saison thermale.

2. L'analyse AFOM sur le plan territorial touristique

L'analyse AFOM (atout, faiblesse, opportunité, menace) permet d'identifier les atouts et les faiblesses interne d'une entité ses opportunités d'évolution ainsi que les menaces susceptibles d'affecter sa raison d'être ou de compromettre l'atteinte de ses objectifs

Atout	Faiblesse
<ul style="list-style-type: none"> • Première agglomération thermale en France avec 18 établissements. • Premier pôle économique des Landes. • Situation géographique favorable entre deux pôles majeur. • A bénéficié de nombreux classement et labels. • Offre hôtelière importante. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'activité économique n'est pas répartie sur l'ensemble du territoire. • Manque de visibilité des Labels et classement. • Population vieillissante. • Baisse de la capacité d'accueil.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la volonté d'aménagement de la ville. • Capter les 2,5 million de touristes annuel de la côte landaise. • Étaler la fréquentation touristique sur les ailes de saisons. • Clientèle visée plus jeune en recherche et du bien vieillir. 	<ul style="list-style-type: none"> • Offre de la station essentiellement centrée sur le thermalisme. • Images médicalisée de la station. • images vieillissante de la station 50 % plus de 60 ans.

3. Diagnostique touristique sur les dimensions de l'eau

3.1.Étude MACRO du thermalisme

Le Grand Dax connait une baisse de sa fréquentation depuis 3 ans alors que la tendance nationale subit une hausse, la baisse peut s'expliquer très partiellement par la fermeture de deux établissements.

Actuellement le secteur du thermalisme assiste à une remise en cause de la politique de remboursement des cures par la sécurité sociale. À ce jour, en France les remboursements sont maintenus pour les 5 prochaines années. La Sécurité Sociale française rembourse également les cures effectuées à l'étranger en revanche l'Europe est partagée sur le remboursement des cures thermales la prise en charge n'est pas assurée en Angleterre ou en Allemagne alors qu'en Italie comme en Espagne le remboursement est toujours assuré.

3.2. Quelle vision du thermalisme pour les non curistes ?

Une enquête qualitative sur les non curistes a été réalisée en 2009 sur Bordeaux, Lyon et Paris par la région Aquitaine. À partir des clientèles potentielles du thermalisme, 3 profils différents sont représentés : des séniers, les adeptes de remise en forme et de récupération en lien avec l'eau et enfin, les attentifs à l'entretien de leur corps, à leur bien-être.

La clientèle a pour image du thermalisme la vétusté, l'austérité médicale, la contrainte des nuits, d'isolement et la cherté cependant elle est également attirée par l'eau bienfaitrice, curative, par la détente du repos et elle trouve un certain cachet architectural aux centres de thermalisme.

Le thermalisme est positionné pour ces non curistes dans l'univers du soin ce qui les renvoie le plus souvent à une prescription médicale contraignante. Selon eux le thermalisme apparaît pénalisé du fait d'un déficit en valeur hédonistes.



Figure 8: cf : schéma représentatif de l'image du thermalisme chez les non curistes à Dax

3.3.Poids économique du thermalisme

Les Landes présente un chiffre d'affaire engendrés par les activités thermales de 112 million d'euros en 2003 dont 81 millions d'euros de chiffre d'affaire pour Dax. L'activité thermique a généré 9000 emploi direct et indirect dans environ 6000 saisonniers

3.4.L'eau comme élément structurant du paysage

La présence de l'eau dans le paysage de l'agglomération est très forte, autant à travers les éléments naturels (le fleuve de l'Adour, ces rives et le luy) qu'à travers les aménagements en espace rural et urbain : lac artificiel et Fontaine



Figure 9 : le fleuve de l'Adour

Le parc botanique de Sarrat classé jardin remarquable, par le ministère de la Culture, est une propriété réputée pour sa végétation luxuriante, ses jardins à la française et ses plans d'eau ou encore la qualité de ces bâtiments.



Figure 10 : le parc botanique de Sarrat

3.5.Analyse de la dimension eau paysage

L'agglomération de Dax présente, ainsi, des atouts touristiques paysagers autour de l'élément « eau » qui reflète la prédominance de l'activité thermique. Quant aux aménagements urbains ils sont réputés pour la conservation de l'architecture landaise traditionnelle et il est

possible de relever une force de volonté de valorisation notamment par le réaménagement du centre-ville avec un réseau piétonnier autour de la fontaine chaude, pourtant le manque d'entretien de ce site urbain et le manque de valorisation des rives de l'Adour représente une certaine faiblesse pour ce territoire.

Conclusion

En premier lieu nous avons analysé l'exemple du Grand Dax qui est un territoire aux atouts touristiques et réels centrés principalement autour de l'eau thermale à ce jour. Nous avons trouvé que La problématique majeure de ce territoire est la clientèle vieillissante il serait donc judicieux de développer la demande montante de bien-être et d'hédoniste dans notre société afin de pallier à cette menace en ceci nous informe l'importance des valeurs hédonistes et de développer d'autres produits touristiques à caractère ludique.

II. Analyse des exemples urbains (expérience tunisienne)²²

1. Introduction

La Tunisie possède d'importantes réserves d'eaux thermales et des dispositions géothermiques très avantageuses qui lui permettent notamment de diversifier ses produits touristiques.

Malgré les richesses naturelles et les effets de levier de l'économie régionale, les possibilités offertes par le tourisme curatif et thermal restent en grande partie inexploitées. En effet, en Tunisie, le tourisme thermal comprend principalement les prestations curatives traditionnelles et se base sur une clientèle de personnes âgées, tandis que partout en Europe, cette branche a connu un développement multidimensionnel qui a élargi la gamme de prestations proposées et ce en visant plusieurs générations et plusieurs types de services.



Figure 11 : logo de l'office du thermalisme tunisien

2. Les objectifs visés

En accord avec les objectifs généraux de développement du tourisme, on peut viser :

- L'augmentation des recettes touristiques du pays grâce au tourisme curatif et de santé,
- La sensibilisation de nouveaux groupes cibles, la fidélisation d'une clientèle composée de trois générations à la place de la clientèle actuelle représentée par une seule génération,
- Le développement des produits pouvant être compétitifs à long terme au niveau international,
- Le rallongement de la saison touristique.

3. Les domaines d'intervention

Les principaux domaines d'intervention sont :

- Développement des prestations par la mise en place de services balnéothérapies et touristiques, capables d'accueillir plusieurs types de clientèle,
- Développement des infrastructures : infrastructures de desserte et d'exploitation des ressources en eau,

²² Etude stratégique du secteur du thermalisme en Tunisie à l'horizon 2016 par l'office du thermalisme tunisien

- Normalisation et réglementation des établissements,
- Marketing du tourisme curatif et de santé.
- Le développement des ressources humaines et de la recherche scientifique.

4. Principaux résultats du diagnostic

4.1. Contexte socio culturel

Le thermalisme, en Tunisie comme dans plusieurs autres pays méditerranéens, s'inscrit dans une tradition ancienne qui remonte à l'Antiquité. Les différents vestiges archéologiques (temples des eaux à Zaghouan, thermes de Thuburbo Majus, thermes de Julia Memmia de Bulla Régia, thermes d'Antonin à Carthage...), les aménagements autour des sources thermales sont là pour nous rappeler que depuis la plus haute Antiquité, le pays dans son ensemble connaît les vertus de ces eaux. Il faut ajouter aussi qu'à travers l'approche ancestrale des soins du corps et des massages pratiqués dans les hammams et les bains au cours de la période médiévale et moderne, se sont perpétuées des habitudes jadis appréciées par les Carthaginois puis par les Romains dans les thermes.

4.2. Les potentialités en ressources en eau

Le potentiel existant en eaux thermales issues des émergences naturelles ou des forages est estimée à un total de 355 l/s. La quantité utilisée par les établissements thermaux, les hammams traditionnels et populaires est de l'ordre de 86 l/s, ce qui donne un potentiel disponible et non utilisé de l'ordre de 269 l/s, sans tenir compte des forages de la région de Hameima dans le gouvernorat du Kef donnant des débits de plusieurs dizaines l/s. La température de leurs eaux est comprise entre 30 et 40 °C et les résidus secs entre 0,7 et 14,7 g/l. Le Sud est le siège de plusieurs nappes profondes dont les plus importantes sont celles (i) du Continental Intercalaire dont les réserves totales sont estimées à 525 104 Millions de m³, (ii) Complexe Terminal (357 104 Millions de m³), (iii) de La Jeffara (7,8 104 Millions de m³). Avec des réserves régulatrices respectives de 269 Millions de m³, 584 Millions de m³ et de 195 Millions de m³. Soit un total de 1 048 Millions de m³. A l'heure actuelle tous les hammams traditionnels et populaires sont alimentés par une petite partie des eaux exhaurées par les forages agricoles. Le potentiel en eau thermique ne pose aucun problème pour l'alimentation de futures stations thermales.

4.3. La demande

Le thermalisme tunisien hérite de traditions anciennes qui remontent à l'époque romaine, remodelées et adaptées par l'introduction des hammams traditionnels. Aujourd'hui le secteur

accueil une clientèle dont seulement la moitié vient pour des raisons de santé, les autres sont motivés par la « remise en forme », « relaxation » et « prévention ». Par ailleurs, face à la nouvelle demande en tourisme de santé, la Tunisie est assez bien pourvue, par son climat ensoleillé, la qualité de ses eaux, la richesse de ses sites touristiques et notamment sa proximité des pays émetteurs. Ainsi, en accord avec les objectifs généraux du programme de développement du tourisme, le thermalisme tunisien visera simultanément plusieurs objectifs. L'augmentation des recettes touristiques du pays grâce au tourisme curatif et de santé la sensibilisation de nouveaux groupes cibles et la fidélisation d'une clientèle composée de trois générations à la place de la clientèle actuelle représentée par une seule génération. Le développement des produits pouvant être compétitifs à long terme au niveau international, La demande actuelle se répartit à raison de :

- 60% par les assurés des Caisses de Sécurité Sociale, constituée notamment de retraités et de leurs conjoints inactifs, d'employés de l'Administration, assimilables à une couche moyenne,
- 40% par une demande assez hétérogène ; on y trouve des cadres et des personnes exerçant une profession libérale, des commerçants moyens et des employés d'entreprises, des jeunes élèves et des étudiants.

Le produit recherché varie en fonction des différentes catégories : La clientèle potentielle est estimée à partir de :

- la demande générée par le secteur institutionnel de la santé (aspects budgétaires et de capacités de remboursement des CSS),
 - la demande en matière de thermalisme et de tourisme de santé et de bien-être, la demande locale sera déterminée à partir des caractéristiques et « prédisposition à payer » de la population. Cette demande se décline en différents segments à couvrir au cours de la prochaine décennie et même au-delà :
- le segment demande internationale en cure, remise en forme, détente et loisirs,
 - la demande nationale en matière de thermalisme et de tourisme de santé et de bien-être,
 - la demande nationale en produits du thermalisme, notamment en hammams réaménagés et en structures d'accueil pour catégories moyennes,
 - la demande populaire en hammams de rayonnement local, restaurés et ayant institué un système de contrôle et de respect des conditions d'hygiène. Les capacités d'accueil, actuelles et projetées à l'horizon 2016, seront en mesure d'accueillir environ 35 000 curistes par an. En sachant que la capacité de financement des Caisses Tunisiennes de Sécurité Sociale ne peut couvrir que 5 à 6 000 curistes, d'où la répartition suivante :

- Curistes tunisiens : 15 000 dont 5 à 6 000 couverts par la Sécurité Sociale,
- Curistes Etrangers: 20 000

Si les unités thermales réservent 30% de leurs activités aux cures médicalisées et 70% à la mise en forme, cette dernière représenterait environ 70 000 personnes. Soit un total de 100 000 à 105 000 clients par an.

4.4. Estimation de la demande locale :

La demande locale est déterminée à partir des caractéristiques socio-économiques et « prédisposition à payer » de la population. Cette demande se présente comme la résultante de plusieurs facteurs dont on peut citer principalement :

- L'élévation du niveau de vie de la population et la place du poste « loisirs et détente » dans la structure des dépenses des ménages,
- L'évolution de l'offre en matière d'animation et de loisirs des produits d'innovation dans ce domaine et des facultés d'adaptation de ces produits aux attentes des différentes couches sociales,
- la diversification des produits destinés aux loisirs et à la détente offerts par les grands centres urbains.

La demande locale est traduite selon différents niveaux :

- Demande « haut de gamme » et exigences supérieures de qualité et de confort
 - Demande de type « couches moyennes » et exigence minimale de niveaux de confort
- La projection des différents segments de la demande permet de cerner le volume d'activité attendu pour chaque produit.

L'analyse de la structure des dépenses selon les catégories socioprofessionnelles a montré que les couches favorables à la demande en animation et loisirs représentent 29% des ménages tunisiens. Elles sont constituées de différentes couches sociales :

- Cadres et professions libérales supérieures et patrons d'industrie, commerce et services,
- Cadres et professions libérales moyens,
- Les retraités et les autres inactifs
- Enfin, la catégorie « employés » peut être considérée comme une catégorie à potentiel évident pour la demande des produits de loisirs.

On fera l'hypothèse que parmi les 29% des ménages ayant une proportion à consommer des loisirs (ce qui correspond à 580 000 ménages), 5% seraient demandeurs de « loisirs et de détente liés au thermalisme ».

On aboutit ainsi à une demande potentielle locale de l'ordre de 29 à 30 000 fréquentations par an, soit environ 41% du marché de la remise en forme projetée (autour de 70 000).

5. Principaux éléments du diagnostic

5.1. Points forts

- L'existence de ressources en abondance et de bonne qualité.
- L'existence d'un cadre institutionnel de coordination et de mise en cohérence de la politique du secteur.
- L'existence d'unités thermales relativement performantes bien qu'à dominante cures thermales médicalisées.
- Le développement, en rapport avec celui du tourisme, de la thalassothérapie dont la similitude des produits avec ceux du thermalisme crée d'importantes possibilités de synergie.
- L'évolution favorable de la demande, notamment à l'échelle internationale, en liaison avec la structure démographique de la population et la plus grande aspiration au bien-être.

5.2. Points faibles

- Les insuffisances du cadre réglementaire et normatif permettant une classification pertinente des produits et des unités et un contrôle qualité/conformité en conséquence.
- L'absence d'un plan global de prospection, de développement et de protection de la ressource.
- L'insuffisance des équipements, de l'infrastructure, des moyens humains et organisationnels d'un grand nombre d'unités thermales traditionnelles.
- La faible perception par les promoteurs potentiels et des opérateurs financiers de l'intérêt économique du secteur.
- L'absence d'un cadre approprié pour le recherche/développement et la formation du personnel spécialisé.
- L'insuffisante intégration du thermalisme en tant que composante importante du développement local et régional.

6. Les objectifs stratégiques

Objectif 1 : Relancer l'investissement dans le secteur du thermalisme

L'objectif premier est de redynamiser le secteur du thermalisme et de relancer l'investissement. Il est attendu des retombées significatives sur l'économie nationale par la valeur ajoutée générée, la création d'emplois, directs et induits, et le développement local.

Objectif 2 : Exploiter de façon rationnelle les ressources thermo minérales

La Tunisie recèle des potentialités importantes en ressources en eau (chaudes et froides) sous exploitées, le développement du thermalisme offre l'opportunité de valoriser ces ressources et de créer de nouveaux emplois notamment au niveau régional et local.

Objectif 3. Diversifier et enrichir le produit touristique par l'offre de prestations complémentaires

Le thermalisme est en mesure de renforcer les efforts de diversification réalisés pour le tourisme et d'apporter un complément de services pouvant inciter les touristes à prolonger leur séjour dans le pays.

L'objectif visé tend à offrir, d'une part, à la clientèle étrangère un produit nouveau et de qualité, répondant aux normes internationales, de façon à concurrencer les produits des autres pays méditerranéens et, d'autre part, à impulser un mouvement plus important de fréquentation des unités thermales et des hammams par la population tunisienne, tant au niveau national que régional.

Objectif 4. Contribuer à la création d'emploi et au développement des ressources humaines

La modernisation des unités existantes et la création de nouvelles unités thermales sont de nature à impulser une demande en ressources humaines qualifiées dans les différentes spécialités ; pour répondre à cette demande, il s'agira d'introduire ces spécialités dans les programmes des institutions d'enseignement supérieur et des établissements de formation professionnelle.

Objectif 5. Contribuer à l'apport en devises et relancer le partenariat avec les investisseurs étrangers

Faire du thermalisme un produit de qualité répondant aux normes internationales et en mesure d'attirer une clientèle étrangère et de contribuer ainsi aux apports en devises. Pour cela il importe de promouvoir le produit thermal à l'extérieur et d'encourager les initiatives de partenariat.

Objectif 6 : Faire du thermalisme un levier du développement local

Cet objectif fait appel à la responsabilisation des niveaux institutionnels régional et local pour faire du thermalisme un levier de développement et un secteur d'activité économique. Cet objectif se traduira par des mesures spécifiques au niveau de l'aménagement, du financement des investissements, mais aussi de l'implication des partenaires institutionnels et des professionnels intéressés par le secteur.

7. Les politiques identifiées

Pour répondre aux objectifs identifiés, des politiques à suivre ont été tracées au cours de la seconde phase de l'étude et ont donné lieu à la définition d'actions à mener pour la prochaine décennie. Ces politiques sont résumées ci-après :

- Politique d'incitation au financement : il s'agit de promouvoir un système de financement offrant des avantages spécifiques aux promoteurs privés qui veulent s'installer dans les zones thermales et de mettre en place un système de financement pour la mise à niveau des unités régionales et locales (crédits bonifiés, fonds spécial).
- Politique de prospection, de promotion et de protection des ressources en eau. Il convient de compléter les études déjà entamées par l'Office du Thermalisme par des programmes permettant d'identifier et de répertorier les ressources en eau pouvant être mobilisées pour la mise en bouteille et pour l'exploitation des eaux chaudes. L'installation des périmètres de protection, la hiérarchisation de l'exploitation des points d'eau et le suivi de la qualité des eaux sont des mesures devant s'inscrire dans la politique de développement durable des ressources naturelles.
- Modernisation, et adaptation de la réglementation : l'introduction de nouveaux produits et la promotion de la qualité impliquent la revue de la réglementation, la normalisation, l'attribution de statut particulier aux zones thermales.
- Politique de développement des ressources humaines : cette orientation signifie la connaissance permanente de la demande en compétences et l'action en conséquence au niveau de l'offre de formation en termes de cursus à prendre en charge par les institutions de formation publiques et privées et la qualification continue du personnel.
- Politique de développement des eaux conditionnées : la qualité de l'eau doit être définie et assurée à tous les stades : (1) au stade de la classification par le biais des études médicales, (2) au stade de la production, à travers un outil industriel performant en matière d'hygiène et de sécurité, (3) au stade de la distribution, partant du point d'eau et de l'usine, la chaîne de la qualité de l'eau en bouteille doit s'étendre jusqu'au consommateur final. Par ailleurs, il est préconisé d'élaborer et de mettre en œuvre un Plan Directeur des Eaux Conditionnées (PDEC), qui permettra une meilleure visibilité pour la décennie à venir.
- Politique de promotion du produit thermal : le thermalisme est lié par sa tutelle au tourisme. L'Office du Tourisme dispose, de nombreuses structures d'accueil et de disponibilités dans les manifestations internationales pour la promotion de son produit. L'Office du Thermalisme pourrait utiliser le même canal, d'autant que ce secteur est conçu comme une gamme du

produit touristique. Toutefois, l'Office du Thermalisme aura à compléter les actions déjà entamées (tel que le site web) par des campagnes de promotion à mener régulièrement à la Radio-TV, publication.

- La politique régionale de développement du thermalisme est basée sur l'intégration de la zone thermale dans un schéma d'aménagement d'ensemble, englobant d'autres activités touristiques et culturelles et prenant appui sur le centre urbain le plus proche
- Politique d'encadrement : l'organisme responsable du développement du secteur, l'Office du Thermalisme, verra ses attributions précisées, ses prérogatives élargies et ses compétences renforcées.

Analyse des exemples architecturaux

I. La station Hammam Chellala a Guelma

1. Présentation

Hammam Chellala est édifié sur une antique cité thermale romaine qui le nom d'en raison de la qualité de son microclimat doux tempéré et des exceptionnelles propriétés thérapeutiques de ses eaux. Les eaux de HAMMAM CHELLALA sont réputées être des plus chaudes au mondes avec une température de 96° C. Ce hammam comporte 61 chambres d'hôtel et 112 bungalows, un Établissent thermale, des commerce et Loisir.



Figure 12 : façade principale de l'hôtel

2. Situation et Implantation

Hammam Chellala se situe dans la wilaya de Guelma à 20 kilomètres au Nord-Ouest de la wilaya, a une altitude 320 m sur la vallée d'Oued Bouhamdane, un microclimat doux et sec.

Le complexe est construit par l'Architect Allemand J.L VENARD durant les années 70 ; son ouverture a eu lieu en 1974, son architecture est du type moderne pour l'hôtel et le bloc thermal, mauresque pour les bungalows

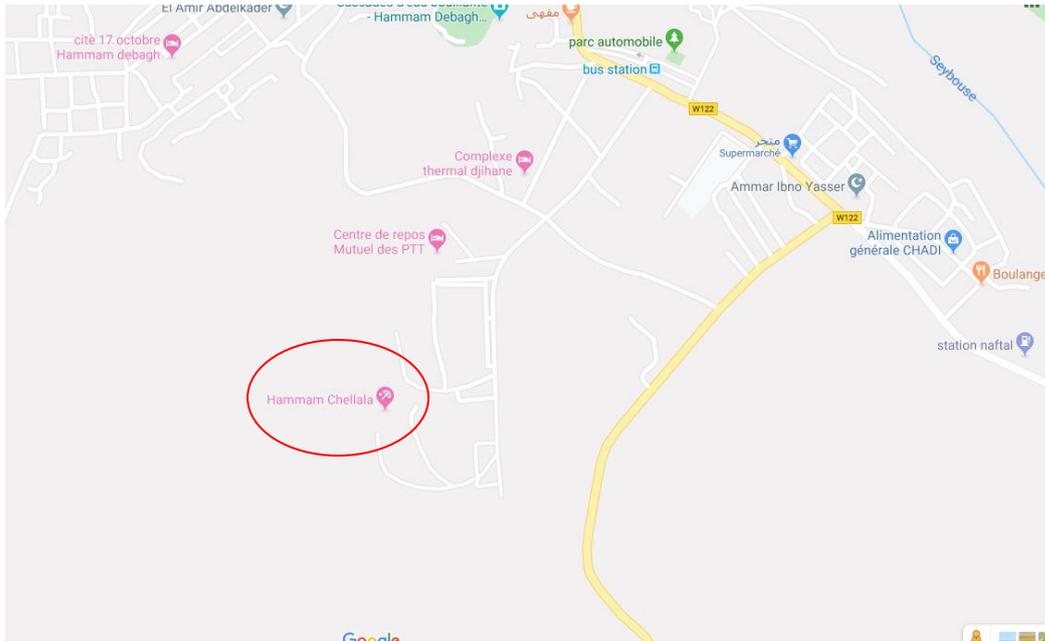


Figure 13 : capture d'écran représentant la situation du complexe

3. La surface de complexe

- La superficie totale : est de 21 Ha 94
- Surface bâtie ; 1 Ha 90
- Surface aménagée : 13 Ha 44
- Surface conservée : 5 Ha 67

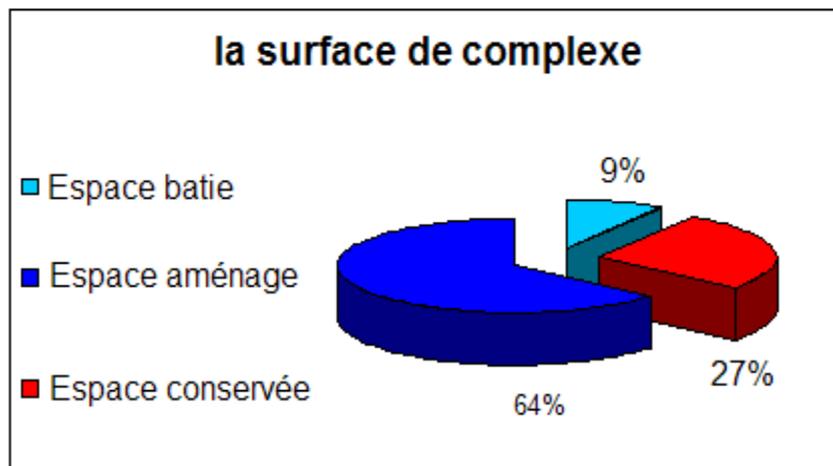


Figure 14 : surface du complexe

4. Étude du site

Le choix du site sur les conditions suivantes :

La cascade d'eau chaude constitue un pôle d'attraction pour les touristes.

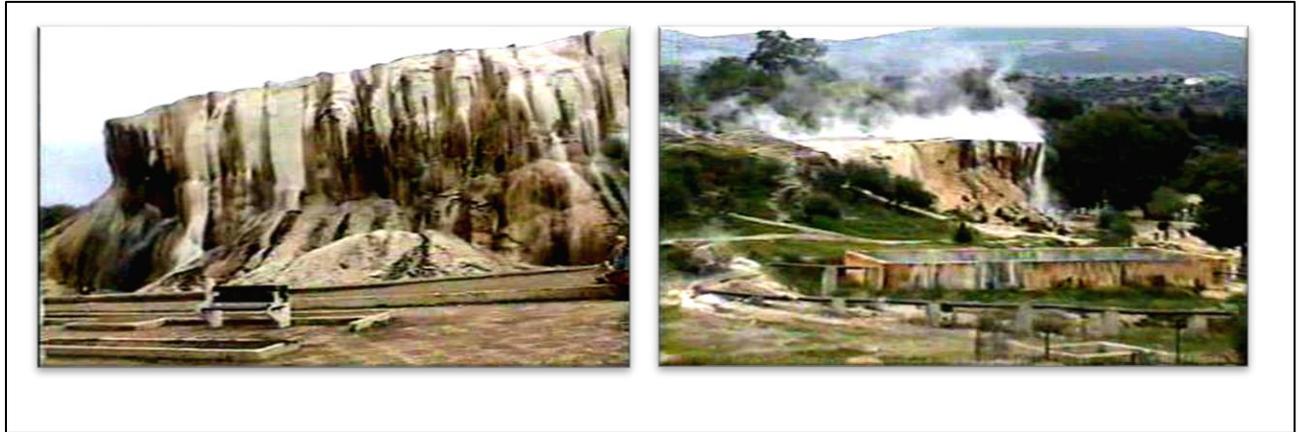


Figure 15 : cascade de hammam debagh

5. Le complexe

- Le complexe thermal de Chellala vient comme réponse à un besoin ressenti en matière de thermalisme et de tourisme pour mettre en évidence l'exploitation des richesses naturelles. (Paysage + climat + eau thermal).
- Le projet est implanté dans un site offrant le maximum des vues panoramique à proximité des sources et relié au village par l'intermédiaire d'une voie routière provenant de Guelma et Constantine.
- Ce complexe offre une vue panoramique qui donne directement sur la cascade, une qualité d'eau classée deuxième au monde par rapport à sa haute température qui est de 97° ainsi que des soins médicaux complets.

6. Classification des maladies traitable par cette source

Suivant les caractéristiques chimiques et thermiques des eaux de la source de Hammam Chellala on peut soigner les maladies :

- Les affection rhumatismales et séquelles de traumatismes.
- Les affections neurologiques.
- Les troubles endocriniens.
- Les affections respiratoires, O.R.L. gynécologiques.

II. Analyse architecturale

1. Étude de l'extérieur

1.1. Étude du plan de masse

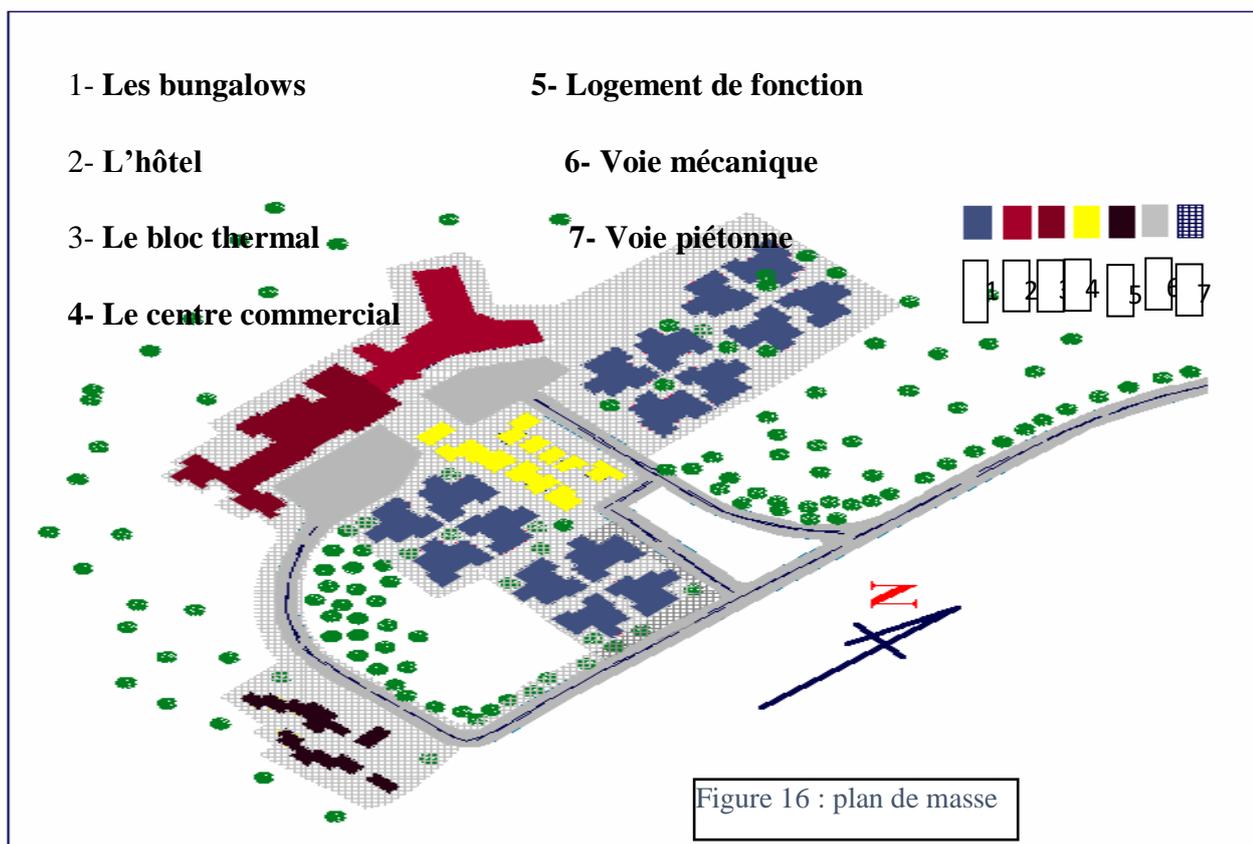
-La station thermale de Chellala est limitée par :

- Oued Bouhamdane au Sud
- La ville de Hammam Debagh au Nord.
- Des terrains agricoles à l'Ouest et à l'Est.

1.2. Schéma d'organisation des fonctions principales :

L'Architecte a opté pour une architecture semi éclatée qui présente quatre zones distinctes définissant les fonctions principales de la station :

- **L'hébergement** : hôtel et bungalows.
- **Les soins thérapeutiques** : bloc thermal.
- **Les loisirs** : terrain de sport et jardin managé.
- **Les commerces**. Ces zones sont articulées par des espaces verts et par des voies destinées à la circulation mécanique ainsi que la circulation piétonne.



1.3. Accessibilité

Il y a deux types de voies :

1.3.1. Voies mécaniques :

L'accès au projet est assuré par une seule voie mécanique principale, qui se divise pour donner plusieurs chemins secondaires (Deux voies principales aménagées en parking qui reçoit le flux mécanique) l'un des deux chemins mène à l'hôtel, et l'autre mène au bloc thermal.



Figure 17 : voie mécanique menant vers le bloc thermal



Figure 18 : voie mécanique menant vers l'hôtel

Il existe également 3 voies secondaires, un accès pour piétons et un accès pour l'administration et un accès pour le personnel



Figure 20 : accès au personnel médical



Figure 19 : accès au personnel administrative

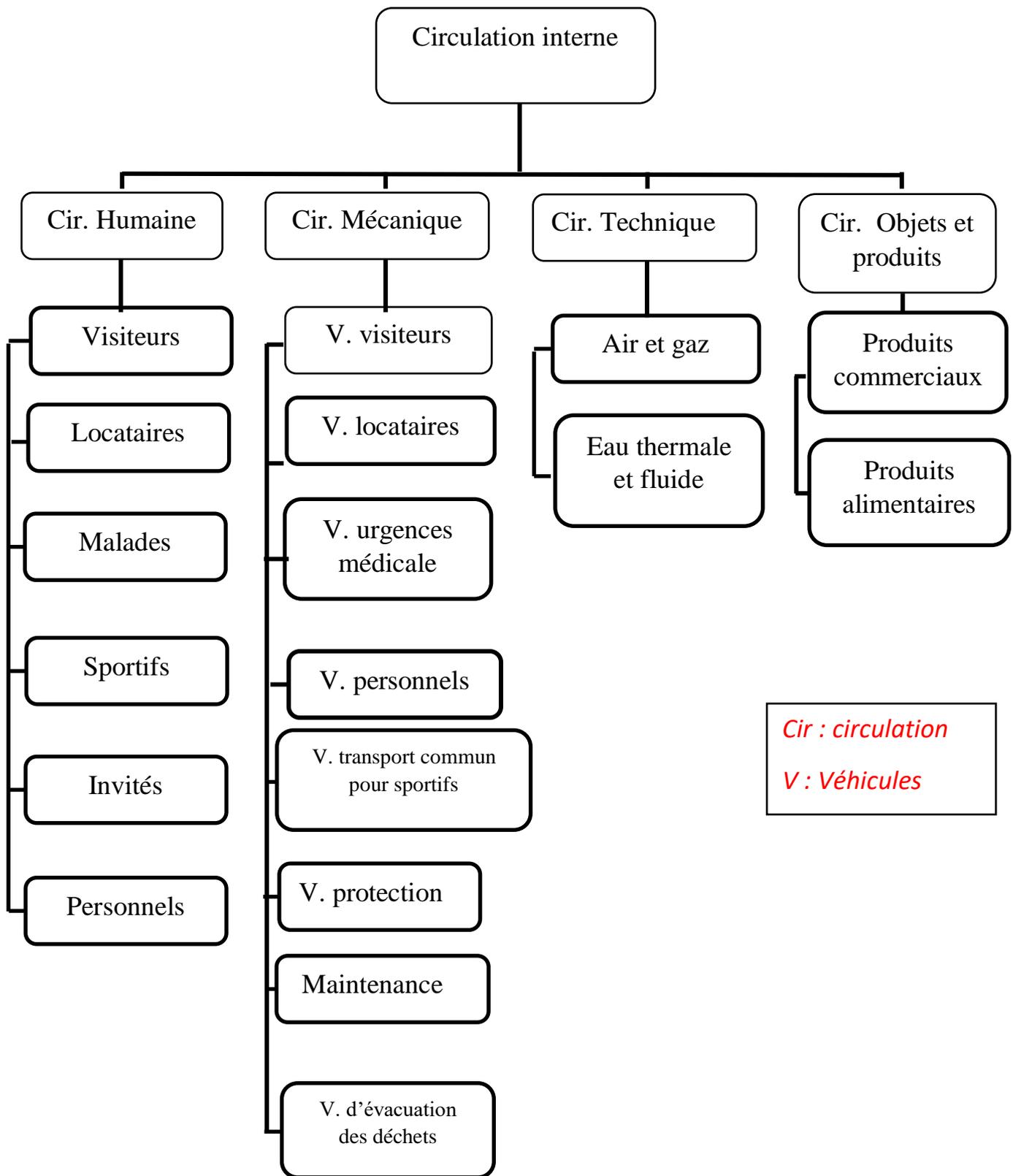
1.3.2. Voies piétonnes :

Les voies piétonnes sont aménagées à l'intérieur du complexe thermal.

Elles mènent jusqu'aux bungalows et assurent la circulation entre les bungalows et les espaces verts.



Figure 21 : Exemples des voies piétonnes qui mènent de l'hôtel aux bungalows



Cir : circulation
V : Véhicules

Organigramme représentant les types de circulation interne

La circulation des hommes, véhicules, matériels obéira à des concepts de hiérarchisations et de séparations pour préserver une fonctionnalité rationnelle dans le complexe,

Il existe par ailleurs plusieurs accès qui mènent aux différents blocs de la station et qui assurent l'articulation entre les différentes fonctions qui y existent, à noter :

- **Des voiries** : d'une largeur de 6m contournant les différentes zones
- **Des ronds point** : permettant une circulation facile et fluide
- **Des accès piétons** : se trouvant au niveau des bungalows et du centre commercial.



Figure 23 : Voiries de largeur de 6 m



Figure 22 : rond-point

-La plus grande densité de circulation piétonne se trouve au niveau des bungalows et des commerces

1.3.3. Les aires de stationnements :

Le complexe dispose d'un parking de 60 places destiné aux personnels de service et un autre de 90 places destiné pour les usagers.



Figure 24 : exemple d'aires de stationnements

1.4.Espaces verts et aménagements extérieurs :

1.4.1. L'espace vert

L'espace vert est approprié par les curistes internes, ils présentent un espace intime. Donc il est retiré par rapport au flux des autres espaces. Plusieurs activités se déroulent dans ces espaces :

- Jeux (enfant + adultes)
- Détente
- Rencontre.



Figure 25 : exemple d'espace vert

1.4.2. Les aires de jeux et de sport :

- Stade
- Promenade
- Jeux pour enfants
- Zone utilisée par les curistes internes
- Zone utilisée par les curistes externes



Figure 26 : Exemple d'aires de jeux pour enfants non fonctionnel due à l'éloignement par rapport à l'entrée du complexe

1.5. La Volumétrie :

Le projet se présente en monobloc, composé de masses cubiques intégrées au site qui donne à l'ensemble du projet une tendance à la simplicité des formes.

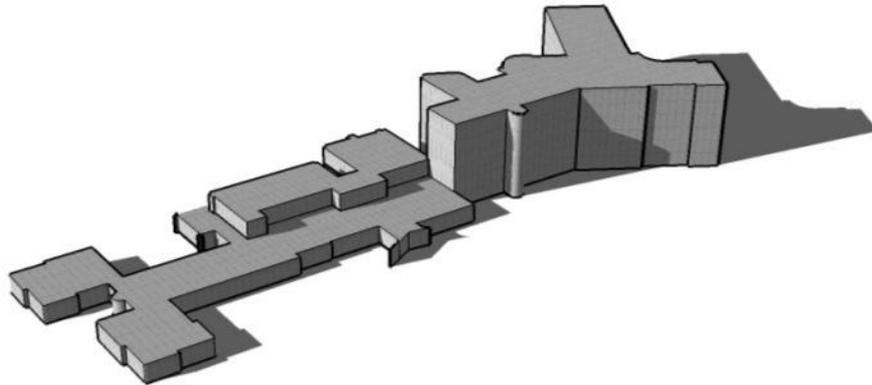


Figure 27 : Volume du projet

1.6. Façade d'ensemble :

Pour le style architectural nous avons le style moderne qui apparaît au niveau de l'hôtel et le bloc thermal et le style mauresque au niveau des bungalows. La lecture des façades a montré une horizontalité marquée par une faible hauteur ainsi qu'une dominance du bloc thermal par les pyramides.



Figure 29 : façade du bloc thermal



Figure 28 : façade de l'hôtel



Figure 30 : façade des bungalows

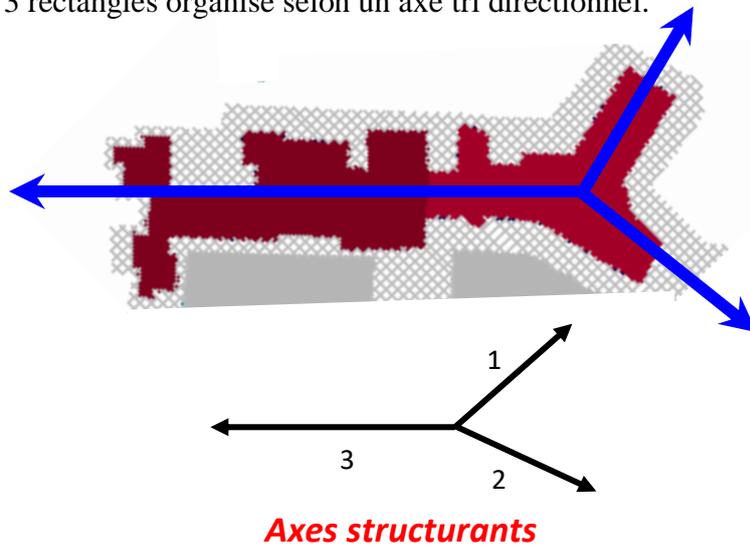
2. Étude des entités fonctionnelles :

2.1. Bloc d'hébergement :

2.1.1. L'hôtel :

• La composition plane

Le bloc d'hébergement « hôtel » est d'une composition plane simple. C'est le résultat de la combinaison de 3 rectangles organisé selon un axe tri directionnel.



• **Présentation des différents plans:**

Niveau sous-sols :

Groupe les locaux de services et les locaux personnels. Ces espaces sont liés horizontalement par un hall et verticalement par une cage d'escalier ainsi que par un monte-charge pour faciliter la relation avec les autres locaux du bloc

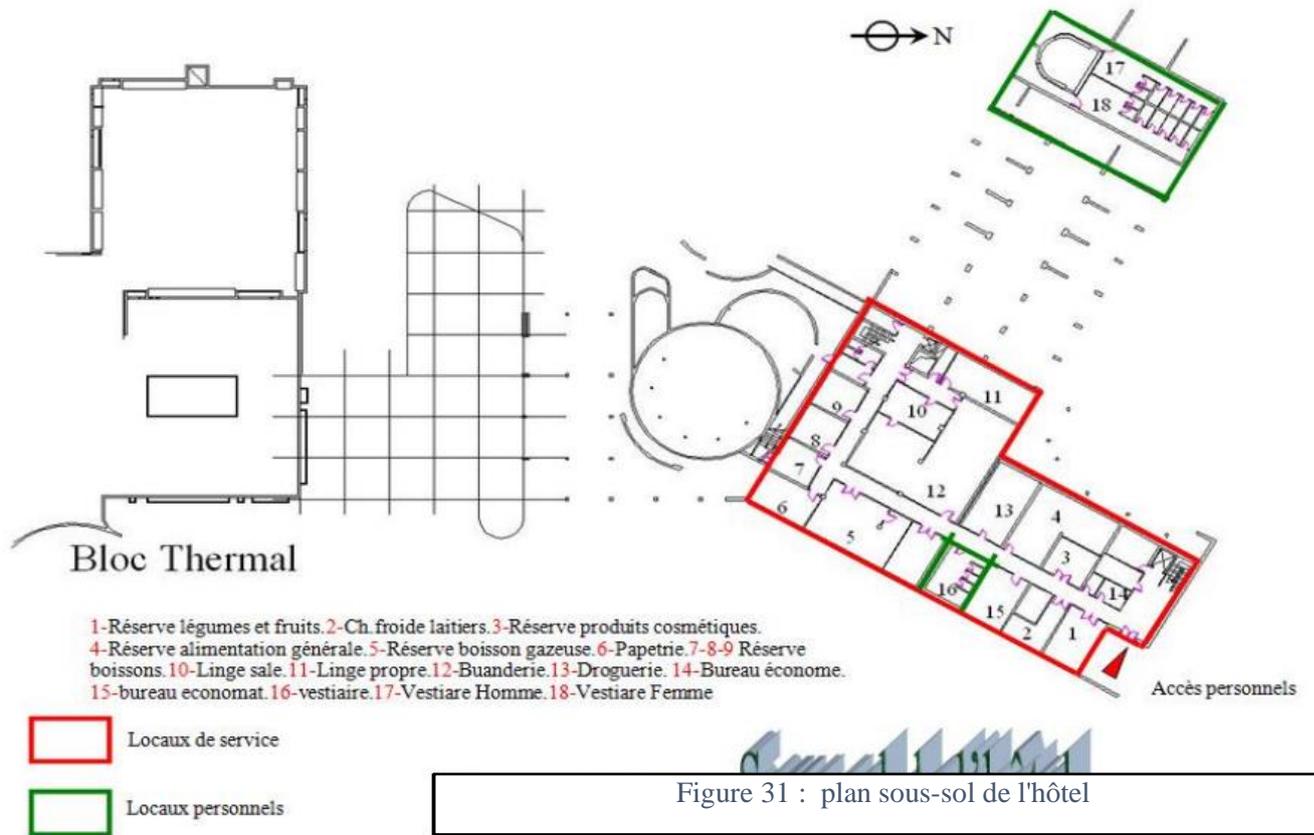


Figure 31 : plan sous-sol de l'hôtel

Le niveau R D C :

Ce niveau est composé d'un hall d'accueil et de réception, une cuisine et des appartements. L'autre accès donne sur l'administration, une salle de cinéma ainsi qu'un théâtre en plein air. La liaison verticale est assurée par une cage d'escalier et deux ascenseurs

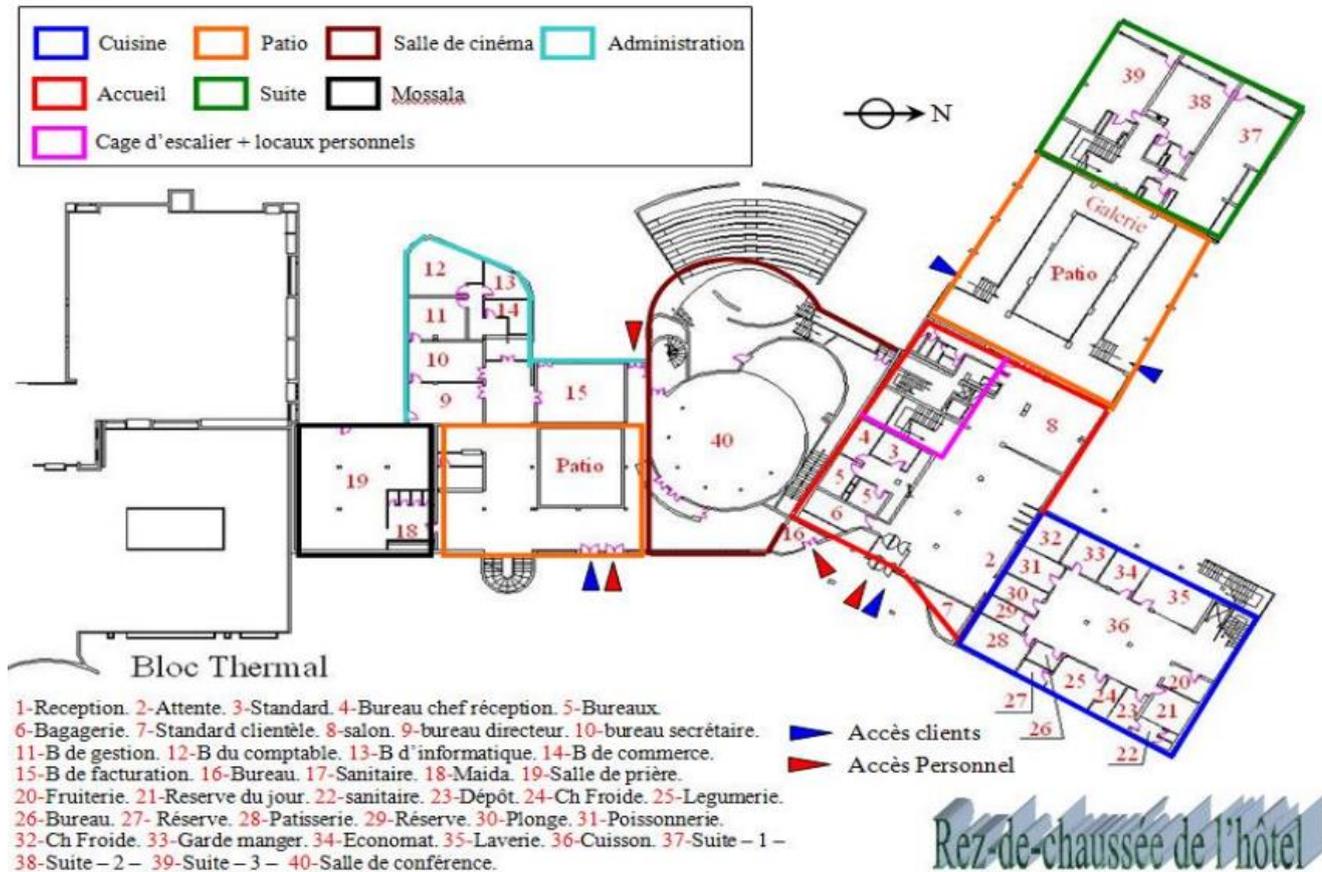


Figure 32 : plan RDC

Hall d'accueil

Il offre par sa conception un avantage au fonctionne de l'établissement par sa mezzanine qui permet une transparence orientant l'utilisateur

Il est bien aménagé et animé par du patio, pour intégrer l'environnement naturel qui participe à l'espace intérieur.



Figure 33 : Photo représentant la réception vue de l'entrée principale



Figure 34 : Photo représentant le Hall d'accueil depuis la mezzanine

Le rez de chaussée de l'hôtel comporte :

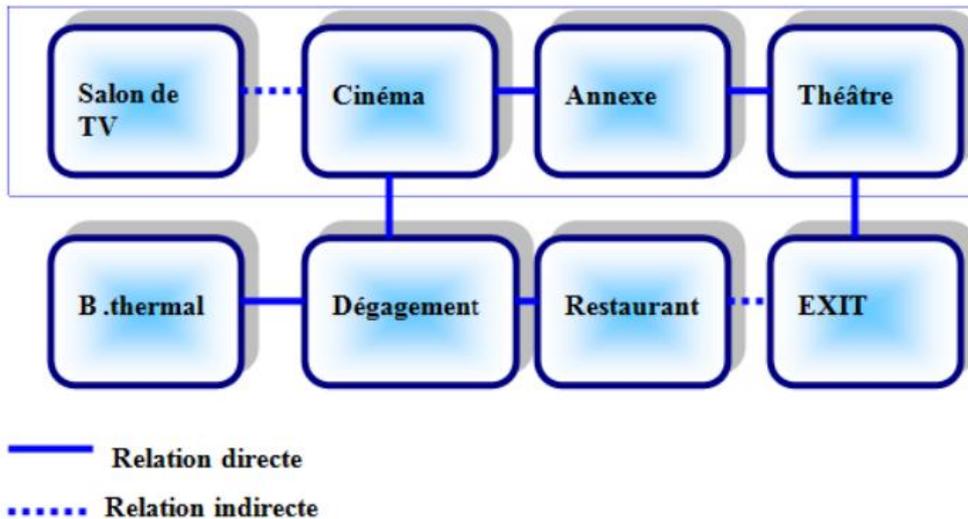
- Une salle de cinéma.
- Deux salons TV (homme et femme).
- Un théâtre en plein air.



Figure 36 : théâtre plein air



Figure 35 : salle de cinéma



Le premier niveau :

Reliés au RDC du bloc thermal par l'intermédiaire d'un hall, il est composé de deux restaurants, une pour les curistes et l'autre pour les passagers, deux salles TV, une salle des fêtes et une cafétéria.

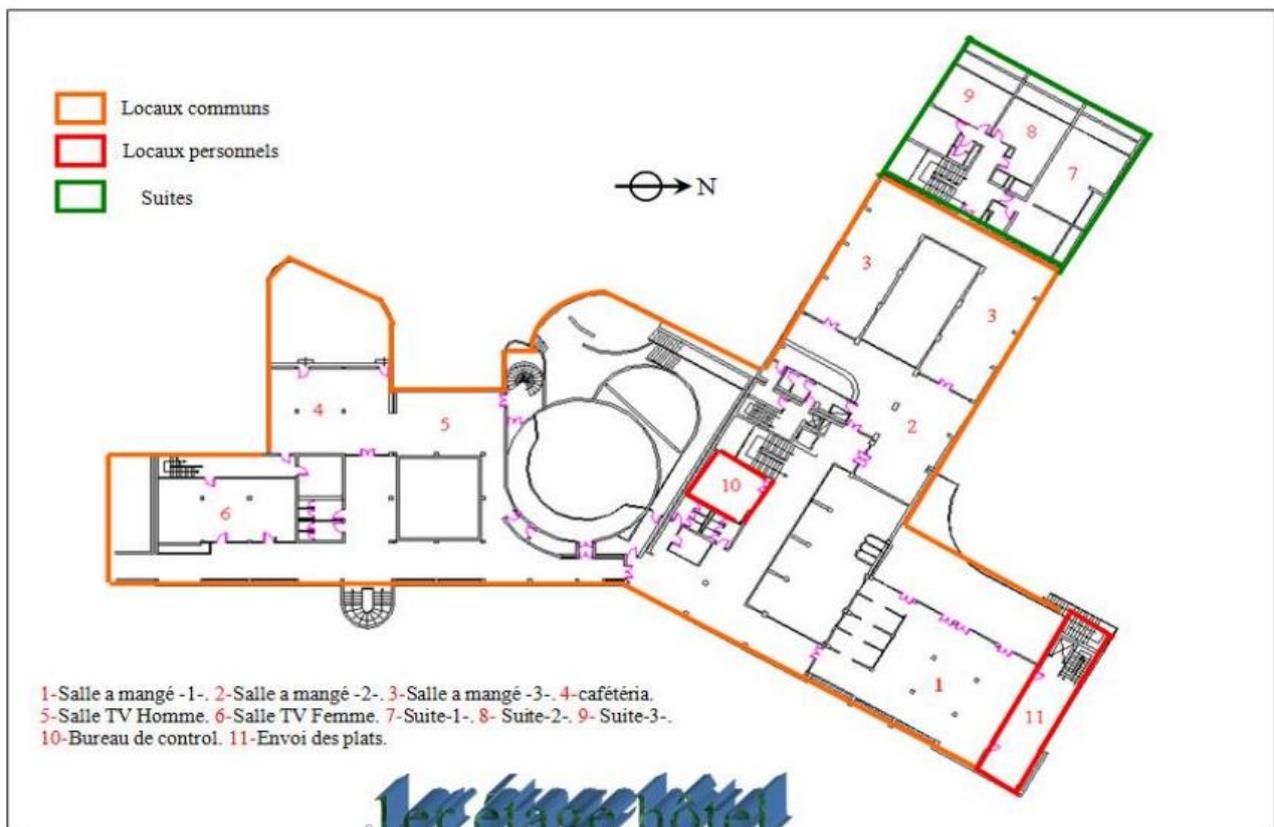
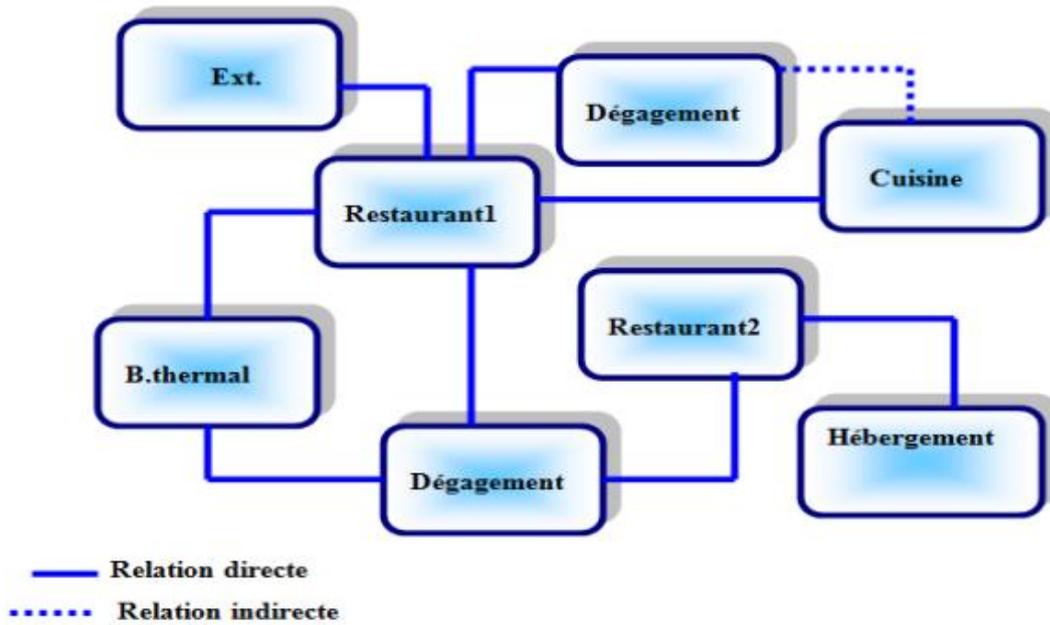


Figure 37 : plan 1er étage



Restaurant :

L'hôtel possède deux restaurants au 1ère étage capacité =158 places ils sont articulés autour du hall d'accueil



Figure 39 : Le restaurant pour les curistes



Figure 38 : Le restaurant pour les passagers ou visiteur

Cafétéria :

Située au 1ère étage et considéré comme un point d'articulation entre l'hôtel et le bloc thermal capacité : 120 places



Figure 40 : cafétéria

Le deuxième, troisième et quatrième niveau :

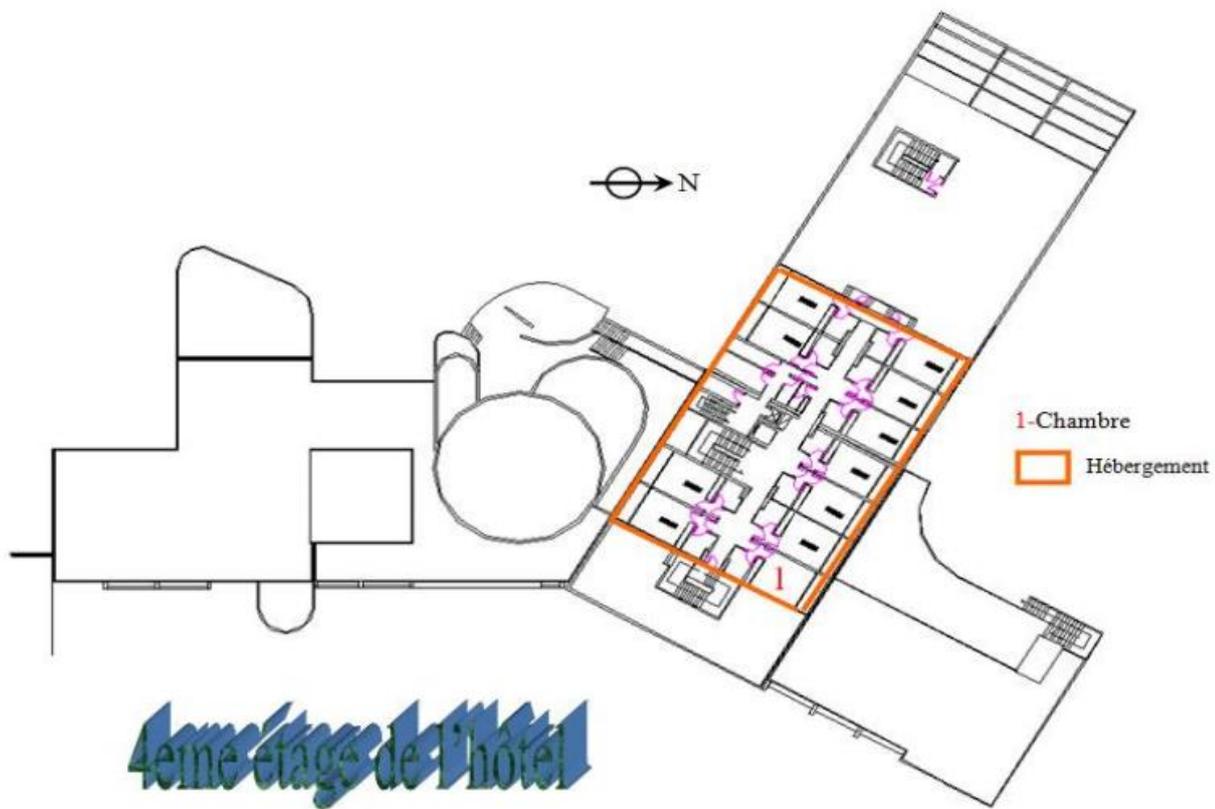


Figure 41 : plan du 2,3,4 eme étage

- Correspond à la partie de l'hébergement, où se trouvent les chambres et les suites organisées le long d'un couloir. Composé de 58 chambres, totalisant 155 lits répartis comme suit :
- 32 chambres à 3 lits.
- 17 chambres à 2 lits.

- 05 suites à 3 lits.
- 05 suites à 2 lits.



Figure 43 : chambre a grand lit



Figure 42 : chambre a 2 lits

2.2. Les bungalows :

Il existe 112 bungalows implantés dans la station ; ces derniers sont répartis en 16 groupements et chaque groupement est composé de 07 bungalows de 3 types

- Type I: 48 bungalows.
- Type II: 48 bungalows.
- Type III : 16 bungalows.

Le petit 48 : Séjour + Une chambre de un lit + Cuisine + WC + Douche + Cour Central

Le moyen 48 : Séjour + chambre de 2 lits + Cuisine + WC + Douche + Cour centrale

Le grand 16 : Séjour + 2 chambres de 3 lits + Cuisine + WC + Douche + cour centrale

Dans Les trois types de bungalows les pièces s'organisent autour d'une cour.



Figure 44: plan d'un lot de bungalows

2.3.Bloc thermal :

Il est constitué de deux parties :

- Balnéothérapie
- Kinésithérapie.

Balnéothérapie :

Composé de deux parties :

- L'une pour curiste
- L'autre pour passants

Pour les curistes :

25 bains individuels et 2 douches lombaires, 2 salles d'inhalation, 2 douches au jet



Figure 46 : bain simple



Figure 45: Salles d'inhalation

- Les douches et les bains sont séparés par un hall central et chaque partie est liée à l'accueil qui suit et organise le trajet du curiste.
- Dans chacune des parties, il y a deux sortes de circulation :
- L'une pour curistes et L'autre pour le personnel centralisé entre les deux rangés de bains et la même organisation pour les douches des autres niveaux.
- Chaque salle de bain possède deux espaces de repos, Le premier est utilisé pour le repos après le bain et le second est utilisé par un autre curiste qui se déshabille en attendant son tour.

Pour les passants :

14 Bains individuels :

- Situés à l'extrémité de l'axe du bloc thermique avec une partie pour femmes et une autre pour hommes, ayant la même organisation que celui des curistes
- Dans la conception on n'a pas prévu les bains pour passants mais les responsables de l'établissement par nécessité ont choisi ce bloc pour les passants.
- Cette partie du bloc thermique n'était pas prévue pour les passants

Bains collectifs :

- Piscine de rééducation
- Une pour femmes
- Une pour hommes
- Une pour enfants



Figure 49: piscine pour femme



Figure 48: piscine pour homme



Figure 47: piscine pour enfant

Elle se trouve au RDC du bloc thermique pour faciliter l'accessibilité aux handicapés et aux curistes non hébergés.

Ce service se compose de

- Une salle de gymnastique utilisée à la fois pour la pouliothérapie et la gymnastique
- Une salle pour la réserve matérielle en relation directe avec la salle de gymnastique
- 2 cabines de paraffines
- 2 cabines de massage
- 2 salles pour l'électrothérapie
- 2 cabines d'infra rouge
- 2 cabines d'ultra violet



Figure 50 : salle de gymnastique



Figure 52: salle de massage



Figure 54 : salle de paraffine



Figure 53: salle d'électrothérapie



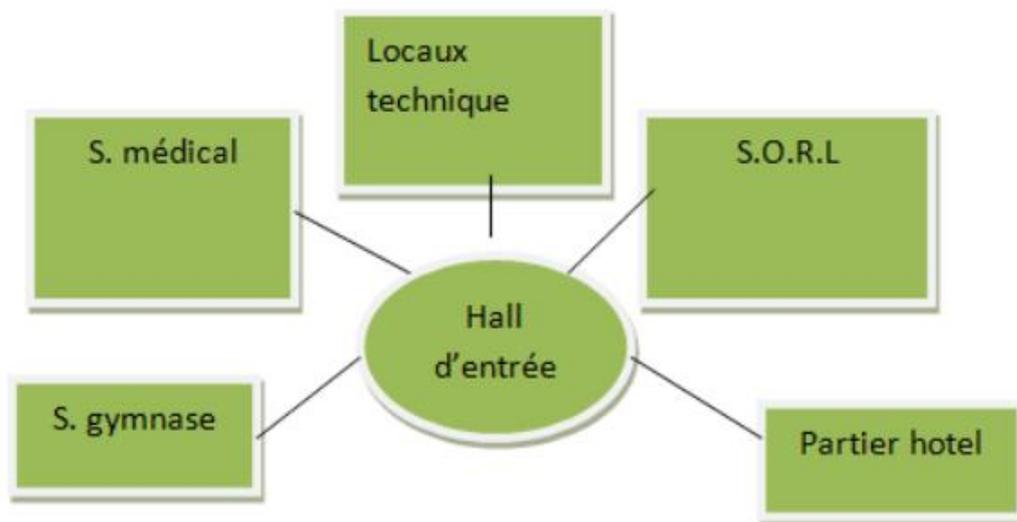
Figure 51: salle infrarouge

Le 1er niveau(R.D.C): Comprend un hall d'entrée et d'attente qui donne vers les différents services : *Service médical. *Service O.R.L. *Service de- réduction fonctionnelle (mécanothérapie électrothérapie: infra rouge, ultra son., pouliothérapie, physiothérapie..... *La salle de gymnase regroupe la mécanothérapie et la pouliothérapie. *Les locaux sont situés au deux niveau (sous-sol, R.D.C).



figure 55: plan RDC du bloc thermique

- 1-Réception
- 2-S. médical
- 3-Kinésithérapie
- 4-S .gymnase
- 5-Reserve matérielle
- 6-Nébulisation
- 7-Inhalation o.r.l.
- 8-Chaufferie
- 10-Cantine
- 11-Vestiaire
- 12-Garage



Le 02em niveau (1er Etage) : Est composé de deux(2) parties une pour passants et l'autre pour curiste.

Partie passants : Compose des baignoires individuelles séparées de l'autre partie par la différence de niveau et avec des accès différents.

Partie curiste : Les baignoires pour curiste sont composées de :

-16 baignoires individuelles pour passants -10 baignoires ordinaires -02 baignoires segmentaires. -04 baignoires de massage sous l'eau. Et la partie douche : 10 douches simples. 02 douches avec massage sous l'eau (filiforme). 01 salle de douche au jet. -02 piscines de ré-éducation

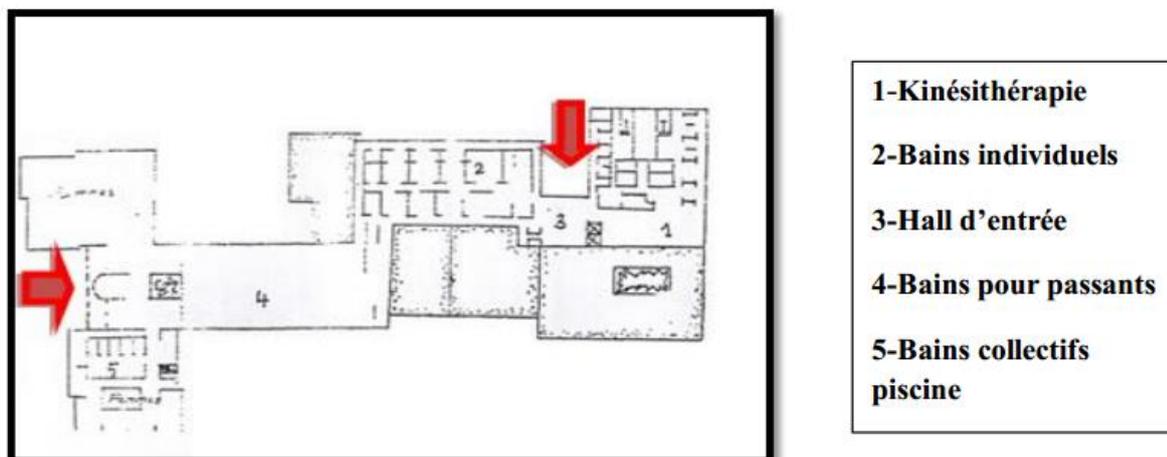
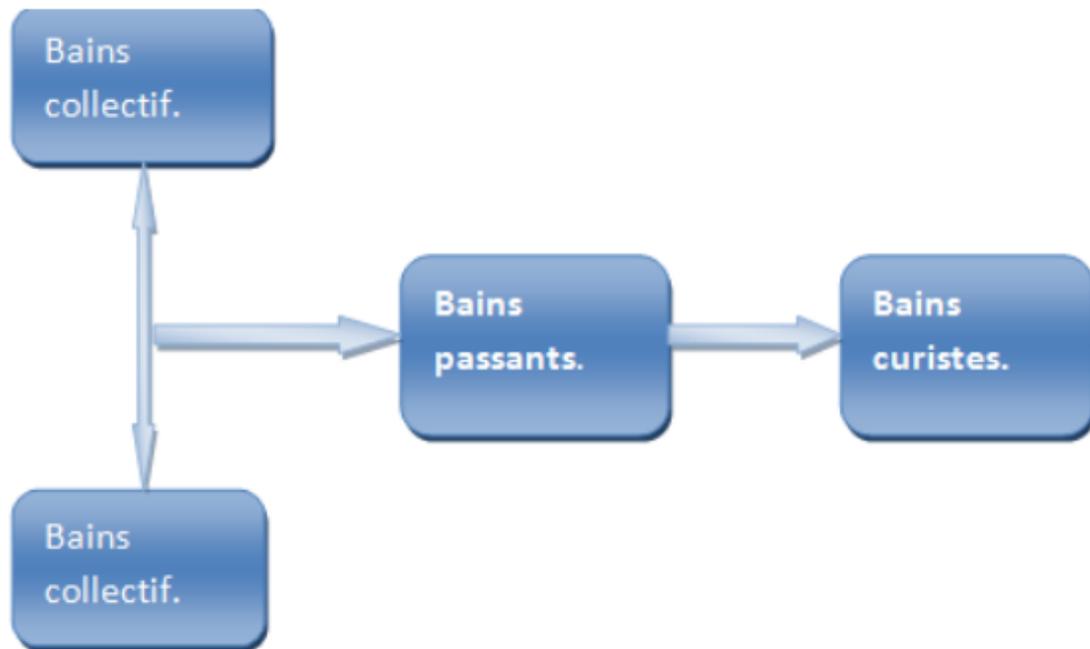


Figure 56 : plan du 2 eme étage



Conclusion de l'étude d'exemple du complexe hammam Chellala :

Lorsque nous avons analysé l'exemple de hammam Chellala nous avons trouvé que le choix du site pour la construction de ce type d'établissement est primordial, ceci nous informe sur l'importance de l'implantation du complexe El Chellala dans un site qui lui a permis d'avoir des vues panoramiques très intéressantes. Avec une hauteur dominant le village avoisinant ce qui permet sa valorisation. Du point de vue fonction on retient que l'assemblage du bloc thermal avec l'hôtel facilite la circulation, avec une circulation séparée entre les curistes et le personnel ce qui assure le confort aux usagers et le bon fonctionnement de l'établissement. La centralisation du commerce favorise un bon service pour les usagers et la présence des espaces verts comme espaces de détente et de rencontre favorisent de bonnes relations entre les personnes et dans le complexe cependant il reste à maintenir l'entretien de ces derniers au sein de la station.

II. Le centre thermo ludique CALDEA :

1. Présentation

Conçu par l'architecte Jean-Michel Ruols, ce centre abrite un spectaculaire ensemble ludique basé sur l'eau thermale. Il réunit l'eau thermale, la glace, la vapeur, l'air chaud, l'eau à pression... et il offre un voyage de sensations diverses comme se mettre dans l'eau sous toutes ses formes, au sein d'installations spectaculaires. Caldea a ouvert ses portes le 24 mars 1994. Il a su renforcer sa position sur le marché du tourisme de santé et de bien-être, par de nouvelles installations thermales. En 2010 un espace Wellness a été ouvert offrant, ainsi, aux visiteurs plus de 42.000 m² d'installations thermales et de services annexes.



Figure 57 : centre thermo ludique Caldea

1.1.Situation et Implantation

A 1.024 mètres d'altitude, le centre thermo ludique est situé en plein centre d'Scaldes - Engordany, au cœur de l'Andorre, entouré de hautes montagnes où les chutes de neiges sont fréquentes et brutales même en été.



Figure 58 : situation du centre thermo ludique Caldea

2. Analyse architecturale

2.1. Etude de l'extérieur

2.1.1. Plan de masse

Le projet est conçu en mono blocage avec interrelation harmonieuse entre le corps et l'eau. Le plan de masse est compact pour des raisons climatiques et pour un traitement d'air qui permet, en tout point, d'assurer le maintien de la température et de l'hygrométrie dans la zone de confort physiologique. L'accessibilité est assurée par un accès principal mécanique et un autre piéton qui mène vers l'entrée.



Figure 59 : maquette représentant le plan de masse

2.1.2. L'architecture du bâtiment

C'est une architecture futuriste remarquable, les façades extérieures utilisent un verre semi-émissif, spécialement fabriqué pour assurer une parfaite luminosité à l'intérieur du centre. Son volume est marqué par la tour en pyramide à 80 mètres de hauteur qui forme une pointe. Sa couleur est conçue comme un miroir à mille facettes, change toutes les heures en fonction du temps, donnant l'image d'un immeuble en forme de montagne de glace. La luminosité extérieure filtrée par les parois de verre, les reflets naturels de l'eau, la fibre optique recouvrant la charpente métallique et la répartition des espaces aquatiques. Lorsque la nuit tombe, les spots lumineux accompagnent la musique et les jets d'eaux pour offrir aux baigneurs et aux clients du restaurant, l'aquarium, une véritable mise en scène féerique et magique au Centre.

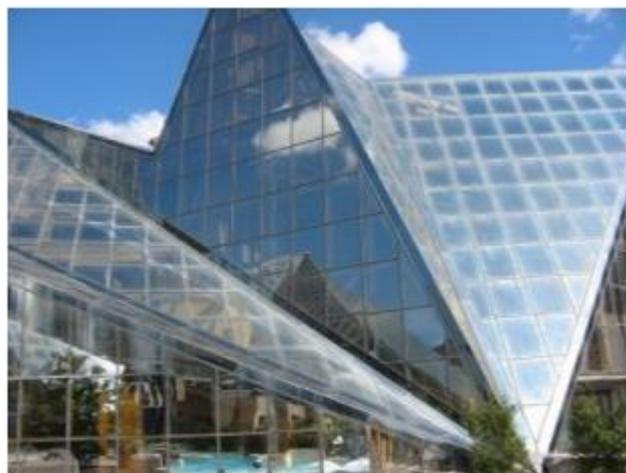


Figure 60 : revêtement des façades du centre Caldea

2.2. Etude de l'intérieur

2.2.1. Organisation spatio- fonctionnelle

Caldea propose aux visiteurs deux espaces distincts mais complémentaires, permettant à chacun de choisir la meilleure façon de se détendre : espace thermo ludique et espace soins « wellness ». Les revêtements intérieurs réalisés en marbre, granit et grès pressés antidérapants, couvrent une surface d'environ 10.000 m².

- Niveau sous-sol



Figure 61 : plan sous-sol du centre caldea

L'espace thermo ludique : pour se relaxer quelques heures pour oublier le stress et la fatigue.il se compose de :

- La lagune intérieure
- La lagune extérieure
- Jacuzzi extérieur
- Patio de glace : Chaleur sèche d'environ 80°
- Hamman (bain turc).
- brumisation : bain de vapeur a 55°

- Les bains Indo-Romains
- Pédiluves
- Douches différentes pressions
- Sauna avec lumière relaxante.

-La lumière de Wood

• **Niveau Rdc :**

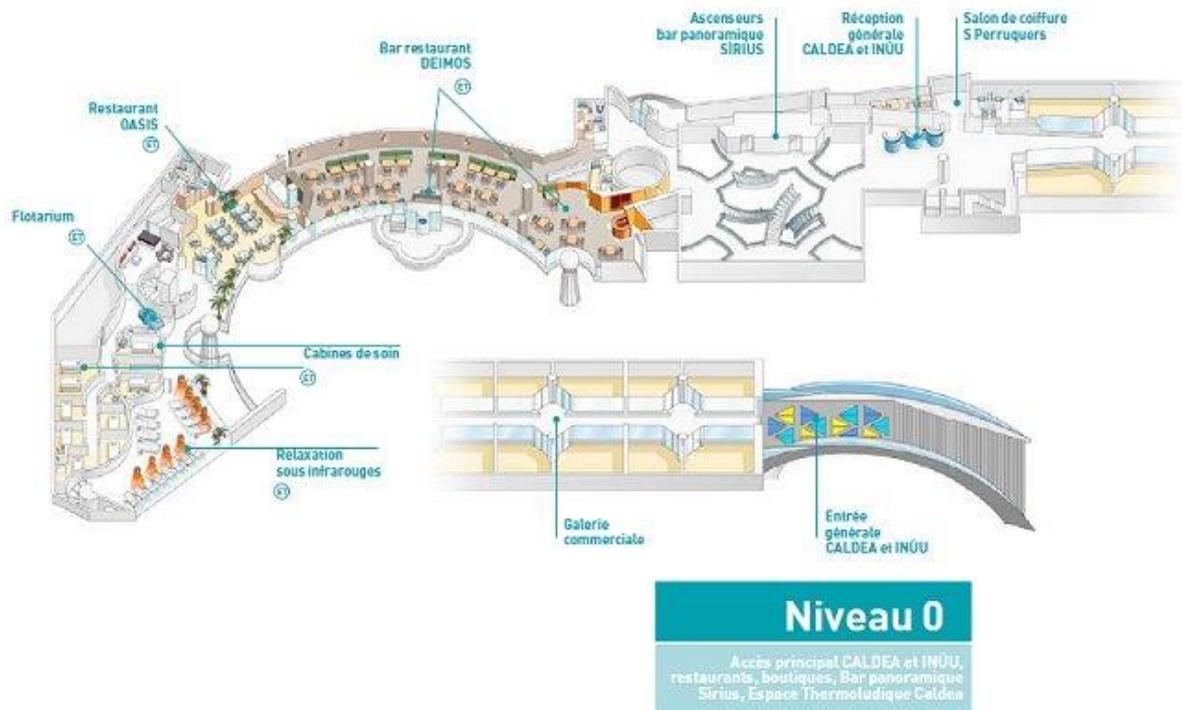


Figure 62 : plan Rdc du centre caldea

La restauration : le centre propose un bar panoramique et trois restaurants proposant une gastronomie variée, différente et originale.

Un cinéma dynamique, une boutique et une galerie commerciale, ainsi qu'un espace pour les plus petits, avec activités ludiques et service de garderie.

• **Niveau 1 :**

SCHÉMAS DES INSTALLATIONS



figure 63 : plan du 1er étage du

L'espace club : Situé en mezzanine, il accueille les membres inscrits à l'année et qui suivent un programme de 1 à 15 jours. il se compose de :

- | | |
|---|-------------------------|
| 1- Saunas. | 14- Bain Aztèque. |
| 2- Cabines UV. | 15- Zone de relaxation |
| 3- Vestiaires et casiers. | 16- Bain relaxant |
| 4- Accès à la salle de musculation. | 17- Cabines esthétique. |
| 5- Ascenseur Panoramique du bar Sirius. | |
| 6- Réception du Wellness. | |
| 7- Mur d'escalade. | |
| 8- Bar aquatique. | |
| 9- Marbres chauds. | |
| 10- Jacuzzis extérieurs et solarium. | |
| 11- Salle de relaxation sur les lits à eau. | |
| 12- Bain aux pamplemousses. | |
| 13- Cabines de massage. | |

Conclusion de l'exemple du centre thermo ludique de Caldea :

En premier lieu nous avons analysé l'exemple du centre thermo ludique ceci nous informe sur l'apport du concept du ludisme au thermalisme, le complexe Caldea n'est pas juste un centre médical qui se base sur les soins grâce aux propriétés thérapeutiques de son eau thermale mais il va plus loin. Il propose des formules et des activités ludiques pour la remise en forme, le ressourcement et la relaxation en créant une atmosphère plus attirante et joyeuse. L'architecte propose une architecture remarquable avec des espaces divers, fluides, animés par le jeu des lumières qui influencent sur l'ambiance du centre durant la journée. Les spots lumineux pendant la nuit sont accompagnés par la musique et les jets d'eaux, créant ainsi une ambiance féerique pour les visiteurs. Ce dont nous tiendront compte aussi c'est une conception qui est durable vu le choix des matériaux, la gestion de l'eau et le traitement d'air.

III. Le complexe thermal « Taunus Thermes » -Allemagne :

Les critères du choix : Le choix de cet exemple est basé sur les conditions suivantes :

- o Cet établissement est considéré comme un établissement de luxe, il peut accueillir quotidiennement 250 curistes.
- o En plus des prestations classiques, il offre plusieurs cures médicales spécialisées et un programme de loisirs.

1. Présentation :

Le "Taunus Terme" est un complexe thermal allemand qui contient des espaces thérapeutiques et des bains relaxants créé par le « Groupe en osier » dans la ville Bad Homburg, et qui propose toute l'année, détente et repos dans une ambiance d'Extrême-Orient, il exprime quelque chose d'incomparablement raffiné: Le distributeur d'eau est le bonheur comme infinie des êtres humains a joué dans des formes toujours nouvelles.

Il est construit 1980, mais le 12 Février 1983, il a été détruit par le feu presque complètement à cause d'un défaut électrique dans la zone de solarium. Les dégâts matériels s'élèvent à plus de 50 millions de marks allemands. Le feu de la piscine couverte 1800 pieds carrés a été l'une des plus importantes opérations de lutte contre l'incendie dans la région. Le 20 Janvier 1984, le 'Taunus Terme' a été rouvert.

Le paysage sous-marin du « Taunus Terme » est plus de 1400 mètres carrés. Le plein air et piscine couverte sont à 31 ° C pour l'eau chaude.



Figure 64 : Le complexe thermal « Taunus Thermes » -
Allemagne

1.1. Situation et implantation :

La « Taunus Terme » est située à Bad Homburg, à environ 10 km au nord de la ville de Frankfurt, dans la réserve naturelle de Haute-Taunus en Allemagne.



Figure 65: l'implantation du complexe

2. Analyse architecturale

2.1. Etude de l'extérieur

2.1.1. Plan de masse

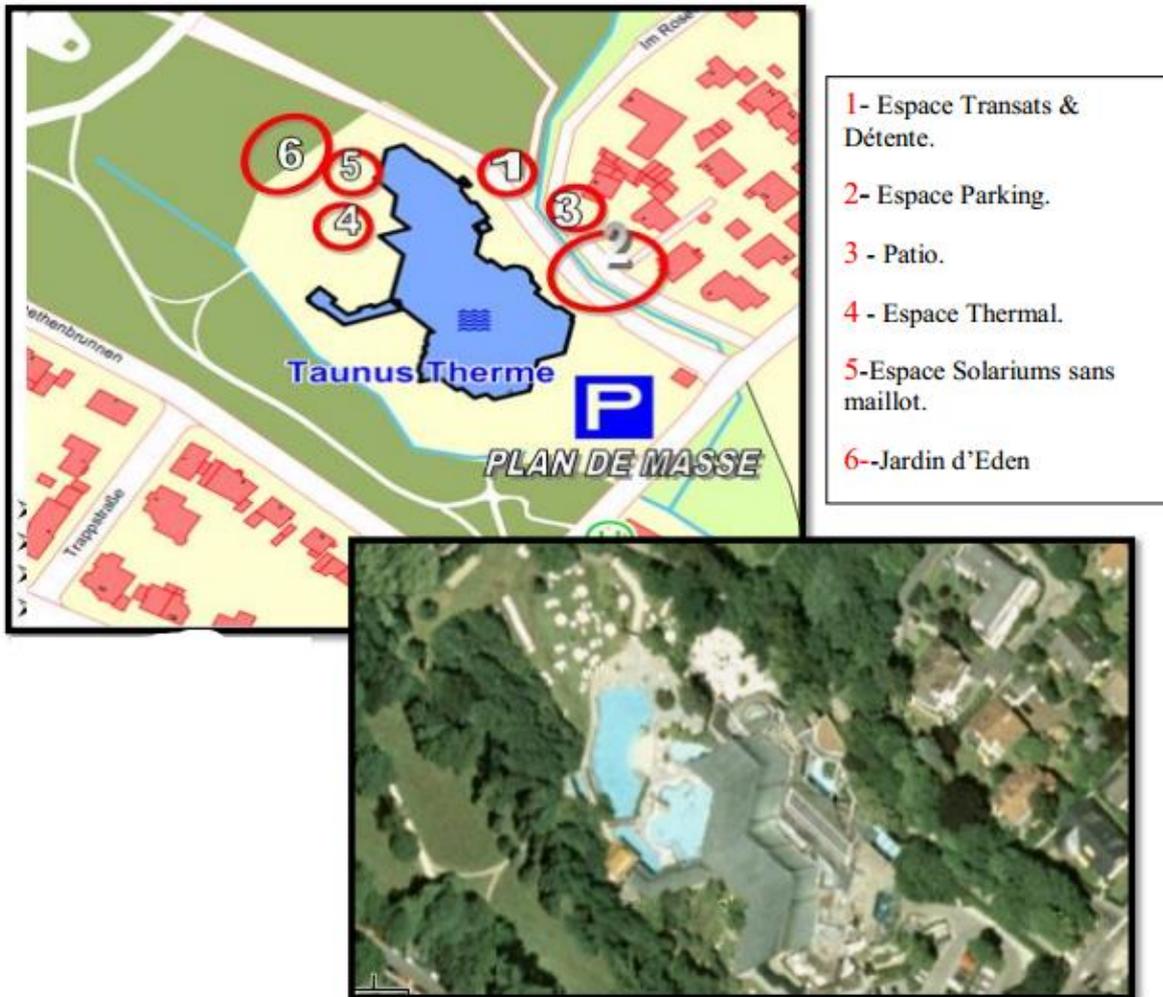


Figure 66 : plan de masse

2.1.2. Les accessibilités :

On remarque que la situation du « Taunus Terme », dans un point d'articulation des deux boulevards, lui permet une accessibilité facile surtout pour les véhiculés. La multipliée des accès, soit mécaniques ou piétonnes, assure la bonne gestion au niveau de la circulation humaine et mécanique, et évite le problème d'encombrement :



Figure 67 : les accessibilités

- 2 accès mécanique qui mènent directement vers le parking.
- 2 accès piétons qui mènent vers l'entrée principale. Des portes d'entrée automatiques sont installées pour que les personnes, se déplaçant en fauteuil roulant (handicapés), puissent désormais atteindre à l'intérieur sans contrainte. L'espace thermal est accessible aux personnes à mobilité réduite (pas de marches).

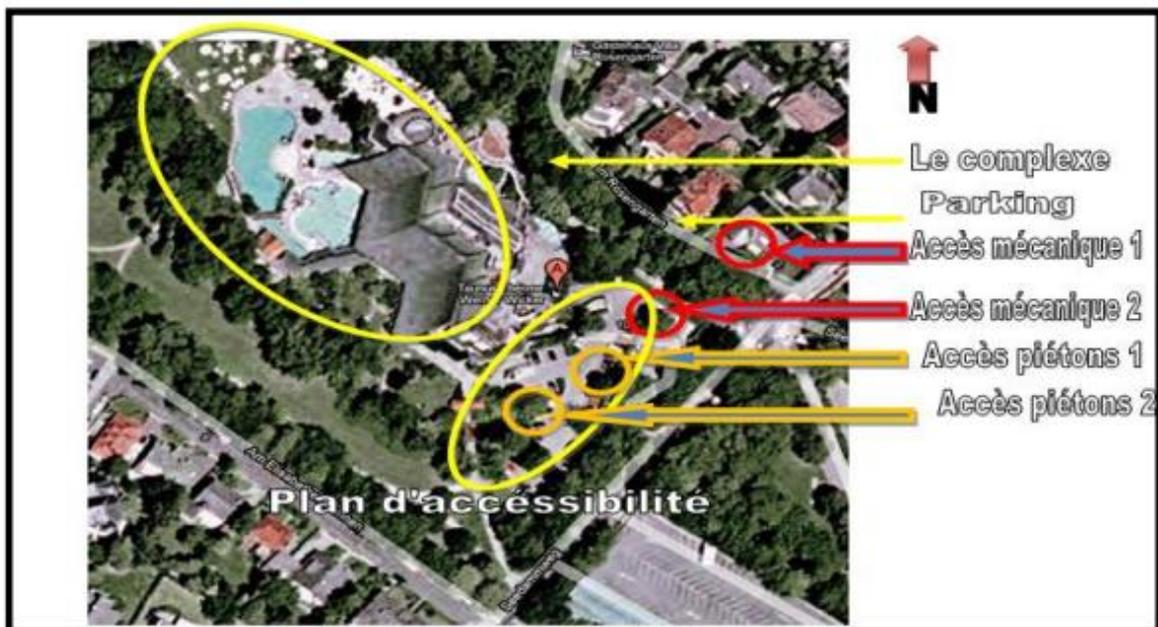


Figure 68 : plan d'accessibilité

2.1.3. Etude du volume :

- Le volume du bâtiment est composé principalement de deux parties :
- o Partie en toiture plate.
 - o Partie en toiture incliné.

La partie inclinée a été réalisée pour des raisons climatiques et peut être aussi pour des raisons esthétiques.

Le volume a été complètement intégré avec son environnement naturel et végétal pour le mettre en valeur et aussi pour bénéficier de son site riche naturellement. Même la couleur de la toiture inclinée a été choisie suivant la couleur naturelle existante.



Figure 69 : volumétrie du projet

2.1.4. Etude de la façade :

D'après les vues disponibles de la façade, on remarque :

1. l'utilisation des toits inclinés pour une raison d'intégration au site et l'environnement immédiat.
2. La façade est riche au côté environnemental par l'utilisation des pierres naturel et des végétations au niveau de traitement des murs extérieurs et des toitures.
3. Le choix des couleurs suivant la nature du site et la fonction qui déroule comme suit :

Le blanc c'est l'immaculée, le contact avec l'énergie, la lumière.
Le vert, couleur de la nature, est doué d'un pouvoir de régénération, car il capte l'énergie solaire et la transforme en énergie vitale. Il est le symbole de la régénération spirituelle.

Le gris traduit le manque de vigueur des asthéniques, des déprimés, l'égoïsme, le refus de l'engagement, et, dans les rêves, l'excès d'indifférence, l'ennui, le besoin de tranquillité.

Le rouge, symbolise la vie, la chaleur et la génération, le rouge vif, ou clair est la force vitale, la richesse et l'amour.

4. La majorité des ouvertures prend la forme carrée avec la présence de quelque type d'une forme rectangulaire pour un bon éclairage ; La grande taille des ouvertures vitrées qui expliquent la transparence.

5. L'entrée est marquée par une porte vitrée et par sa la couleur rouge attirante.



Figure 70 : les façades

2.2. Etude de l'intérieur

2.2.1. Organisation spatio- fonctionnelle

- **Plan RDC :**

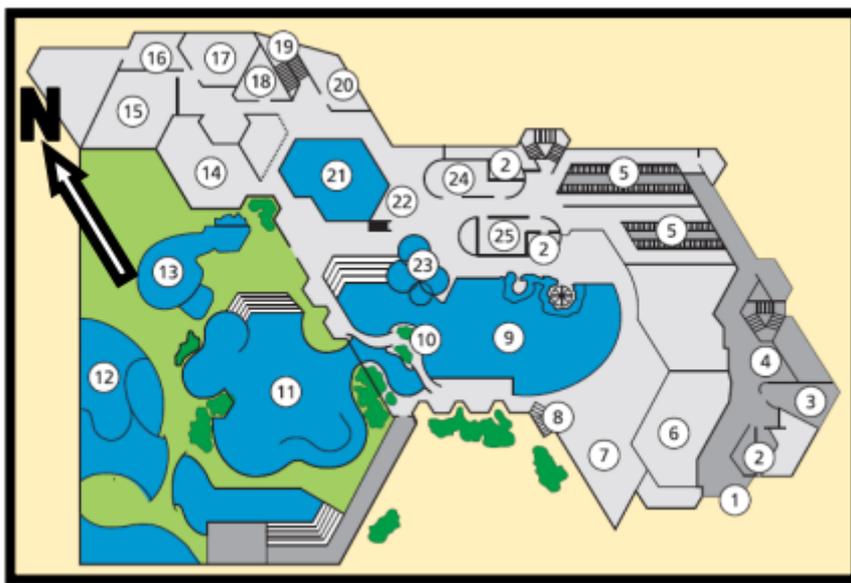


Figure 71 : plan du RDC

Légende

1-entrée principale	13 Frigidarium (bassin d'eau froide)
2 W.-C.	14 Salle de repos
3 <u>Boutique "NAKAMISE"</u>	15 Salle de réunion
4 Réception	16 Espace vacant
5 Vestiaires	17 <u>Centre Beauté & Bien-</u>
6 <u>Restaurant "MIZU", entrée tout public</u>	
7 <u>Restaurant</u>	

Le RDC se compose de:

- Les espaces de restauration.
- Les espaces thermaux (bains, piscines, et douches).
- Les locaux de commerce.

- L'administration

Il existe deux piscines thermales :

* L'une est considérée froide dont l'eau est à une température de 19 °C, elle contient une paroi rocheuse intégrée et elle offre la place pour plusieurs styles de nage forte. Il est entouré de mensonge et salon.

* L'autre est chaud dont l'eau est à une température environ de 32 °C. L'ensemble thermal est relié directement aux douches et aux espaces de repos et de restauration pour assurer le bon fonctionnement de ces espaces dépendants.



Figure 72 : piscine thermale

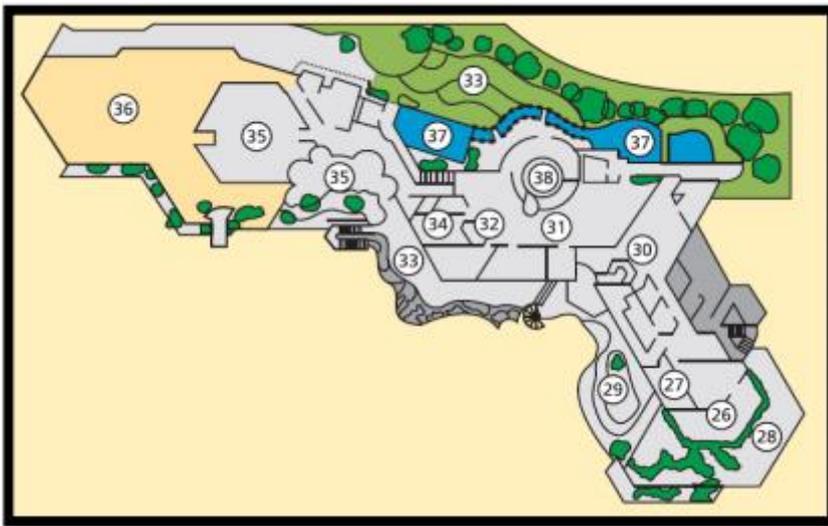
La réalisation des jardins en périphérie de l'établissement permet d'obtenir le calme et la volupté, du vert du bleu, le silence, l'espace d'oxygène.

Les différents espaces thermaux sont en relation directe pour faciliter les soins.

* Le restaurant n'est pas accessible directement.

* Des cabines ont spécialement été conçues pour les personnes en fauteuil roulant. Accès direct aux vestiaires, pas de marches. 4 armoires métalliques extra larges sont mises à disposition. Les vestiaires sont également équipés de sanitaires spéciaux : cabine de douche, toilettes et lavabo adaptés.

• **Plan 1er Étage :**



Légende

26 Espace naturiste réservé aux femmes	32 Espace Massages & Détente
27 Sauna « au Féminin »	33 Espace Transats & Détente
28 Patio	34 Salle de repos
29 Espace Solarium tenue de bain obligatoire & Solarium « Weinsberger »	35 Solariums sans maillot
30 Coin Bar	36 Jardin d'Eden
	37 Bassin d'eau thermale
	38 Hammam

Figure 73 : plan du 1er étage

Le 1er étage contient principalement :

- 1-les espaces de repos et de détente.
- 2-Autre espaces thermaux.
- 3-l'espace pour femme (Espace Sauna).

L'Espace Sauna :

C'est un espace thermal offre désormais la possibilité aux amateurs du sauna finlandais de prendre un bain de chaleur dans des cabanes en rondins « made in Finlande », identiques à celles construites en Finlande, la nation fondatrice du sauna. Des petits chalets au principe de construction unique, mais aussi au sein desquels on y découvre un art de vivre finlandais marqué par la recherche constante de l'équilibre du corps et de l'esprit.

La température des eaux existante est environ 75 à 95 ° C.



Figure 74 : espace sauna

Espace Solarium-Spa :

C'est un lieu de bronzage, sous forme d'une « ile de soleil », qui offre un espace de 50 "adorateurs du soleil », et lui garantir une bonne coloration après un bain rafraîchissant. Il est utile à tout moment de l'année, ce qui reflète, de sorte que toute heure de la journée. Uniques sont le soleil de grandes feuilles donnant les arbres des forêts simulées à l'étage galerie. Elles sont équipées de bronzage vital excellent dans le solarium - spa. Ce sont des bains de soleil, toutes les composantes spectrales de la lumière du soleil réfléchir. Il assure un rayonnement solaire introuvable dans la nature ailleurs.

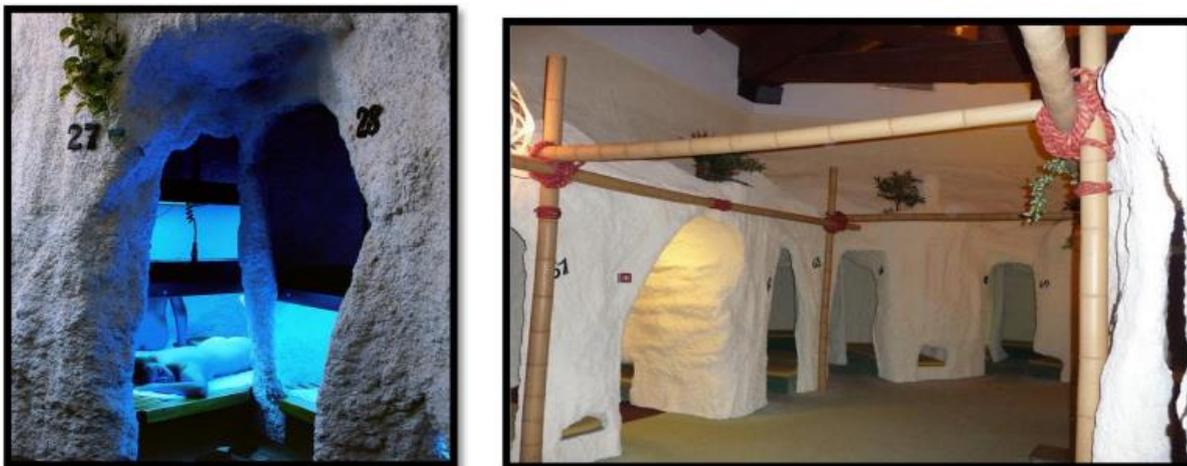


Figure 75 : espace spa

Conclusion de l'exemple du complexe thermal « Taunus Thermes » -

Allemagne :

Notre analyse de l'exemple du complexe thermal « Taunus Thermes » -Allemagne nous démontre que le projet a été complètement intégré avec son environnement naturel et végétal pour le mettre en valeur et aussi pour bénéficier de son site naturellement riche. Même la couleur de la toiture inclinée a été choisie suivant la couleur naturelle existante. Ce dont nous tiendront compte aussi c'est que les personnes ne viennent pas seulement pour des raisons de santé mais pour se remettre en forme ou pour se relaxer. La seule faiblesse reste l'absence de l'hébergement au sein du centre.



CHAPITRE 4 :
PRÉSENTATION DE L'AIR D'ÉTUDE

Étude de cas (ville de Guelma)

1. Présentation de la ville de Guelma

1.1. Situation de la ville de Guelma

Guelma, appelée autrefois Calama ou encore Malaca, est une wilaya d'Algérie en Afrique du Nord. Elle se situe géographiquement: au nord-est de l'Algérie: entre les parallèles 39° et 40° de l'attitude nord et les méridiens 5° et 6° de longitude; à 60 Km au sud de la mer méditerranéenne et à 100 Km à l'est de Constantine.



Figure 76 : situation de la ville de Guelma

Guelma est limitée par six wilayas qui sont :

- Au nord par Annaba, Skikda et Taref.
- Au sud par Oum El-Bouaghi.
- À l'est par Souk Ahras.
- Et enfin À l'ouest par Constantine

Elle occupe une position géographique stratégique.

Elle compte 518 918 habitants sur une superficie de 374 km².

La densité de population de la Wilaya de Guelma est donc de 1 387,6 habitants par km².



Figure 77 : limitation de la ville de Guelma

1.2. Les accessibilités de la ville de Guelma

La ville de Guelma est accessible par quatre portes principale:

- Porte Bône.
- Porte Souk Ahras.
- Porte d'Anouna .
- Porte Constatine.

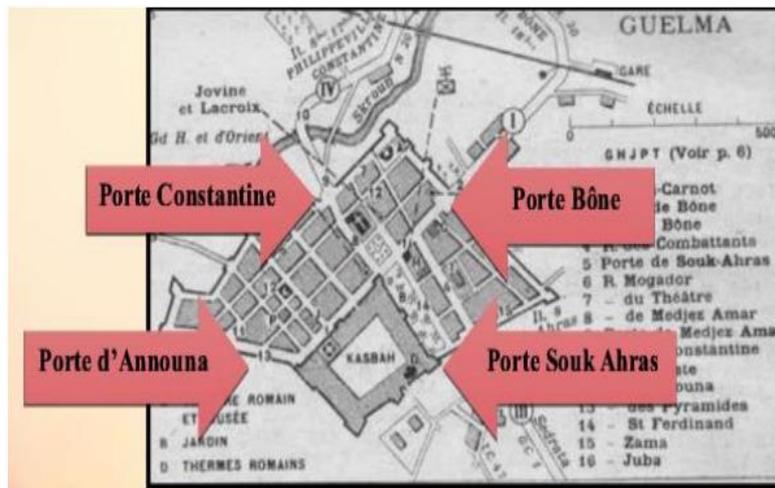


Figure 78 : les portes de la ville de Guelma

importante sous le règne de Massinissa. Des inscriptions libyques trouvées à Guelma prouvent que la région a été civilisée bien avant l'arrivée des Carthaginois ou des Romains; des mentions latines attestent que Guelma portait déjà le nom de « Calama », bien que ce nom soit probablement d'origine phénicienne. Au cœur de la Numidie orientale et du royaume Massyle qui couvre le Nord Constantinois, Calama assiste aux guerres puniques entre Rome et Carthage qui ont disputé l'hémogénie. Jugurtha aurait livré bataille et vaincu non loin de ses murs, précisément dans la mystérieuse Suthul (Ain Nechma) le général romain Postumus. Devenue possession romaine prospère dès le 1er siècle de notre ère, Calama est érigée en Municipie puis en colonie, pour constituer, avec Hippone et Satifs, les principaux greniers de blé de l'empire, sous le règne des Sévère. Son imposant théâtre de 4500 places, l'un des plus grands et le mieux conservés d'Afrique du Nord, est témoin de son statut de pôle économique et d'échanges.

Carrefour stratégique au centre des antiques Rusicada, Tunizia, Taghaste, Hippone et Thevestre, sont les plus anciennes citadelles carthagoises, Calama, accède au rang de foyer culturel qu'elle partage avec Taghaste. Au cours de l'émergence puis de l'hégémonie du monothéisme chrétien, Calama est élevée au statut d'évêque. ou se confirme la menace d'invasion vandale, en 431, Possidius se réfugie à Hippone et Calama tombe sous l'empire de Genséric, avant d'être reprise par Byzance, dans le cadre de « la reconquête de l'Afrique du Nord », par Solomon, général de Justinien, qui y édifie une place forte. Vint ensuite L'époque de la civilisation arabo-musulmane : Qui marquera à jamais, l'histoire de Calama appelée maintenant « Guelma ». Elle participe dès lors au rayonnement économique et culturel sous le régime des Fatimides et des Zirides. Dès le début du 11ème siècle, des tribus arabes, en particulier les Banou Hilal, s'étaient déjà installées dans cette région attractive Selon Ibn Khaldoun. L'époque ottomane, quant à elle, n'a pas effectuée de changements radicaux dans le paysage socioculturel de la ville, cependant elle a bien laissé des traces elle aussi, ne serait-ce que par quelques noms de famille qu'on retrouve aujourd'hui. L'histoire précoloniale de Guelma est riche en évènements, et son territoire est parsemé de sites d'une étonnante originalité.

1.4.2. Période de 1836 à 1962 :

A partir du 12ème siècle et sous l'occupation Ottomane, Guelma devient un simple lieu de passage, marqué par la station avec l'occupation Française dès 1834 de son importance stratégique, que sa reconstruction est reprise sur tout le site antique, entourée d'un rempart percé de cinq portes, la citadelle reste conformer à l'enceinte Byzantine. Depuis, Guelma et sa région n'ont cessé d'être des foyers de résistance à l'occupation Française. De Kaid Keblouti Ben

Tahar, originaire de Hammam N'bails et ancêtre de l'écrivain Kateb Yacine à Ahmed Chabbi Ben Ali dit « Ahmed Errouchi », en passant par la glorieuse bataille de Agbet Ettrab, la résistance dans la région a connu ses meilleures gloires. Mais le 8 Mai 1945, est à l'issue de la seconde guerre mondiale, que Guelma s'illustre par des massacres sans précédent visant les communautés musulmanes, en représailles à leurs manifestations pacifiques d'émancipation. Dix ans plus tard, l'élite nationale à l'origine de la révolution de Novembre 1954 va constituer un véritable fief de combat qui a ébranlé le pouvoir colonial. Elle va surtout jouer un rôle prépondérant dans l'acheminement des armes à partir de la base de l'Est en Tunisie et le transit des éléments de l'A.L.N. Enfin, elle sera le théâtre de batailles mémorables dont la région garde les séquelles. Et si le glorieux Boudjemaâ Soudani et l'illustre homme d'Etat que fut Houari Boumediene qui sont originaires, le héros Mokhtar Badji a accédé aux martyrs sur son territoire.

1.5. Les reliefs

La géographie de la Wilaya se caractérise par un relief diversifié dont on retient essentiellement une importante couverture forestière et le passage de la Seybouse qui constitue le principal cours d'eau. Ce relief se décompose comme suit :

- Montagnes : 37,82 % dont les principales sont :
 - 1- Mahouna (Ben Djerrah) : 1.411 M d'Altitude
 - 2- Houara (Ain Ben Beidha) : 1.292 M d'Altitude
 - 3- Taya (Bouhamdane) : 1.208 M d'Altitude
 - 4- D'bagh (Hammam Debagh) : 1.060 M d'Altitude
- Plaines et Plateaux : 27,22 %
- Collines et Piémonts : 26,29 %
- Autres : 8,67 %

1.6. L'organisation démographique de la ville de Guelma :

L'évolution de la population a été appréhendée à travers les résultats exhaustifs des trois derniers recensements (RGPH 1987-1998 et 2008). (Source DPAT). La wilaya de Guelma a un taux d'accroissement moyen supérieur à celui enregistré au niveau national durant la période 1987 – 1998 (3,09 % contre 2,09 % pour la moyenne nationale). Cet accroissement dans le taux serait du à l'ouverture politique amorcée durant la fin des années 1980. Il est à noter que la tendance générale à la baisse du taux d'accroissement moyen constatée durant le recensement de 1998, s'est poursuivie durant

la période 1998 – 2008. La population totale de la wilaya est estimée à 494.097 habitants (RGPH 2008), soit une densité de 134 habitants par Km².

Localité	Population 1987	Population 1998	Taux entre 87-98	Population 2008	Taux entre 98-08
Guelma	85209	110525	3.09	127400	2.09

1.7. Les potentialités touristiques de la ville

Selon le schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT 1030), et par conséquent le schéma national d'aménagement du territoire (SNAT 1030), la wilaya de Guelma fait partie du pôle d'excellence touristique culturel et naturel Nord-est. Ce pôle d'excellence touristique est constitué de six wilayas à savoir : Skikda, Guelma, Annaba, El Tarf, Souk Ahras et Tébessa. Il est limité : au Nord par la mer méditerranée, à l'Est par la Tunisie, à l'Ouest par les wilayas de Sétif, Bejaia et Batna et au Sud par les wilayas de Oum El Bouaghi et la Tunisie.

1.7.1. Les potentialités naturelles :

1.7.1.1. LA CASCADE « HAMMAM MESKHOUTINE » :

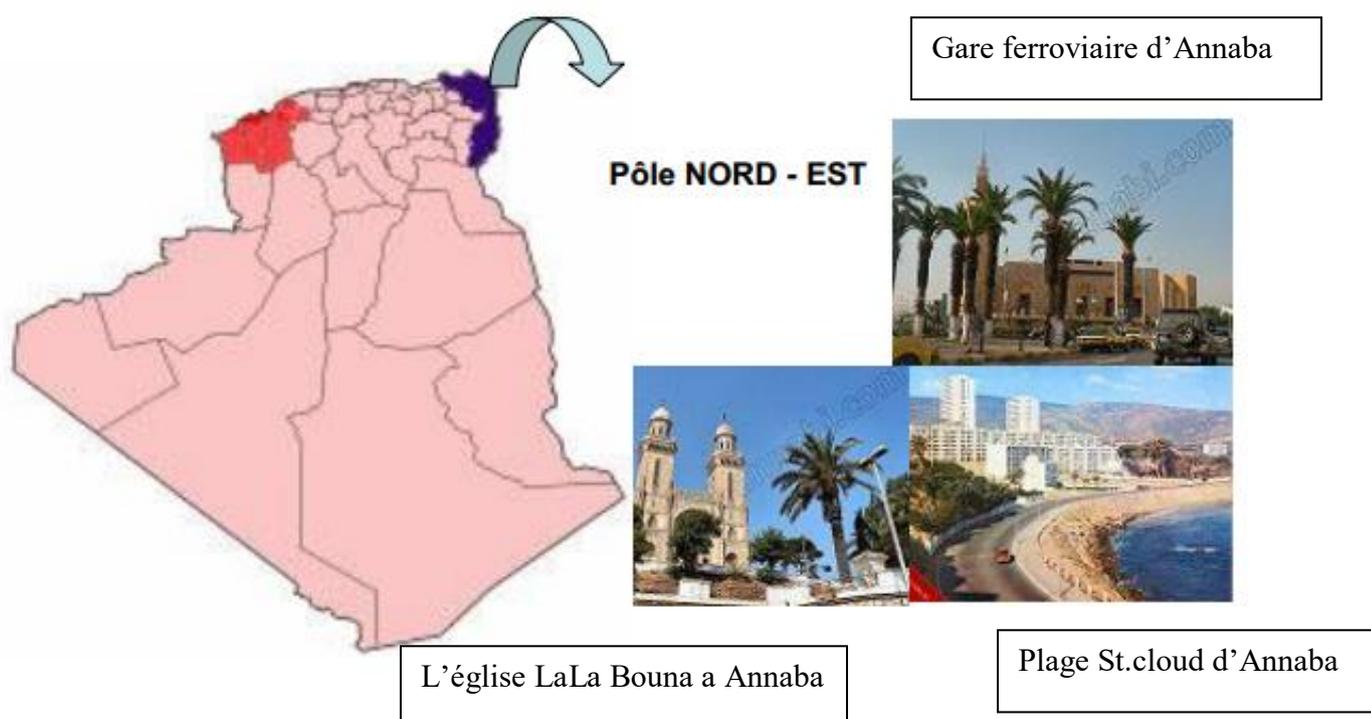


Figure 80 : les potentialités touristiques du pôle nord

SDATW-GUELMA
LES TERRITOIRES TOURISTIQUES DE LA WILAYA DE GUELMA (ZONAGE)

Selon les conditions naturelles du milieu, les caractéristiques des sols, l'utilisation des terres et les différentes potentialités, le territoire de la wilaya a été morcelé en trois zones plus ou moins homogènes et similaires



Figure 81 : les territoires touristiques de la wilaya de Guelma

La cascade de Hammam Maskoutaine est l'une des grandes attractions naturelles de la wilaya de Guelma, l'insolite « cascade pétrifiée », constitue un site pittoresque merveilleux de réputation mondiale. La région de Guelma comporte aussi de nombreuses sources thermales :

- Ain Chedakha
- Ain Ben Nadji
- Ain Echffa
- Hammam Ouled Ali
- Hammam N'bail
- Hammam Belhachani, Aïn Larbi



Figure 82 : La cascade de Hammam Meskhoutine

1.7.1.2.ES GROTTES :

- **G HAR-LADJMAA :** (massif du Taya, commune de Bouhamdane, cette grotte avec d'autres trouvant dans le même massif est classées comme site naturel (massif du Taya), Dans le même massif à plus des grottes de Ladjmaa et Dar Beida, existent des grottes de moindre importance ou on peut citer : Ghaar Baroud, Ghaar El Ayaa, Es-Sbitaar, Ghaar Er-Rmed, Damous Djedda Fatima, Damous Rkiza et une cavité dent le club de spéléologie de Boufarik à désigner provisoirement de « grotte du Cairn ».

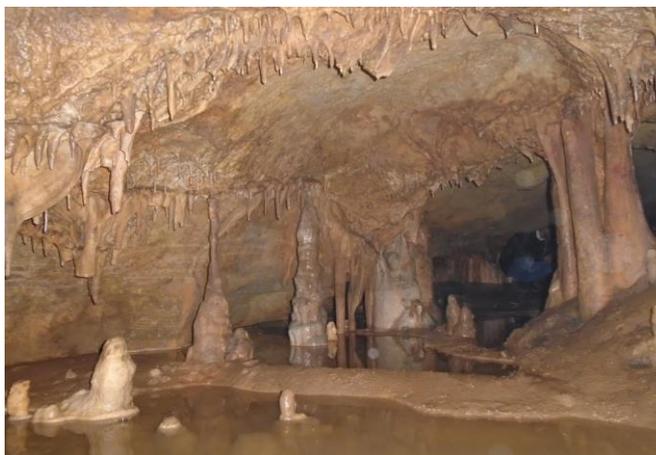


Figure 83 : ghar- ladjmaa

- **GHAAR EL KEF :** Il se situe au pied du djebel Nador, qui s'étend sur la partie occidentale des montagnes de la Medjerda.
- **DAMOUS ESSAYD :** Elle s'ouvre dans le flanc sud du Djebel Débagh, avec l'existence d'autres grottes dans la même montagne La caverne du Capitaine et la caverne des Hyènes
- **LE LAC SOUS-TERRAIN :** Le lac souterrain « Bir Osman » est situé à la limite de la commune de Houari Boumediene », à quelques centaines de mètres au-dessus de la station thermale de Hammam Chellala.



Figure 84 : le lac sous-terrain Bir Osman

1.7.1.3. Une couverture forestière importante :

Les forêts denses se localisent dans la partie Est de la wilaya de Guelma, où le taux de couverture est plus élevé, ces forêts sont réparties sur les communes de Bouchegouf, Ain Ben Beida, Oued Fragha et Mjez Esfa, La partie Ouest est moins dense. Les principales forêts domaniales de la wilaya de Guelma sont :

- La forêt domaniale de Beni Salah avec une superficie de 12 657 Ha (commune de Bouchegouf) ;
- La forêt domaniale de Houara avec une superficie de 3 589 Ha (commune de Djeballah Khemissi) ; La forêt domaniale d'Oued Ghanem avec une superficie de 3 330 Ha (commune de Dahouara).
- La forêt domaniale de Beni Medjaled avec une superficie de 2 470 Ha (commune de Bordj Sabath) ;
- La forêt domaniale de Sfahli avec une superficie de 1 772 Ha (commune de Hammam N'bail) ;
- La forêt domaniale de Guendoula avec une superficie de 1 684 Ha (commune de Roknia) ;
- La forêt domaniale d'El Munchar avec une superficie de 1 458 Ha (communes de Bouati Mahmoud et Nechmaya).
- La forêt domaniale de Mahouna avec une superficie de 1 055 Ha (commune de Bendjerrah)
- La forêt domaniale de Taya avec une superficie de 982 Ha (commune de Bouhamdane).
- La forêt domaniale d'Oued Ghrara dans la commune de Bouati Mahmoud avec une superficie de 381 Ha.
- La forêt domaniale d'Oued Touta dans la commune de Bouati Mahmoud avec une superficie de 224 Ha.
- La forêt domaniale de Sellaoua Announa dans la commune de Bouati Mahmoud avec une superficie de 150 Ha.

Étude de cas (hammam debagh)

1. Présentation de la région de Hammam Debagh :

Hammam Debagh est une commune de la wilaya de Guelma en Algérie, Aussi connu sous le nom de Hammam Meskoutine (Arabe : حمام المسك والطين) bain de musc et d'argile), elle se situe à 15 km de la ville de Guelma au nord-est de l'Algérie et est une des nombreuses stations thermales de cette région. C'est une daïra, issue du découpage administratif du 04 février 1984 par la loi n°84/09.

1.1.Situation géographique

La commune de Hammam Debagh est située à l'Ouest du chef-lieu de la wilaya de Guelma. Elle appartient à la région montagneuse de la wilaya et s'étend sur une superficie de 58.75 km² avec un nombre de population de 18032 habitants, selon RGPH 31-12-2015. Elle est délimitée par :

- Au Nord : la commune de Roknia.
- Au Sud : la commune de Houari Boumediene.
- A l'Est : la commune de Medjaz Ammar.
- A l'Ouest : la commune de Bouhamdane.

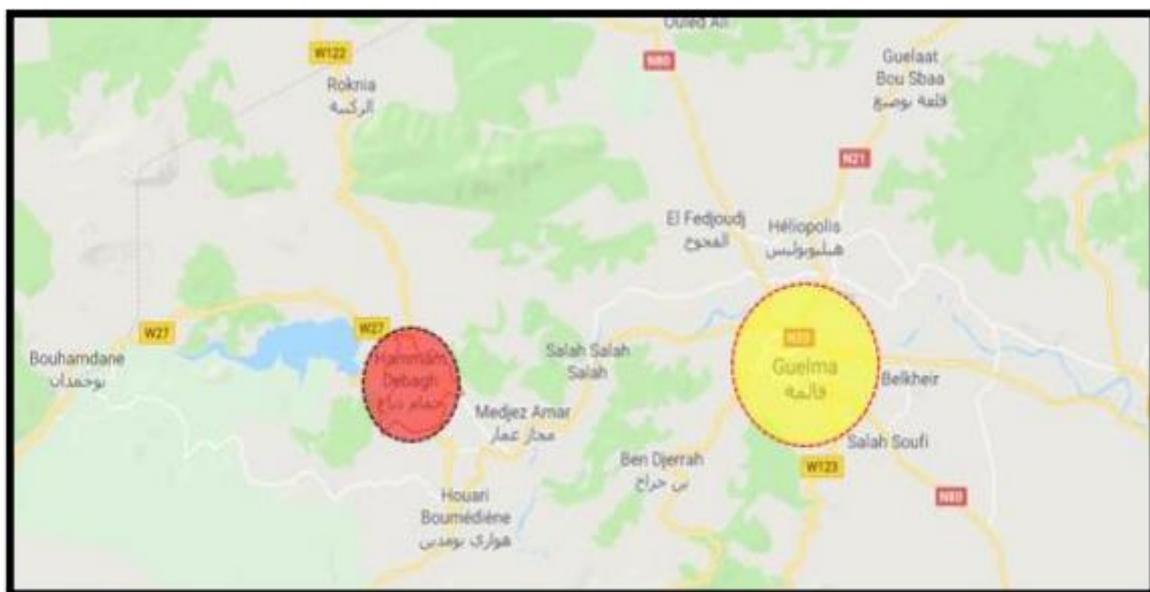


Figure 85 : la situation de la commune de hammam debagh

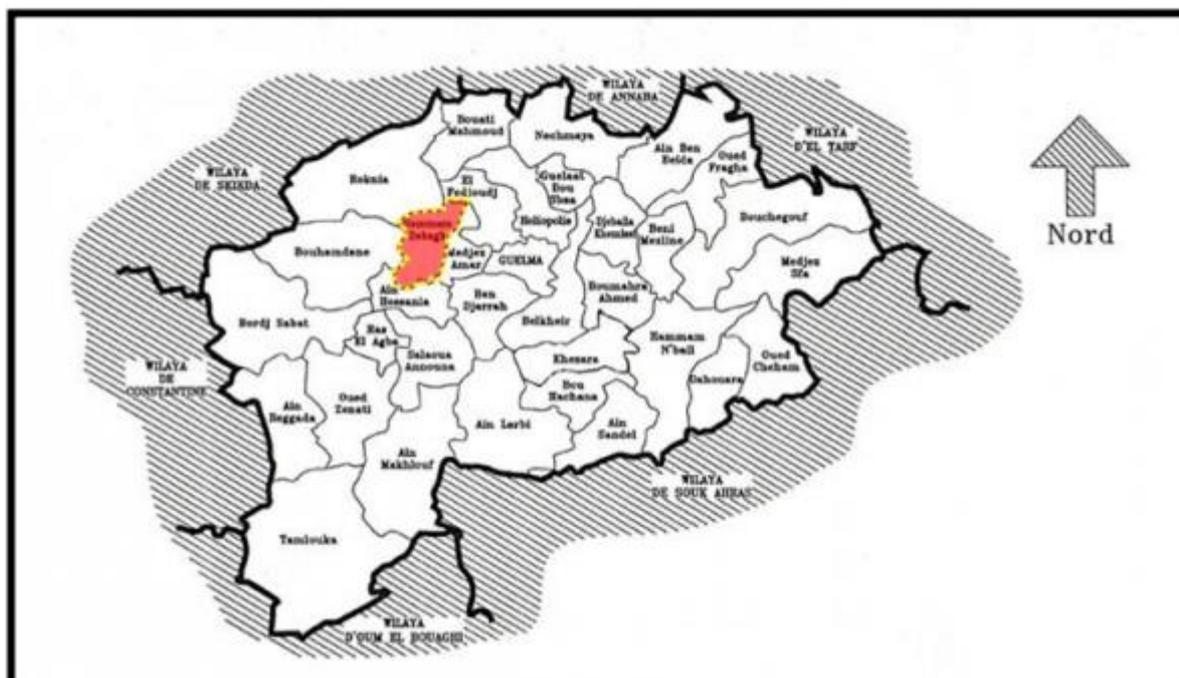


Figure 86 : situation de la commune de Hammam Debagh par rapport à la wilaya de Guelma

1.2. Accessibilité :

La commune de Hammam Debagh est accessible par les chemins de la wilaya CW 122 et le CW 27.



Figure 87 : L'Accessibilité de la commune de Hammam Debagh

1.3. Historiques de la région de Hammam Debagh :

L'histoire, nous résume le passé de toute la région fondée par les numides et conquises par les romains, Elle fut saccagée par les vandales et fortifier par les byzantins puis tomba de bonne heure, aux mains des arabes et dynastie qui se succédèrent, puis vint l'hégémonie turque, l'occupation et la construction de Guelma, avec une rapide croissance après l'indépendance.

Autre fois Hammam Debagh se trouvait situé sur un plateau qui domine les rives de Bouhamdane, à trois kilomètres environ de l'endroit où ce cours d'eau, grossi de l'oued de Charef va former le Seybouse. 20 km la séparent de Guelma ville la plus proche. La contée est très accidentée, vallées profondes, couteaux plus au moins élevées, massifs montagneux imposants. Les sources sont disséminées autour d'un axe de 5 à 6 km de longueur. Elles ont comme limite nettement marqué à l'Ouest de la rive droite de la Chedakha (un petit affluent du Bouhamdane). Elles alimentent, d'ailleurs ce petit ruisseau. La station de Hammam Debagh se trouvait sur le trajet de ligne ferrée Alger-Tunisie qu'on nommait la grande transversale et qui suivait presque par tout le tracé de la route cimentée construite par les légions. Mais à l'époque, un seul petit bout de chemin rendu carrossable (qu'indiquait un prosaïque poteau) la relie à la route nationale allant de Guelma à Constantine. Elle présentait toujours aux regards la curiosité des cônes, de ses eaux chaudes et de sa cascade. Malgré les efforts déployés pour redonner à cette commune son visage d'autrefois et avoir un tissu urbain compact, homogène, et continu. Quelques problèmes subsistent toujours et c'est probablement la conséquence d'une urbanisation à étape trop espacées et non coordonnées.

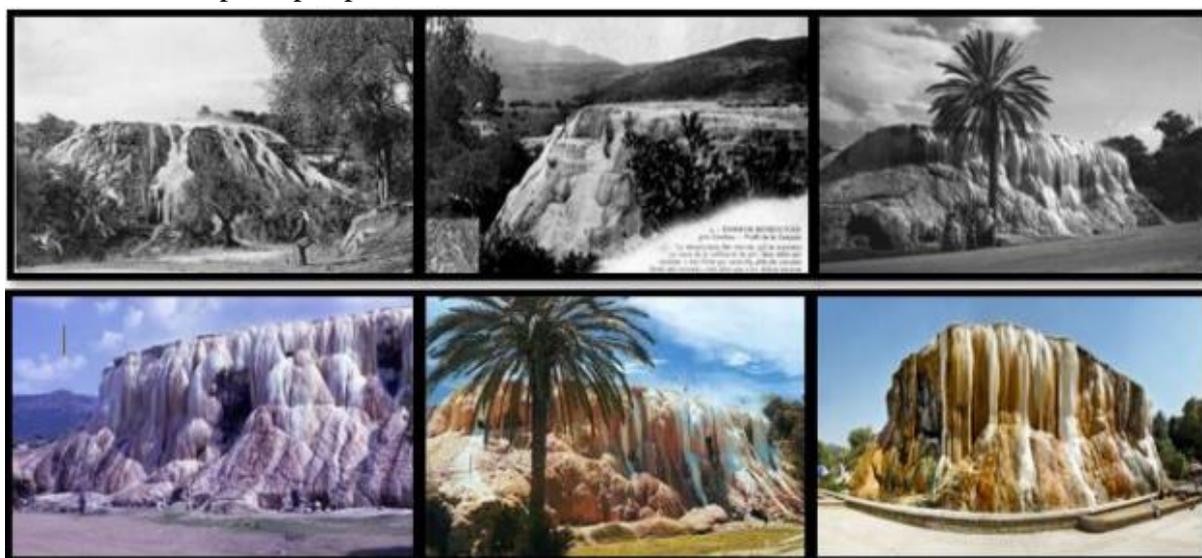


Figure 88 : l'évolution de la cascade de hammam debagh

2. Géographie physique :

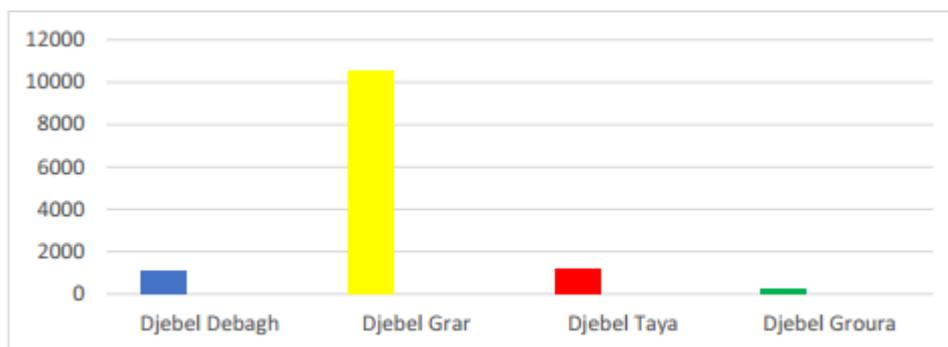
2.1. La Topographie :

La commune de Hammam Debagh est située dans une zone accidentée, à part les zones qui longent l'Oued Bouhamdane, tout le reste est composé de collines, piémonts et enclaves.

Dans les montagnes plus ou moins au Nord on a :

- Djebel Debagh avec une altitude 1049 m.
- Djebel Garar avec 10510 m.

- Djebel Taya avec 1208 m.
- A l'Est Djebel Fedj Abdellah et Djebel Groua.



Équation 1 : Les altitudes des montagnes qui entourent Hammam Debagh

En résumé soit :

- 30% montagnes.
- 20% de collines.
- 20% de plaines.
- 30 % reste ou autres.

2.2.La Géologie :

La synthèse des données topographiques, hydrographique et géologiques nous permet de noter que le site se classe en générale dans la catégorie des terrains favorables à l'urbanisation, il est caractérisé par une stabilité du sol (Marno-calcaire) donc il est favorable à la construction le zonage séismique indique que la région est d'une séismicité moyenne car elle est située à la zone 2.

2.3.Climatologie :

- La commune de Hammam Debagh est exposée à un climat continental, d'une température moyenne de 17°C, une gelée assez fréquente de novembre jusqu'à la fin de mars, nous notons 02 directions de vent : nord-ouest et nord-est ces derniers sont le plus souvent froids et secs.

2.4.Les richesses de la commune de Hammam Debagh :

Des richesses en Ruines (Cascade, Dolmens-bains, la forêt, les sources d'eaux)

2.4.1. La Cascade :

Elle est une image majestueuse d'une cataracte pétrifiée. Elle éclipse les autres formations de même nature dont celle créée fortuitement dans la tranchée creusée, au 19e siècle, pour la construction du chemin de fer. La grande cascade est due aux griffons dont elle reçoit les eaux

thermales. Elle est une merveille et occupe une surface presque verticale de trente mètres de hauteur au-dessus d'un tronçon de l'oued Cheddakha, à son passage au bas du théâtre de plein air, longeant l'aire aménagée en promenade. La surface tombante est coupée en différents points comme par des étages de vasques élégantes qui amortissent la chute de l'eau. Si elle est d'une blancheur éclatante, là où l'eau coule en abondance, affectant les couleurs les plus variées, aux endroits secs ou à courant peu considérable, ses incrustations calcaires sont colorées en teintes diverses dont les jaunes rougeâtres provenant de la présence de champignons microscopiques.

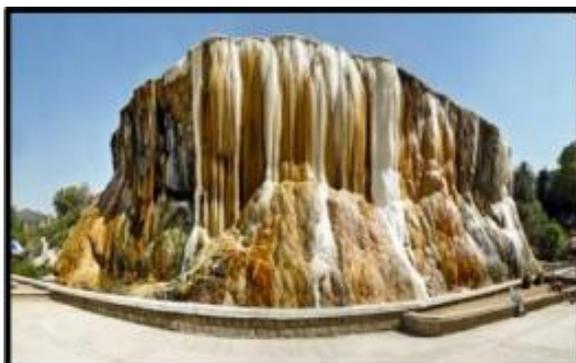


Figure 89 : la cascade de hammam debagh

2.4.2. Les dolmens :

Il y a d'autres extraordinaires curiosités dans la partie Nord. Cette attraction occupe l'un de ces stupéfiants lieux par le silence et la solitude qui y règne. Les dolmens tombeaux néolithique formés de massives tables de pierre brute, sont groupés sur un plateau rocheux au bord d'une falaise. Qualifiés également de cratériformes, ils se sont constitués à l'époque où l'eau jaillissait en gerbes au-dessus du sol, il y a de longs siècles. Quelques-uns ont quatre ou cinq mètres de hauteur et sont assez réguliers.



Figure 90 : les dolmens

2.4.3. Les forêts et les oueds :

La richesse forestière de cette région offre un grand bien fait pour l'adoucissement du climat et de sa filtration des polluants. Les oliviers et les eucalyptus sont les principaux types existants. Plusieurs Oueds et Chaaba descendent des montagnes et traversent la zone, influent directement sur la température et l'humidité. Au sud-ouest un barrage important (Bouhamdane) joue le rôle de l'élément principal modifiant l'humidité dans la zone.



Figure 92 : la forêt de hammam debagh



Figure 91 : barrage bouhemdanne

2.4.4. Les sources et les eaux :

Les sources sont éparpillées autour d'un axe de 5 à 6 km de longueur. Elles ont comme limite nettement marquée la rive droite du Cheddakha, petit ruisseau qu'elles alimentent, du reste. La température des sources oscille entre 70 et 96°. Elles semblent être les plus chaudes du monde, exception faite d'un ou de deux cas. L'eau sort en bouillonnant de petites cavités, creuse des canalicules et abandonne des incrustations très abondantes. Les sources donnent des eaux hyperthermales, à faible minéralisation, chlorurées sodiques et carbonatées calciques. Certaines eaux sont ferrugineuses ; d'autres contiennent un peu d'hydrogène sulfuré, par réduction des sulfates au contact des terrains superficiels. Toutes contiennent de l'arsenic. Elles sont d'une limpidité parfaite. Débitant une quantité considérable d'eau (environ 48.000 m³ par jour), elles se divisent en neuf groupes :

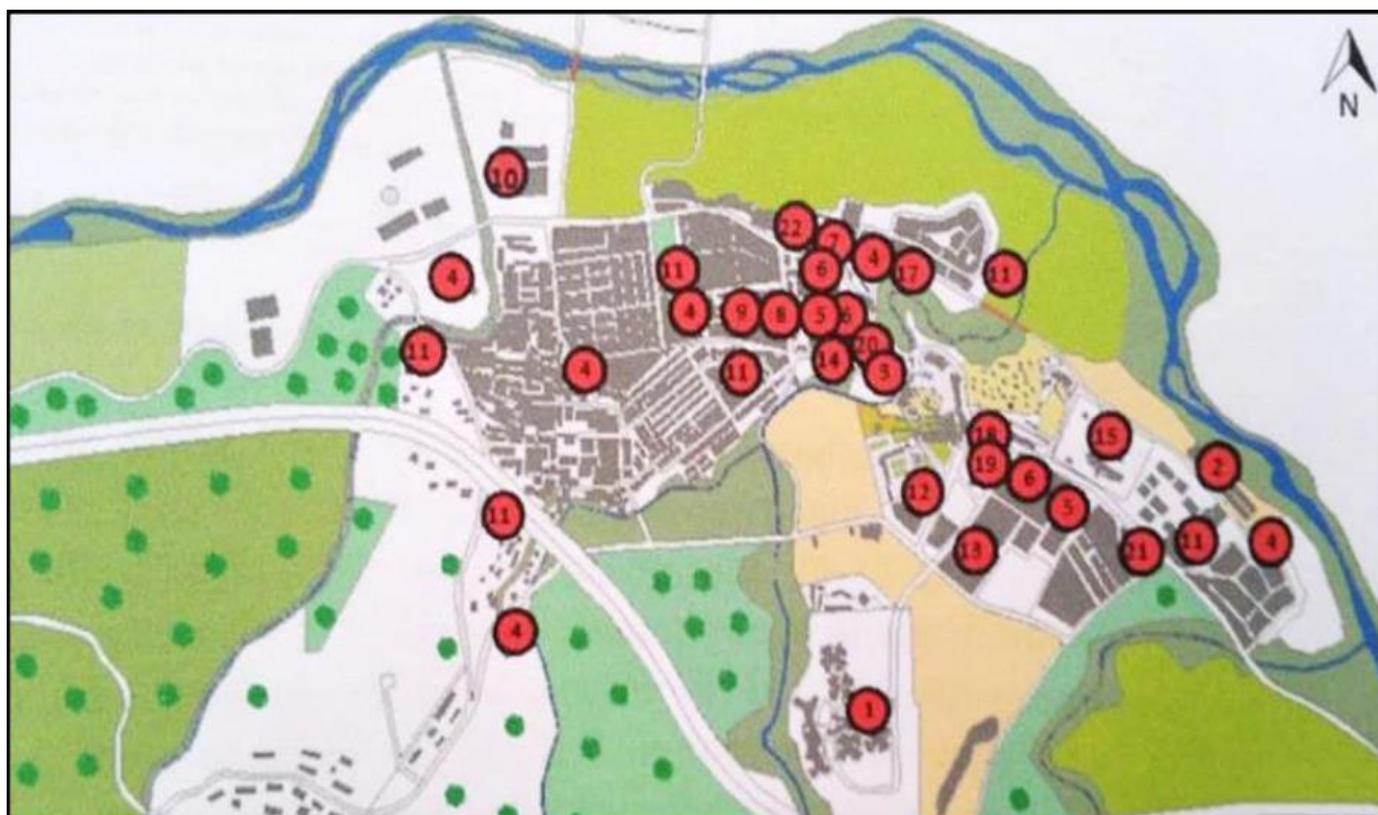
1. Ain Skhouna.
2. Source du ruisseau.
3. Celle de la grande Cascade.
4. Celles dites des bains.
5. Aïn Echfaa.
6. Sources du plateau des cônes.
7. Celles de l'ancien chemin de fer.
8. Celles de Bouhamdane.
9. Quatre autres affleurements.

2.4.5. Eau Souterrain (puits Bir Osman) :

C'est une merveille géologique qui correspond au lac souterrain découvert par accident au début du siècle dernier, suite à l'effondrement d'une roche. Le lac contient de l'eau fraîche. Il est d'une taille considérable d'une capacité de 100 m de long et 35 m de large et 13 m en profondeur.



Figure 93 : Bir Osman



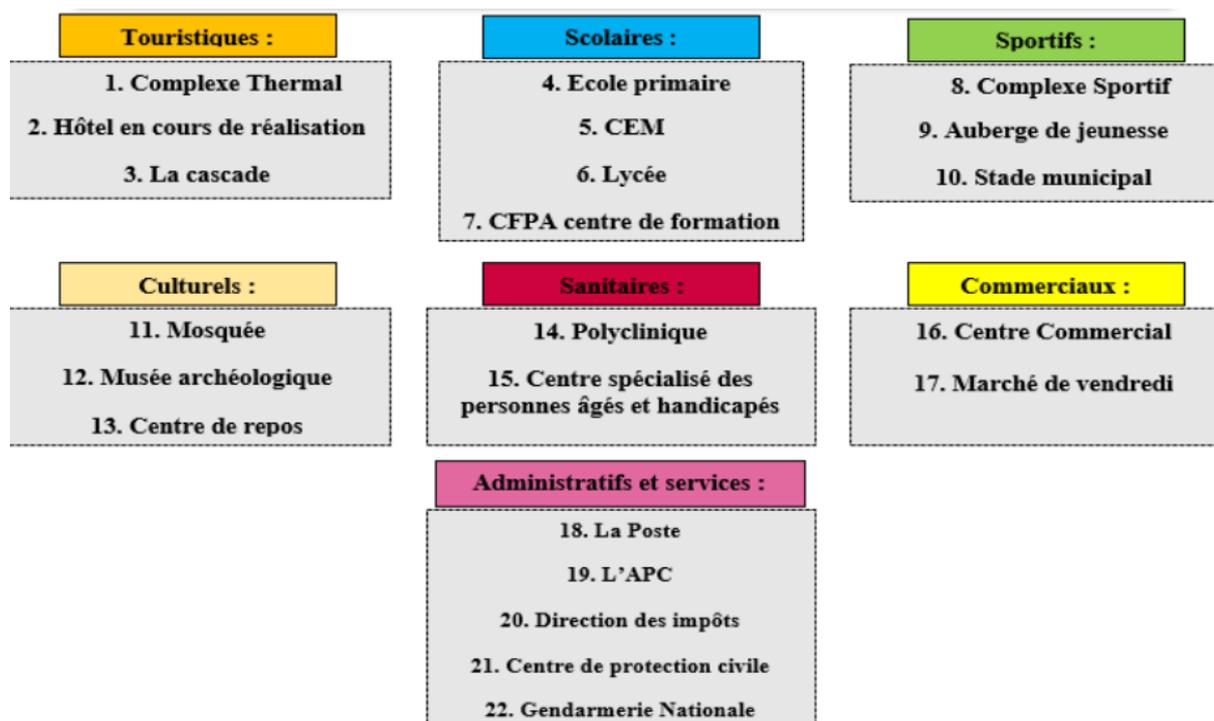


Figure 94 : les équipement qui se trouvent a hammam debagh

Analyse de site :

Introduction :

La nature du projet a un lien direct avec la localisation du terrain. Il faut donc choisir le meilleur endroit possible pour s'installer, Cette approche consiste à collecter les différentes données climatiques de la ville ou laquelle nous projetons notre projet, la collection des celle-ci nous permet de choisir les stratégies énergétiques a adaptées suivants les caractéristiques et les particularités du climat. La bonne intégration du projet au site est le fruit d'une bonne maitrise des différentes caractéristiques : bâtiments avoisinants, la topographie, les végétations, les routes qui passent à proximité... etc.

1. Présentation de la Ville

1.1.Situation :

La ville de Guelma est une ville du nord-est de l'Algérie, elle s'étend à une superficie de 3.686.84 km².

Du point de vue géographique, Guelma constitue un point de rencontre, voire un carrefour entre les pôles industriels du nord et les centres du sud.



Figure 95 : situation dans le cadre régionale

1.2. Les limites de la wilaya de Guelma:

Elle est limitée comme suit :

- Au Nord : la wilaya d'Annaba
- Au Sud : la wilaya d'Oum El-Bouaghi
- A l'Est : la wilaya de Souk Ahras
- A l'Ouest : la wilaya de Constantine
- Au Nord-est : la wilaya d'El-Taret
- Au Nord-Ouest : la wilaya de Skikda

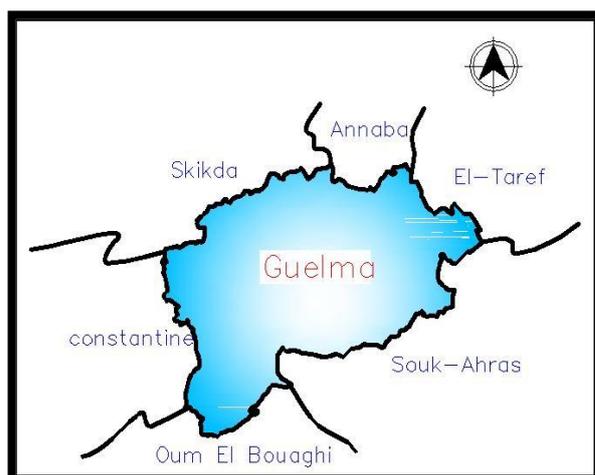


Figure 96: Les limites administratives de la wilaya

2. Présentation du Site**2.1. Critères du choix de site**

Il y a des conditions essentielles pour le choix des établissements thermaux :

- **1^{ère} condition**

La végétation

Un environnement calme pour assurer aux clients un repos complet.

- **2^{ème} condition**

La possibilité d'électrification.

Des routes qui desservent l'établissement.

La localisation et l'emplacement par rapport la commune de hammam debagh

2.2. La commune de hammam Debagh:

Hammam Debagh est un chef-lieu de daïra, issue du découpage administratif intervenant le 04 février 1984 par la loi n° 84 /09, d'une superficie de 7645 km²



Figure 97: situation de la commune de hammam debagh

Il est limité par :

Au Nord : la commune de Roknia.

Au Sud : la commune de Houari Boumediene.

A l'Est : la commune de Medjaz Amar.

A l'Ouest : la commune de Bouhemdane.

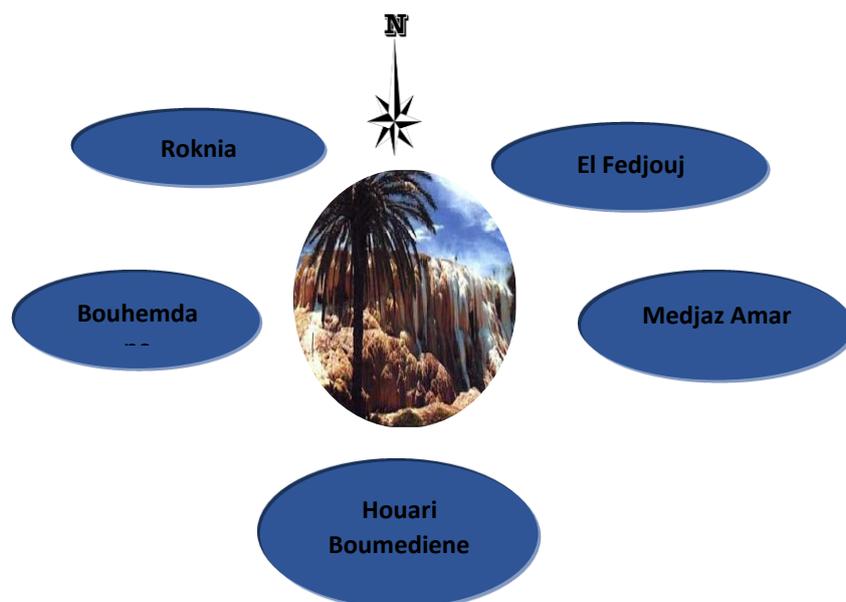


Figure 98: délimitation de la commune de hammam debagh

3. Présentation de l'assiette d'intervention :

L'assiette d'intervention se situe **nord-est** et **est** de complexe existant. À une altitude de **350m** occupant une superficie d'environ **7.7 Hectares**, le terrain se trouve dans la Z.E.T de Hammam Débagh qui avait comme acte de naissance l'arrêté ministériel du 27/06/1975.

Il est limité par :

- Nord : La route CW N=° 122 et la ville Hammam Debagh.
- Sud : Le complexe thermal Chellala.
- Est : Équipement administratif (Daïra, lycée, commissariat, ACP).
- Ouest : Chaaba Zerdoune.



Figure 99 : présentation et délimitation de l'air d'étude

3.1. Accessibilité :

Pour accéder au terrain il y a deux possibilités :

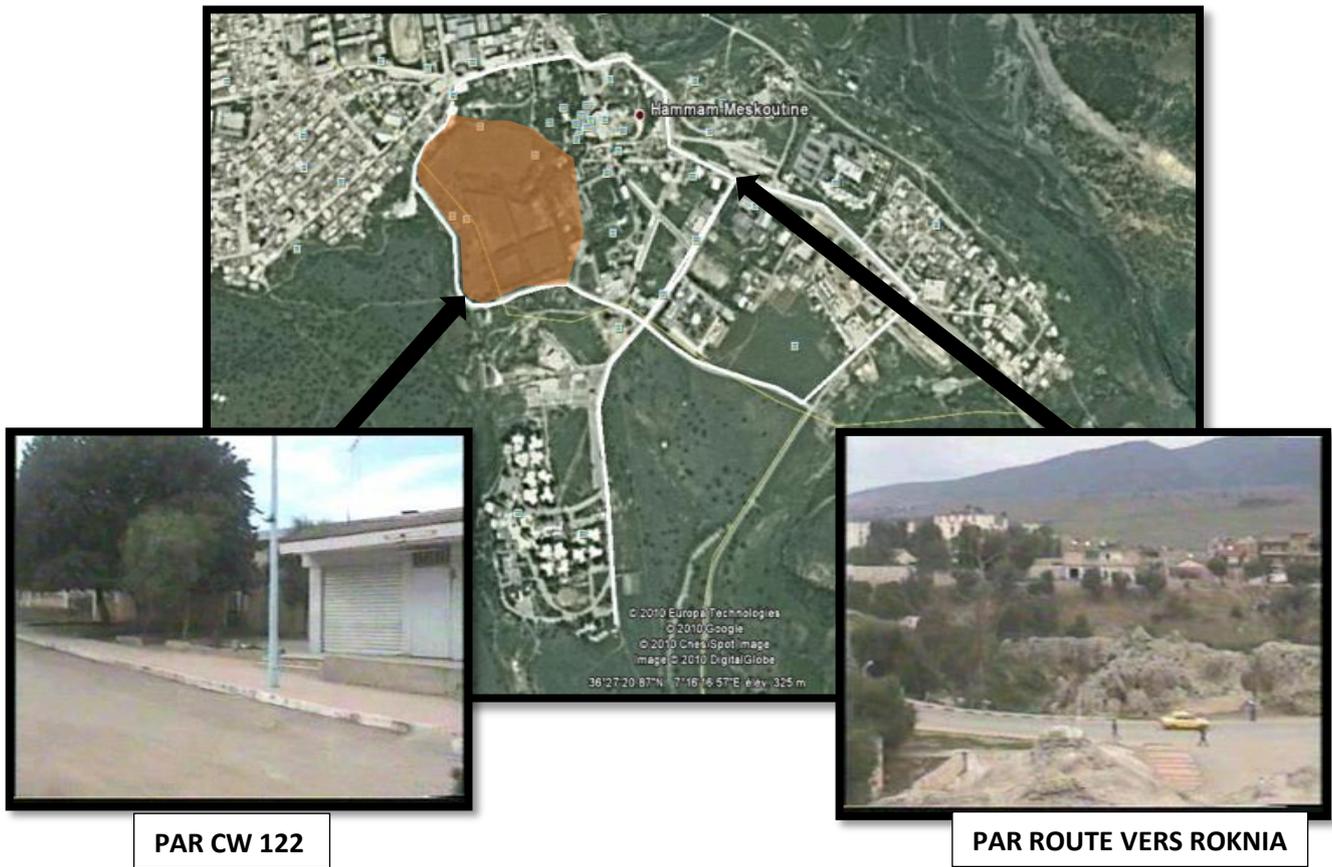


Figure 100 : accessibilité menant vers le terrain

3.2. Topographie de terrain :

- La pente de terrain est varié entre 15 et 20%.
- Elle est favorable à tout type de construction (équipement).
- C'est un terrain de composition géologique rocheuse.
- Selon les pentes, on peut partager le terrain en trois zones : zone de faible pente, zone de pentes moyenne et zone de forte pente (la circulation).

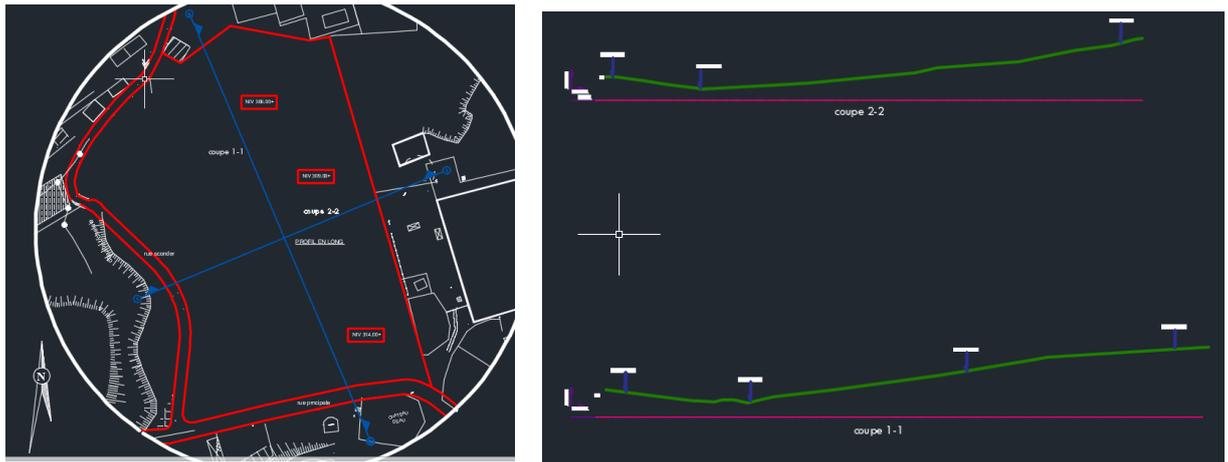


Figure 101 : Morphologie du terrain

3.3. Le microclimat :

- Le terrain est bien ensoleillé
- Il y a deux types de vent qui touche notre terrain qui sont:
- Les vents Nord-Ouest « Les vents dominants ».
- Des vents Sud-est et Sud-ouest « sirocco » sont des vents chauds qui soufflent sur une période de 14 jours de mois d'août.

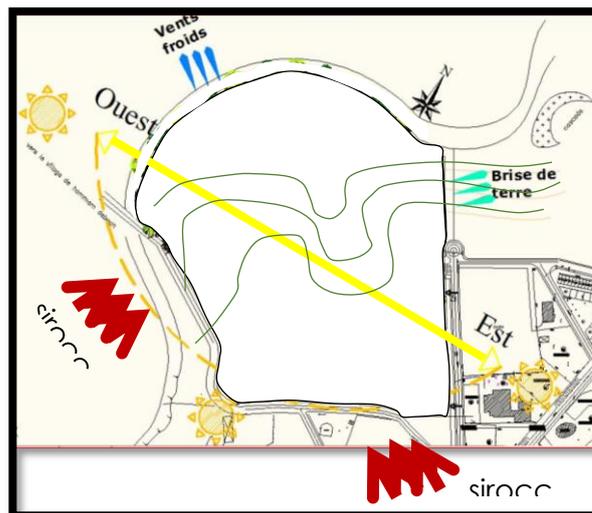
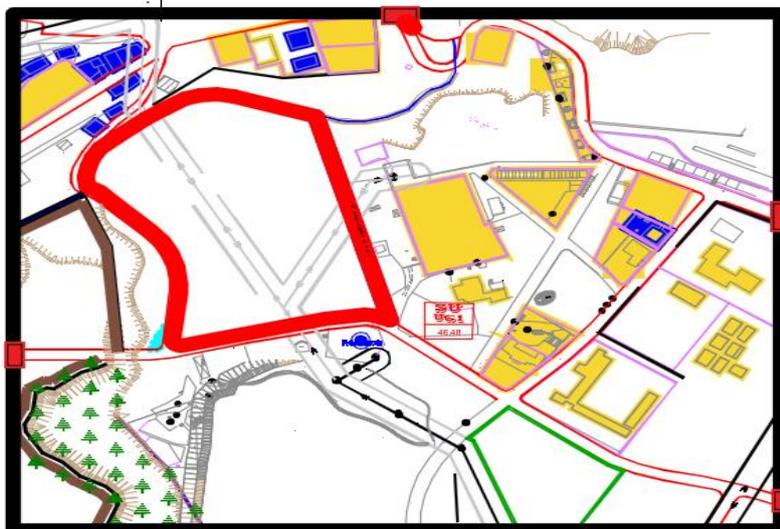


Figure 102: microclimat du terrain

4. Analyse morphologique

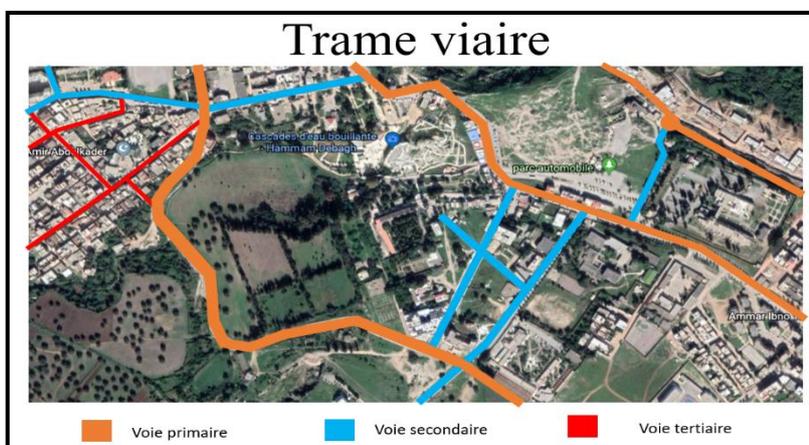
4.1. Système parcellaire



La plupart des parcelles et des ilots ont une forme régulière

Figure 103: système parcellaire

4.2. Trame viaire



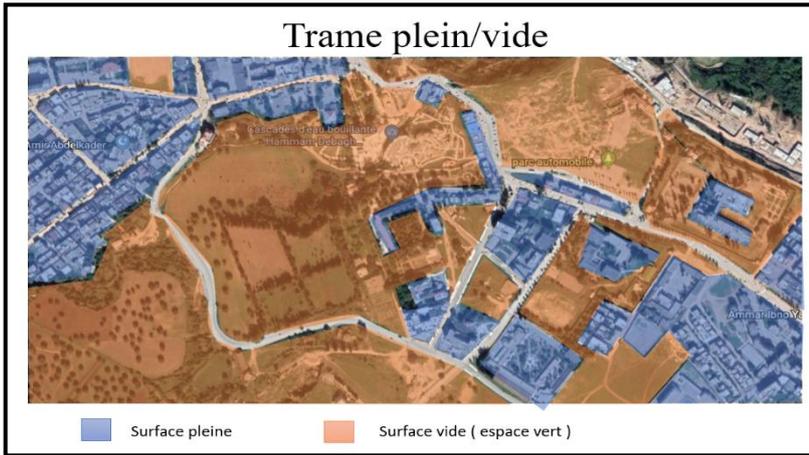
Le tissu urbain de Hammam Debagh s'organise sur un réseau de voies primaires qui structurent le village, et la relient aux quartiers voisines. A côté de ses voies primaires viennent s'articuler des voies secondaires et tertiaires.

Figure 104: trame viaire

4.3. La relation entre le système parcellaire et viaire

- La densification mal hiérarchisée des ilots.
- Le mal intégration des réseaux d'écoulement des eaux sur les voies.
- La dégradation du mobilier urbain.
- La dégradation des trottoirs.
- Manque des espaces de stationnement.
- Un flux piéton de faible importance à cause de l'absence des aménagements et des parcours qui doivent encourager la piétonisation.
- La dégradation de l'état des voies.

4.4. Système bâti



Le village est caractérisé par équilibre de densité dont le pourcentage de surfaces de bâti et non-bâti sont presque égaux. Le non-bâti pourrait être des jardins, espaces libres...etc.

Figure 105: trame plein / vide

4.5. Type d'habitat

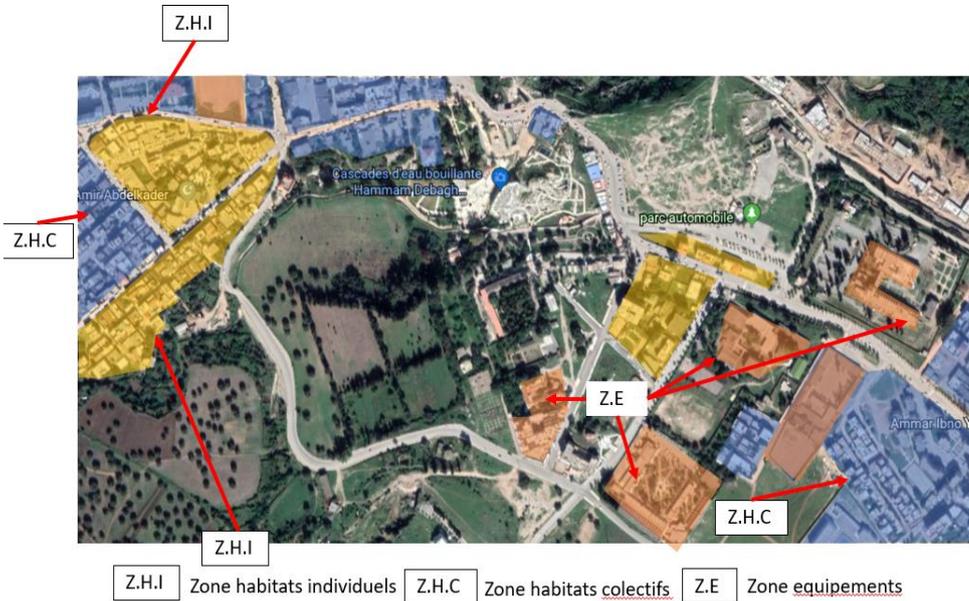


Figure 106: type d'habitat

4.6. Trame des équipements

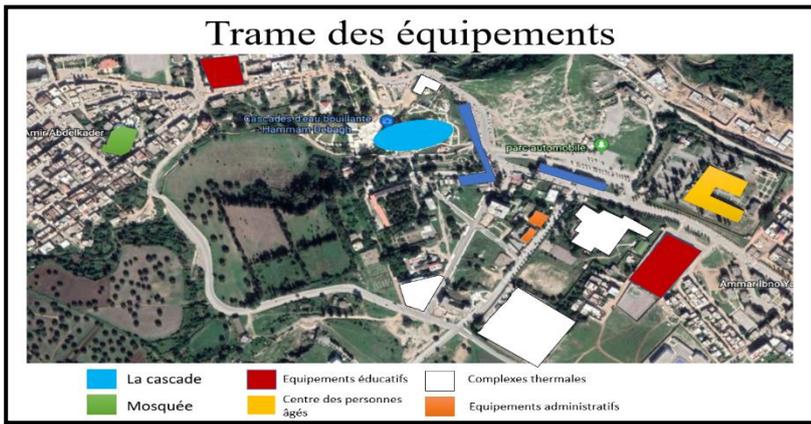


Figure 107: trame des équipement

Une diversité d'équipements comme on peut le distinguer dans la carte à gauche.

Des équipements publics, éducatifs, religieuses, thermales.

4.7. Trame des espaces publics

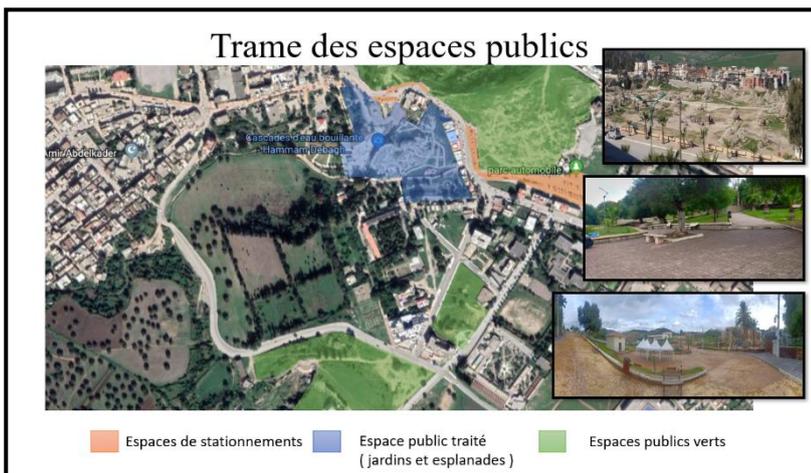


Figure 108: trame des espaces publics

Le site est composé de plusieurs espaces publics aménagés et non-aménagés distribué autour et aux cotés de la cascade

4.8. Points de repère / appel

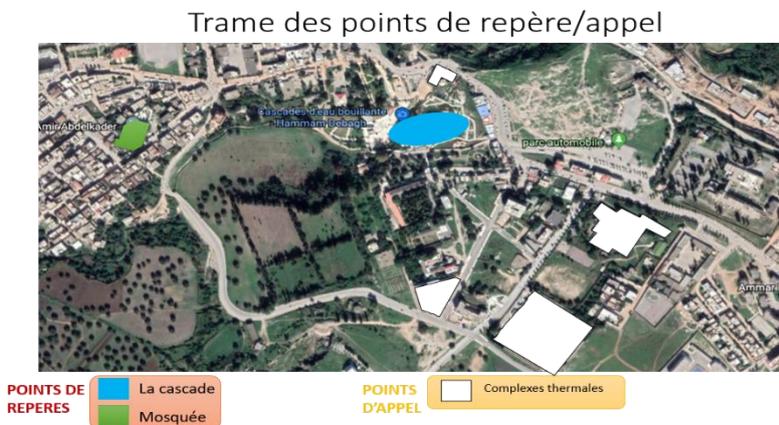
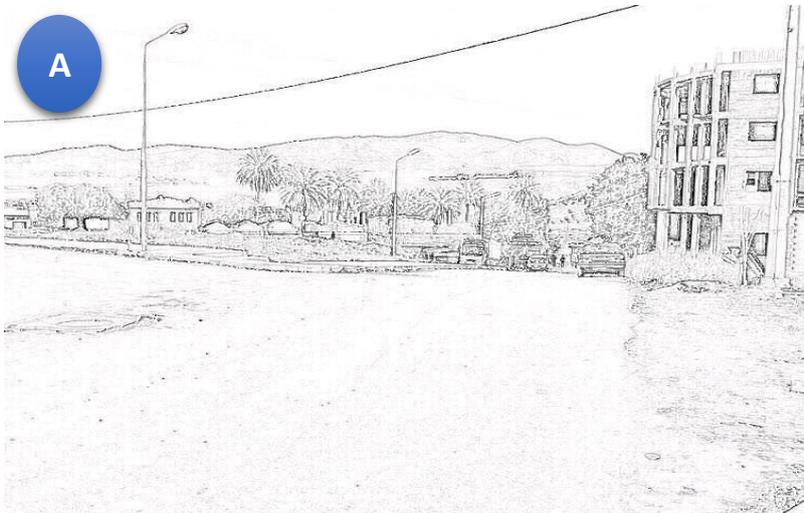
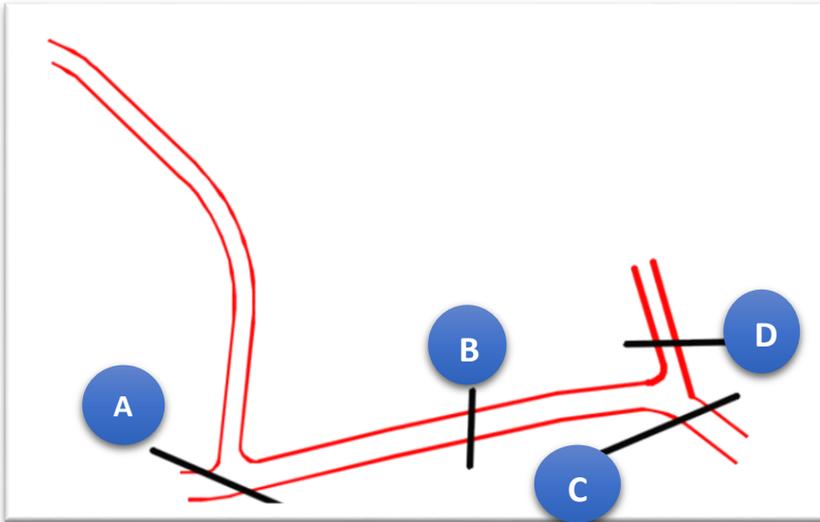


Figure 109: points de repère / appel

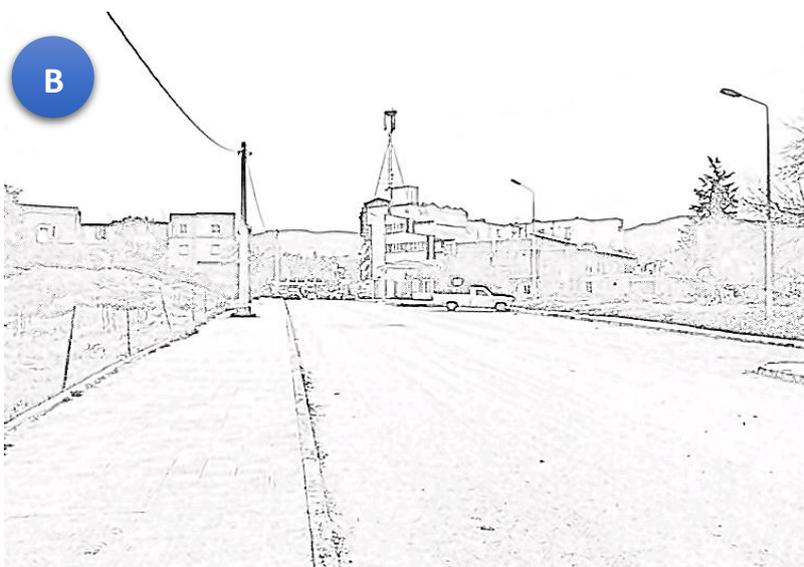
Il existe 2 points de repères principaux dans notre site qui sont la cascade et la mosquée okba ibn nafa

Et aussi on a des points d'appels qui sont les complexes thermaux

5. Analyse séquentielle



-
- Champ de vision est limité à droite par l'alignement des habitations et à gauche par les arbres.



-
- A distance, fermeture due à la présence d'un immeuble.
 - L'absence des espaces de stationnement, les voiture stationnent dans les côtés de la voie ce qui introduit une grande circulation.



-
- Ouverture sur les deux plus voirie active dans l'aire d'étude



-
- Champ de vision limité, à gauche et à droite par des maisons et ses arbres. A distance, fermeture
 - Due à la présence d'un grand arbre.

6. Analyse AFOM

6.1. Le contexte géographique :

Atout	Faiblesse
<ul style="list-style-type: none"> • Sa situation de ville relais en tant que carrefour entre deux métropoles qui sont : Constantine et Annaba. Elle est située au carrefour de quatre principales voies de communication (la RN 20 qui relie Constantine à Guelma, la RN 21 qui relie 	<ul style="list-style-type: none"> • Périmètre urbain entouré de terres agricoles sur ses trois flancs (Nord, Est et Ouest). • Un développement urbain vers Djebel Maouna, s'éloignant de plus en plus des infrastructures de transport, rendant ainsi la

<p>Annaba à Guelma et celle en provenance de Skikda, la RN 80 et qui relie Souk Ahras à Guelma).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proximité du port et de l'aéroport (moins d'une heure). • Proximité avec la frontière tunisienne (moins de 150 km). • Présence d'une ville concentrant tous les équipements socioculturels. • Une ville assiette (cuvette) entourée d'une diversité de paysages qui présentent un haut niveau de naturalité : vergers, terrasses, pâturages, forêts. 	<p>zone sud moins accessible, qui ne lui permet pas de jouer le rôle qui lui a été dévolu par le PDAU (intercommunal en cours de révision) de centre secondaire.</p>
<p>Opportunité</p>	<p>menace</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Développement de la liaison routière par la concrétisation du projet de route (2 x 3 voies, en cours d'étude) reliant Guelma à Annaba, pour une meilleure connexion avec l'extérieur. Ce projet va rendre l'accès à l'autoroute Est-ouest au niveau d'Ain Berda (25 Km) plus rapide. • Guelma commence à se positionner d'un point de vue stratégique dans la région, grâce aux nombreux projets concrets d'infrastructure de transport notamment le dédoublement de routes et la ligne ferroviaire Khroubs - Bouchegouf, 	<ul style="list-style-type: none"> • L'autoroute Est-ouest qui une fois fonctionnel, peut créer un échange plus dense et diversifié entre les deux métropoles qui sont Constantine et Annaba et donner le dos ainsi à Guelma. • Un développement de l'arrière-pays de nouveau pôle urbain se fait loin des infrastructures importantes (les routes nationales N° 20, 21 et N 80) de transport, et de fait « la nouvelle ville » de plus de 180 Ha devient moins inaccessible.

6.2.Le contexte démographique

<p>Atouts</p>	<p>Faiblesses</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Croissance démographique soutenue, vitalité de la population, avec 127 400 	<ul style="list-style-type: none"> • Faiblesse du taux d'activité, notamment pour les femmes,

<p>habitants, la ville représente 26% de la population de la wilaya.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Territoire en développement, arrivée d'une jeune population. • Population jeune avec un potentiel de force de travail (population en âge d'activité). 	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de chômage élevé notamment chez les jeunes, • Carences du marché de l'emploi.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Freinage très sensible de la croissance démographique. • Diminution de la population à charge : moins de 15 ans. • Augmentation des actifs en âge de travailler. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faibles perspectives d'emplois pour les nouveaux actifs. • Peu d'activités économiques et professionnelles pour les jeunes sur le territoire.

6.3.Le contexte environnemental :

Atouts	Faiblesse
<ul style="list-style-type: none"> • Ressources naturelles nombreuses et fortes diversités écologique et paysagère • Les zones d'espaces verts et la zone forestière constituent 30% de la surface totale du territoire • Diversité des paysages sur le territoire de la commune • Plusieurs zones d'intérêt paysager au plan. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le potentiel de recherche et le développement dans le secteur des énergies renouvelables n'est pas suffisamment développé.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Une protection active de la nature permettra de maintenir l'attractivité et de développer de nouvelles capacités dans le domaine du tourisme durable. • Développement positif, de la prise de conscience, par la population, des risques environnementaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • A l'avenir, les risques environnementaux augmentent plus car les menaces environnementales risquent d'augmenter plus rapidement que les capacités à trouver des solutions aux problèmes qui s'y posent. • Tant que la situation économique restera

<ul style="list-style-type: none"> • La forêt et le massif de la Maouna mérite une revalorisation. • Amélioration de l'épuration des eaux usées ménagères et industrielles (réalisation de la station épuration). • Diversité agricole : culture maraîchère et pépinière. 	<p>défavorable, il y a un risque pour que la priorité soit donnée aux besoins socioéconomiques de court terme, ce qui retardera l'exploitation des potentiels de moyen terme favorisant la mise en compatibilité de l'économie et de l'écologie</p> <p>Aggravation de la pollution par industries présentes ou à venir.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pratique agricole intensive, conséquence sur la nappe phréatique. • Urbanisation croissante met en péril la plaine agricole de la Seybouse.
--	--

7. Enjeux et scénario

Les enjeux	Scénario
<p><u>Touristique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer le développement de notre site en le protégeant et en préservant ses valeurs naturelles, et permettant ainsi son utilisation de façon qu'il y ait un ensemble bâti cohérent entre lui-même et son environnement. <p><u>Environnemental</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer de nouveaux paysages naturels et artificiels et les préserver. • Promouvoir une utilisation économe et renouvelable des ressources. 	<p><u>Touristique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • La création d'un complexe thermal écotouristique de luxe à proximité de la cascade pour augmenter l'attractivité de la région de Hammam Debagh. <p><u>Environnemental</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer des placettes artificielles et des fontaines. • Améliorer la propreté des lieux de façon permanente • Gérer les déchets de manière écoresponsable (compost, recyclage, etc.). • Utilisation optimale de l'eau de pluie (arrosage, nettoyage extérieur, etc.)

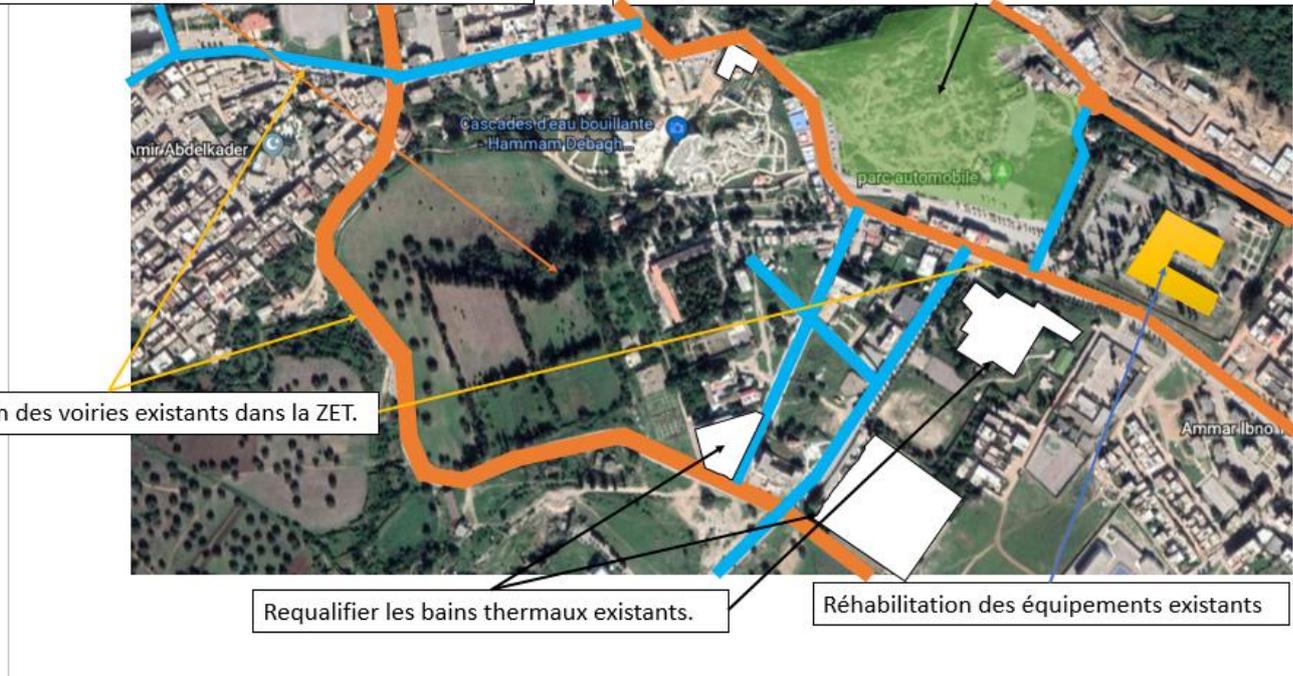
<p><u>Sociale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer un cadre de vie plus agréable et un meilleur confort urbain dans les espaces publics. • Développer des ressources humaines <p><u>Loisir</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Aménager et requalifier les espaces publics existants et la création de nouveaux espaces de jeux, espaces verts... • Intégration des équipements de loisir. <p><u>Mobilité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Faciliter le transport <p><u>Attractivité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'accès à l'information. • Attirer une clientèle plus large et plus jeune. <p><u>Economique</u></p>	<p><u>Sociale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer un comité de pilotage. • Créer plus d'emploi dans la région <p><u>Loisir</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'activités attractives, de loisir et de commerce pour animer le tourisme de la région et attirer les différentes tranches d'âge de curistes et non curistes. • Créer et aménager les espaces de détente et de sport. <p><u>Mobilité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Requalification des voiries et les nœuds existants dans la ZET. • Améliorer l'accessibilité extérieure par le réaménagement du réseau viaire. • Créer de nouvelles aires de stationnement. <p><u>Attractivité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer une visibilité numérique avec une page Facebook et un site internet pour faciliter l'accès à l'information. • Création de panneaux publicitaires avec des cartes d'accès dans les communes voisines afin de permettre une meilleure accessibilité au futur projet. <p><u>Economique</u></p>
--	--

<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la situation économique de la ville. <p><u>Médicale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Attirer et qualifier le corps médicale liés au tourisme thermal. 	<ul style="list-style-type: none"> • Création des postes d'emplois pour renforcer l'activité économique par la création des nouveaux projets touristiques. • Dynamiser et diversifier le commerce. • Attirer les investisseurs. <p><u>Médicale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer un centre de formation médicale spécifique lié à la demande locale. • Création de nouveaux emplois.
---	---

8. Schéma d'intention

La création d'un complexe thermal écotouristique de luxe à proximité de la cascade pour augmenter l'attractivité de la région de Hammam Debagh.

Création d'un pôle d'attraction, de loisir et de commerce (Création d'un parc d'attraction)



Requalification des voiries existants dans la ZET.

Requalifier les bains thermaux existants.

Réhabilitation des équipements existants

Conclusion

En premier lieu nous avons analysé la commune de hammam Debagh et ce qu'il en sort de ce chapitre c'est que l'existence d'un réseau routier principal nous aide à exploiter ce réseau dans l'aménagement. La nature juridique du terrain qui facilite la réalisation de notre projet. Le site est un site calme avec des vues panoramique. Il est éloigné par rapport au tissu urbain qui est la source de bruits et de pollutions. L'environnement est riche en matière de végétations, de rivière, de montagne. Tous ces facteurs jouent en faveur de la région de hammam Debagh, pour créer une ligne de force dans l'attractivité touristique à l'échelle régionale et/ ou même nationale.

Approche programmatique

Introduction

Le programme n'est pas une simple énumération d'espaces mais il est un document qui servira de base à l'ensemble de projet. Le rôle de la programmation consiste à définir les objectifs ainsi les concepts généraux du projet c'est-à-dire la manière d'organiser les activités et de déterminer leurs corrélations, leurs besoins en surface et leurs modes de distribution.

1. Elaboration du programme

Pour élaborer le programme d'un établissement thermal, on s'est basé sur les paramètres suivants :

- La composition chimique de l'eau qui détermine les soins à traiter.
- Le débit de la source (46 l/s).
- Les besoins en eaux thermales pour bain et leur durée moyenne (500l, 20mn)
- Le programme à partir des exemples étudiés.
- Le programme officiel d'un établissement thermal.
- les informations acquises de la direction de tourisme : 1 douche= 2 bains/3 douches = 1 massage
- A qui s'adresse le projet ? Aux : Curistes pris en charges, Curistes libres, Touristes.

2. Définition des composantes de complexe thermale :

Pour les définir, il est nécessaire de prendre en considération l'étude analytique faite sur différents exemples, la partie théorique ainsi que les besoins des visiteurs parce que ce n'est pas seulement l'aspect thermal qui les attire mais aussi l'aspect touristique et le site naturel non polluée, donc on se trouve face à des curistes non identiques et les besoins non plus.

Nous avons opté pour 3 grands composants : Centre de soin, Hébergement, Détente et loisir

2.1. Centre de soin : C'est un établissement thermal où se font les différentes techniques de cure pour assurer la qualité thérapeutique des curistes.

2.2. Hébergement : Héberger, c'est loger quelqu'un ou l'habiter provisoirement chez soi loin des activités de la vie quotidienne, du travail et de la fatigue en cherchant le repos et le confort.

2.3. Un espace de loisir : C'est un espace où se réunissent les activités de détente et loisir comptant aussi les espaces de consommation qui peuvent agir sur la santé mentale des visiteurs que ce soit touristes ou curistes et rétablir leurs équilibres psychiques et

physiques. En plus on a un bloc des bains traditionnels pour les touristes00 parce qu'on a un complexe thermal médicale touristique (l'ajout de l'activité de loisir). Avec une Réception et administration générale qui gère le complexe.

3. Programme retenue : hôtel

Espace	Fonction
Accueil	Hall
	Réception
	Salon d'accueil
	Bagagerie
	Sanitaire
Administration	B. directeur
	Secrétariat
	Salle de réunion
	B. gestion
	B. comptable
	B. archive
	B. chef maintenance
	Salle de conférence
	Sanitaire
Restauration	Restaurant
	Cafétéria
	Salon de thé
	Cuisine
	Cuisine froide
Espace de loisir	Salle de jeux
	Salle de cinéma
Commerce	Magasin
	Magasin de l'artisanat
	Magasin de souvenir
	Coiffeurs
Espace sportif	Vestiaire
	Douche
	Sanitaire

	B. responsable
	Salle de sport
	Salle de musculation
	Salle de stockage pour équipement
Hébergement	Chambre simple
	Chambre double
	Suites
Maintenance	Buanderie
	Lingerie
	Dépôt
	Séchoir
	Douche
	Vestiaire

Centre de soin

Espace	Fonction
Accueil	Réception
	Salle d'attente
	Sanitaire
Administration	B. directeur
	B. médecin chef
	Secrétariat
	B. médecin
	Archive
Service de consultation	Réception
	Salle attente
	Infirmierie
	Rhumatologie
	Dermatologie
	Affection respiratoire
	Locale radiologie

	Laboratoire d'analyse
	sanitaire
Service de kinésithérapie	Salle de gymnastique
	Salle de rééducation
	Piscine de rééducation
	Salle de massage
	Douche
	Salle mécanothérapie
	Massage au pierre chaud
	Massage a sec
	Inhalation et buvette
	Vibromassage / ultrason
	vestiaire
	sanitaire
Service balnéothérapie	Douche filiforme
	Massage sous l'eau
	Douche lombaire
	Bain papillon
	Sauna
	Douche au jet
	piscine de marche
	Salle de soin infrarouge
	Paraffine

Bungalows

Espace	Entité
Type 1 F2	Chambre
	Séjour
	SDB
	Cuisine
	véranda
	Chambre 01
	Chambre 02

Type 2 F3	Séjour
	SDB
	Cuisine
	véranda

Services de consultation :

Hall d'accueil :

Espaces	Définitions	Qualité spatiale	Surface (m ²)
Hall d'accueil Salles d'attente H/F	Espace distributeur, il donne accès à tous les autres espaces aux usagers	- facilité d'accès - indications - bien éclairé et aéré	60 m ²
Rhumatologie	Une salle où on effectue : le diagnostic et le traitement des maladies de l'appareil locomoteur, et l'ensemble des rhumatismes inflammatoires.	- Bureau avec consultation - Espace éclairé et aéré	24 m ²
Consultation neurologique	traitement des pathologies touchant le cerveau, la moelle épinière ainsi que les nerfs et leurs racines.	- Choix de matériaux sains - Alimentation en eau - Accès facile et pour tous	24 m ²
Affections Orthopédiques	Contrôle post opératoire, après une intervention chirurgicale orthopédique, après un accident, ou après		24m ²

	un traumatisme sportif, la rééducation s'impose.		
Affections des voies respiratoires	Traitement des maladies respiratoires		24m2
Dermatologie	Là où on s'occupe de toutes les maladies de la peau.		24m2
Education thérapeutique	Il s'agit des débats d'experts, des interventions accessibles aux curistes sur leur temps libre ; l'acquisition de compétences d'auto-soins et échanges entre curistes, c'est l'occasion de comparer sa vision de la maladie à celle des autres et de partager ses astuces pour mieux gérer la pathologie au quotidien	<ul style="list-style-type: none"> - Salle spacieuse - Eclairage adéquat aux différentes activités (débat, projections, ...) - Accès facile pour tous - Utilisations de matériaux isolants 	60 m2
Infirmierie	Local aménagé, destiné à recevoir et à soigner les malades, les blessés.	<ul style="list-style-type: none"> - Proximité de tous les bureaux de consultation - Accès facile 	30 m2

Bains simples	Ce simple bain vise à mettre l'épiderme du curiste en contact avec les agents actifs de l'eau minérale, afin d'assurer une pénétration directe et immédiate des éléments dans l'organisme.		10 m2
Bains tourbillons (à remous)	Ils ont comme objectif d'aider à relaxer. Ils permettent un hydro-massage grâce aux bulles d'air. Ciblées sur les parties du corps douloureuses, elles peuvent soulager les tensions.	<ul style="list-style-type: none"> - Le revêtement des murs et des sols doivent être : Anti dérapant, résistant au feu et facile à entretenir. - L'installation des prises et 	12 m2
Bains segmentaires	bains de siège pour traitement des maladies gynécologiques et pédiluve, maniluve : pour les traitements kinésithérapiques des mains et des pieds en eau chaude.	<ul style="list-style-type: none"> interrupteurs se fait à l'extérieur des bains. - Les bains doivent avoir un accès direct vers les vestiaires - Non chevauchement des circuits « pieds nus » et « pieds chaussés ». 	16 m2
Bains papillons	Une salle qui contient une piscine qui a la forme d'un papillon, destinée à		24 m2

	la rééducation. Ce bain permet beaucoup d'espace pour la gymnastique sous l'eau		
Douches au jet	C'est le soin le plus courant. Debout au fond d'une salle et tenu à une barre fixée au mur, le curiste reçoit un puissant jet à gros débit envoyé par un agent soignant situé à 5 mètres de lui.		10 m2
Douches lombaires	C'est une douche assistée sur la colonne vertébrale.	- Prévoir des déshabilleurs qui	16 m2
Douches filiformes	Effectuée par le médecin thermal sur les brûlés, la douche filiforme consiste à utiliser un jet fin sous haute pression, réglable par la distance, afin d'assouplir la peau.	donnent directement sur la pièce de soin. - Le revêtement des murs et des sols doivent être : Anti dérapant, résistant au feu et facile à entretenir. - L'installation des	16 m2
Douches de vapeur	Elle consiste à projeter un jet de vapeur sur le thorax du curiste afin de créer un phénomène de révulsion.	prises et interrupteurs se fait à l'extérieur des bains. - Non chevauchement des circuits « pieds nus »	10 m2

Douches sous-marines (massage sous l'eau)	C'est la douche sous l'eau à l'aide d'un jet sous-marin du corps en immersion. Hydro massage dans un bain d'eau thermale par jet sous-marin en suivant les trajets.	et « pieds chaussés ».	16 m2
Douches à affusion	Douche à l'horizontal par fine pluie pratiquée simple ou avec massage de tout le corps.		16 m2
Un bassin de rééducation avec couloir de marche	Il est spécialement aménagé pour effectuer des mouvements de gymnastique médicale, il permet le travail avec appui sur les mains ou les pieds.	- Revêtement du sol doit être anti-dérapant - Non chevauchement des	40 m2
Un bassin de relaxation	Il s'agit d'une technique passive dépourvue de mouvement, avec seulement l'utilisation des propriétés de l'eau accompagnée de musique	circuits « pieds nus » et « pieds chaussés ». - Favoriser l'éclairage naturel. - Equipé de mains courantes tout autour du bassin.	40 m2

	<p>subaquatique. Décontracte le corps et Assouplisse les articulations</p>		
Thermothérapie	<p>L'utilisation de la chaleur pour soigner les muscles. Le sauna est une petite cabane de bois ou une pièce dans laquelle on prend un bain de chaleur sèche, pouvant varier de 70 °C à 100 °C</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Equipé de banquettes thermo-traitées disposées en gradin. - Espace fermé en bois avec éclairage artificiel. - Prévoir une salle de repos et de douches pour régulariser la température du corps. 	9 m2
Massage anticellulite	<p>Chauffe localement la masse adipeuse et aide à diminuer la cellulite, active la circulation sanguine veineuse et lymphatique accélérant l'élimination des toxines</p>		40 m2
Drainage lymphatique complet	<p>Réalisé par des pressions douces successives qui se font selon le sens du retour lymphatique, l'objectif de ce soin est d'améliorer voire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Prévoir un petit espace caché où le 	40 m2

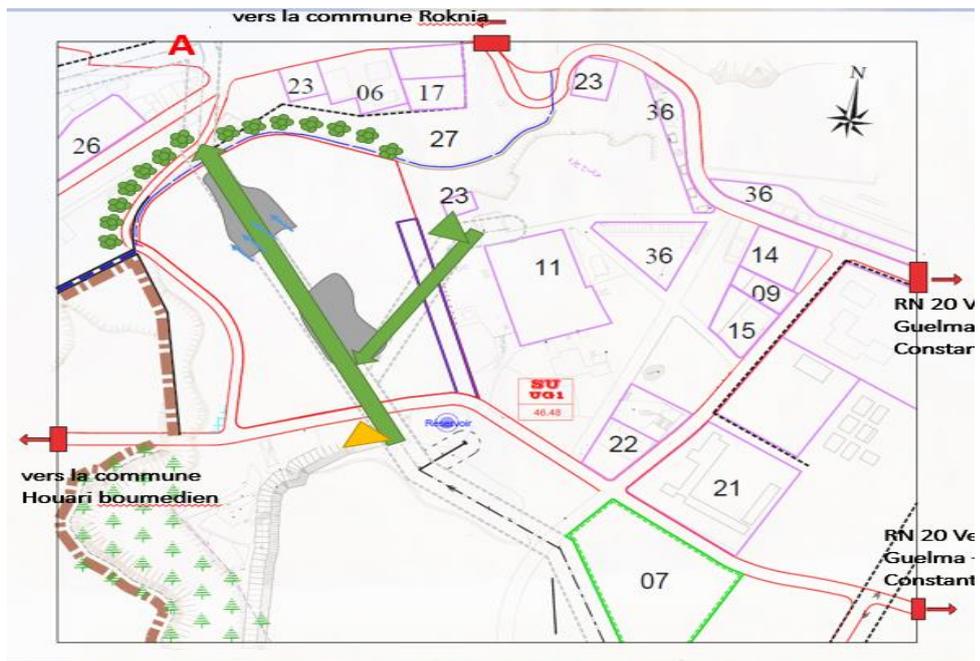
	de relancer circulation lymphatique dans le corps.	curiste peut se déshabiller. - Une salle assez confortable avec des ambiances agréables (éclairage, couleurs, équipement)	
Massage dos	Il vise à la sédation des douleurs et à une détente locale en favorisant le relâchement musculaire et la relaxation.		40 m2
Réflexologie plantaire	Ce soin consiste à stimuler les points ou zones correspondant à des organes ou parties du corps qui ont besoin d'être équilibrés sur le plan énergétique		40 m2
Massage complet	Ce massage vise à une détente générale en favorisant le relâchement musculaire et la relaxation.		40 m2
Salle de rééducation fonctionnelle	C'est l'utilisation d'appareils pour faire travailler un muscle, pour le Traitement des affections articulaires, maux de		120 m2

	dos et déformations vertébrales diverses	- Revêtement de sol souple et adéquat	
Gymnastique médicale	Elle se pratique sous formes diverses, il s'agit d'un ensemble d'exercices destinés à fortifier et à assouplir le corps.	pour recevoir les différents équipements et machines. - Favoriser l'éclairage naturel.	60m2
Pouliothérapie	Faite à l'aide de poulies, de cordes et de poids. Elle améliore la sensibilité du positionnement et de l'équilibre articulaire.		60 m2
Salle d'inhalations	Des brumificateurs alimentés en air comprimé réalisent un brouillard, en pulvérisant dans une salle de l'eau thermale.		24 m2
Salle d'humage	L'eau thermale est pulvérisée dans un bol, sous une pression forte permettant de baigner les voies respiratoires supérieures.	- Facilité d'accès - Espace qui peut recevoir aussi bien les hommes que les femmes.	24 m2
Gargarisme	Le gargarisme à l'eau thermale tiédie	- Matériaux de revêtement de sol et	24 m2

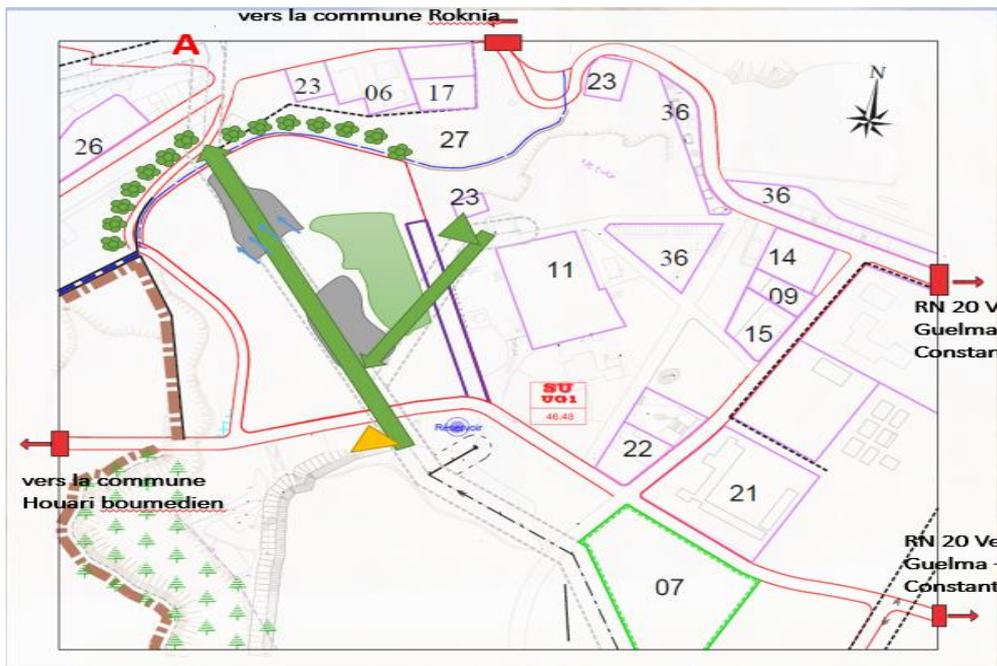
	constitue un bain de la région amygdalienne, de la base de la langue et de la paroi postérieure du pharynx. c'est principalement un nettoyage mécanique doux de la région oro-pharyngée	de mur, facile à entretenir, pour garantir l'hygiène.	
La douche nasale	Cette pratique consiste à faire passer 1 à 2 litres d'eau dans chaque narine. Ce soin touche principalement les fosses nasales antérieures et les sinus maxillaires.		24 m2
L'aérosol	utilisation d'eau ou de gaz thermal pour nettoyer et éventuellement déboucher les voies respiratoires.		24 m2

Les étapes de la proposition du schéma de principe

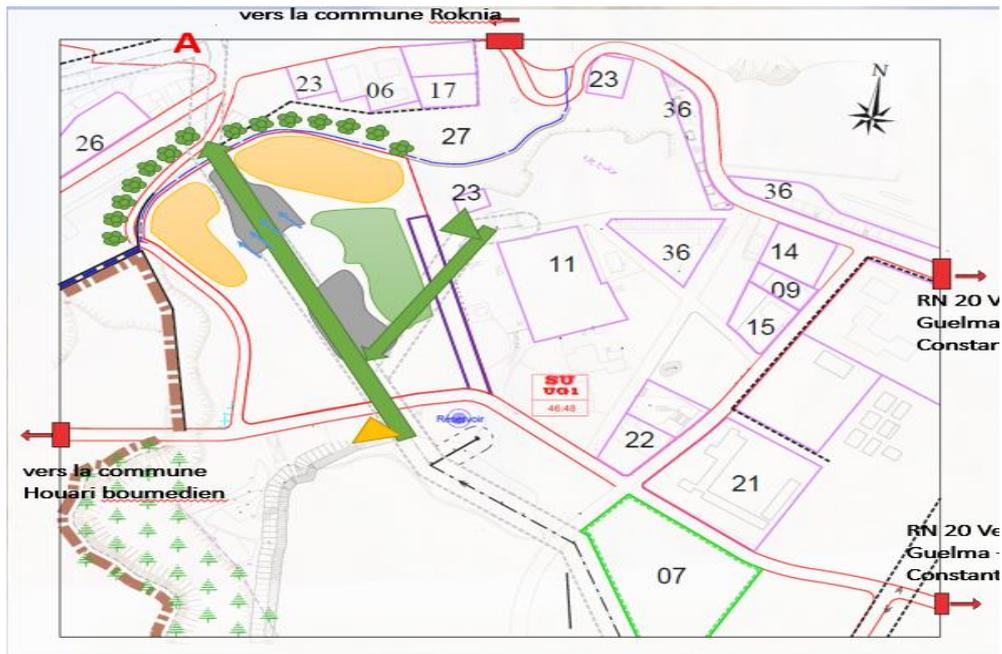
- 1- La création une esplanade toute au long de l'axe E-O pour la raison d'assurer les vues vers la ravière et la montagne de Debagh.



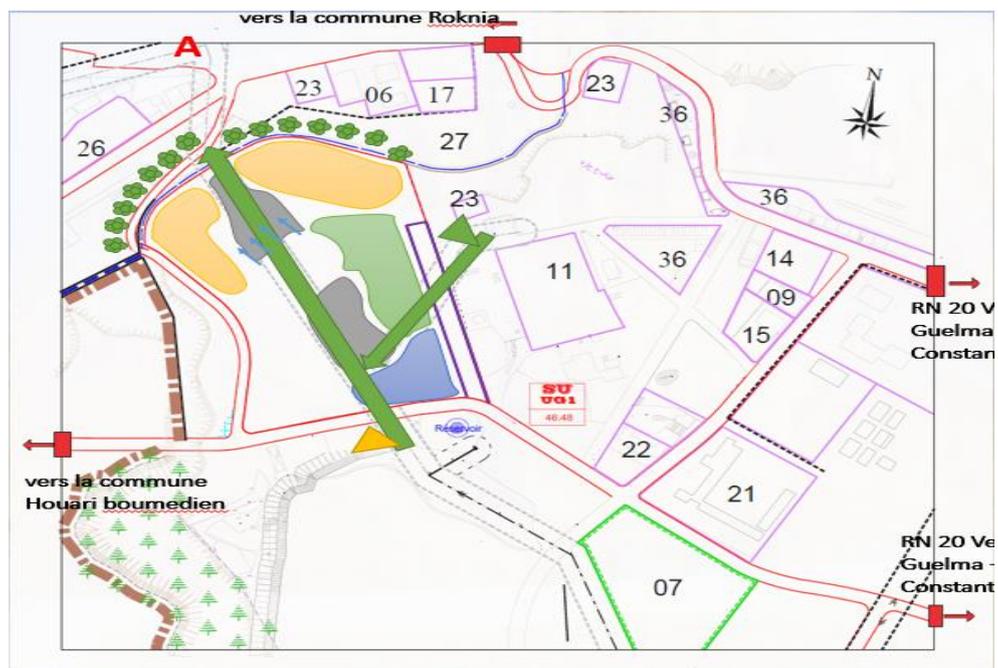
- Selon le principe de séparation de la zone privé et la zone public, j'ai pu implanter mes équipements donc on a :
- 2- La création d'un espace pour loisir et détente devant l'accès pour réunir toute les activités communautaires



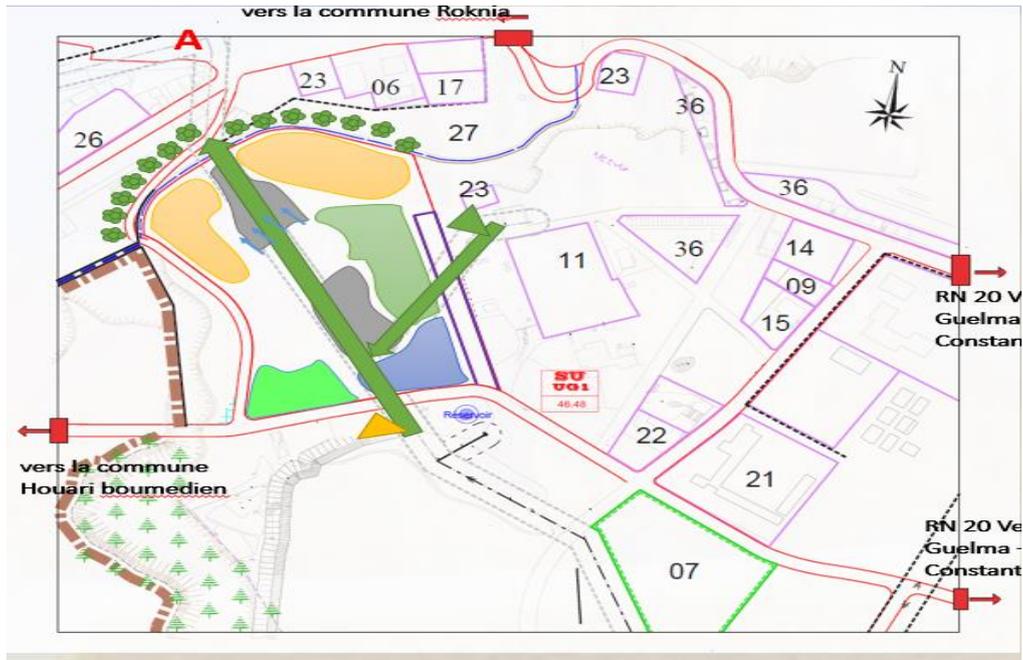
- 3- L'implantation de la partie hébergement qui comprend l'hôtel et les bungalows dans la zone calme du terrain à côtés de la rivière et à proximité de la cascade.



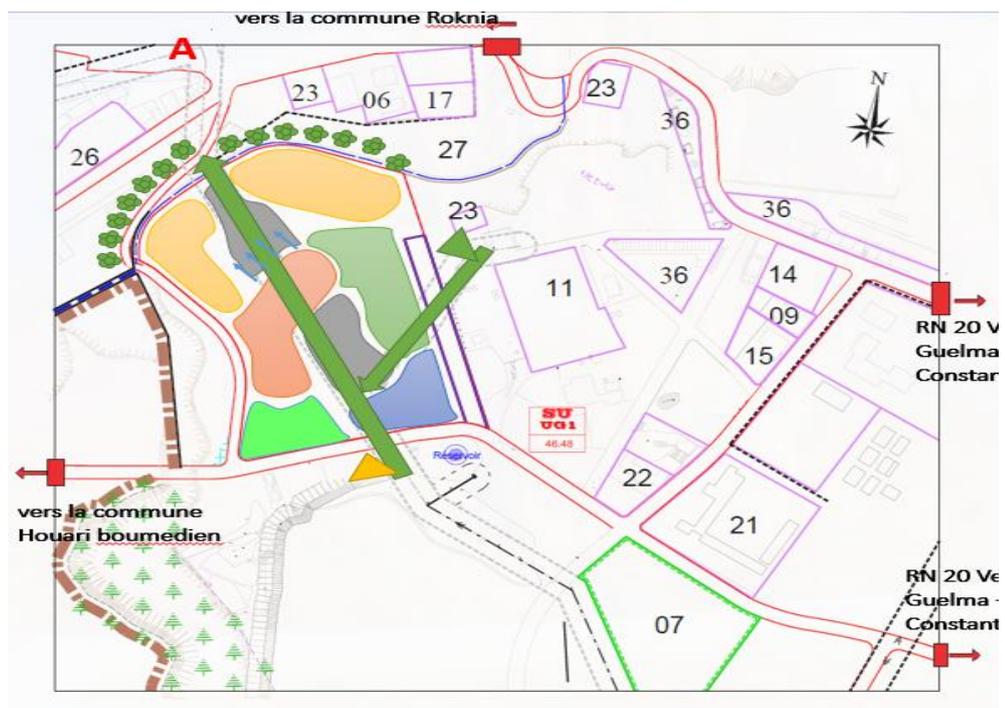
- 4- L'implantation du commerce dans la partie publique et juste près aux deux accès du terrain car il peut recevoir plus de gens que les autres blocs.



- 5- L'implantation du Hammam dans la partie publique pour qu'il soit accessible pour les curistes et les non curiste



- 6- L'implantation du centre de soin et sport juste à côtés de la partie hébergement pour qu'il soit près des curistes, et aussi il est implanté à l'esplanade avec un RDC en pilotis pour créer un effet de découverte vers la rivière.



Conclusion générale

Notre travail est inscrit dans le cadre de la restructuration urbaine par la mise en valeur du potentiel touristique dans la région d'Guelma par la création d'une infrastructure qui participe à l'enrichissement de ce dernier.

En premier lieu nous avons mis en évidence le manque des établissements thermaux, malgré le fort potentiel hydrothermal que possède la ville de Guelma, ou même s'ils existent, ils n'arrivent pas à satisfaire la demande de la clientèle et ses exigences de plus en plus importantes vis-à-vis de la pratique thermale. Les analyses et les études de cas effectuées, nous ont informé que le site choisi jouit par sa position près de la source thermale, d'un emplacement stratégique rendant ainsi notre intervention future significative et ayant de la valeur. Ce dont nous tiendront compte c'est d'établir « un centre thermo ludique ». C'est une autre vision d'aborder le thermalisme, il répond non seulement aux besoins des curistes, mais aussi aux besoins d'une autre clientèle nouvelle, plus jeune, venue non seulement pour guérir grâce aux vertus curatives de l'eau thermale, mais pour se détendre, se reposer, se sentir bien dans son corps.

La wilaya de Guelma recèle un potentiel historique et naturel digne d'un pôle touristique de premier plan. Elle est capable d'offrir aux visiteurs une gamme diversifiée de services et d'équipements, tout en veillant sur la protection de l'environnement et les sources thermales naturelles. Le thermalisme s'y impose incontestablement en tant qu'atout maître du tourisme. Il peut redonner à la ville sa valeur, et son statut de ville touristique, ce qui participent fortement à son développement socio- économique.

ANNEXES

Annexes 1

Le questionnaire de l'enquête

1. Le sexe

Un homme	
Une femme	

2. L'Age

12-15 ans	
15-30 ans	
30-60 ans	
+60 ans	

3. Combien de fois allez-vous a un complexe thermal

Une fois par semaine	
Une fois par mois	
Plusieurs fois par mois	
Une fois par ans	
Plusieurs fois par ans	

4. Raison d'aller à un complexe thermal

Pour des raison touristique	
Pour des raison de soins	

5. Quel complexe choisi tu ?

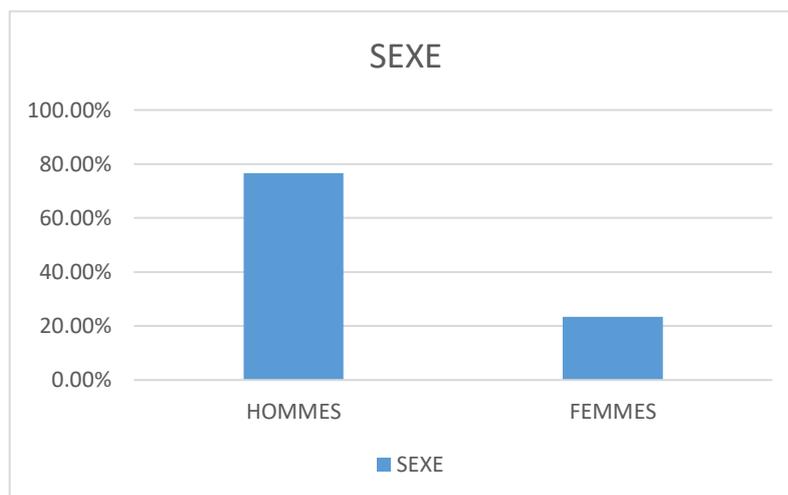
Hamam el baraka	
Complexe bouchahrine	
Hamam el baladi	
Complexe chellala	
Hamam jihan	
Autre	

6. Est-ce que vous êtes satisfait de l'état actuelle du tourisme dans la willaya de Guelma ?

Résultat de l'enquête

1- Répartition des personnes par sexe

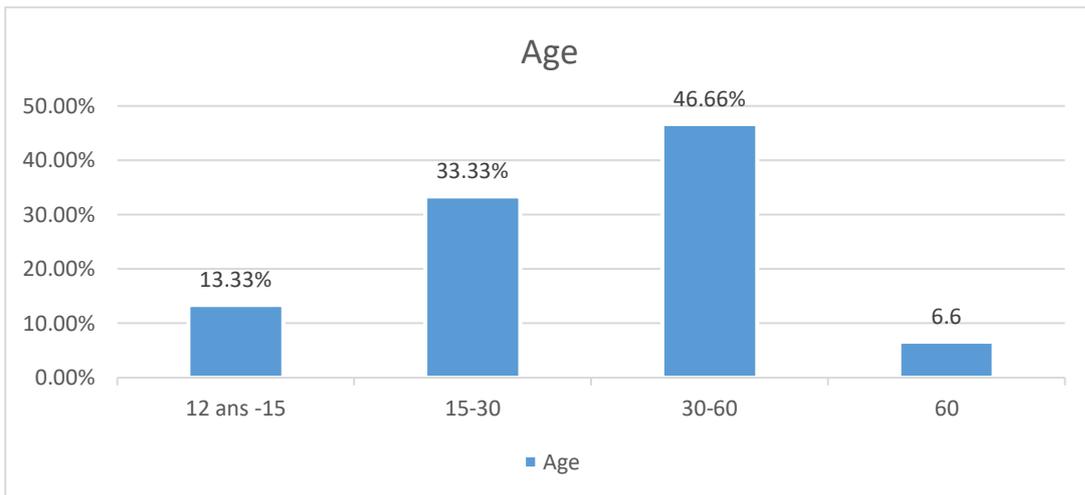
Personnes interrogées	Nombre	pourcentage
Hommes	23	76.66 %
Femmes	7	23.34 %
Total	30	100 %



Remarque : 76.66% d'hommes qui ont répondu à cette enquête, contre 23.34% de femmes, un déséquilibre flagrant lié au fait que la plupart des gens rencontrés sont de sexe masculin et la plupart des femmes ne sont pas disposés à m'aider

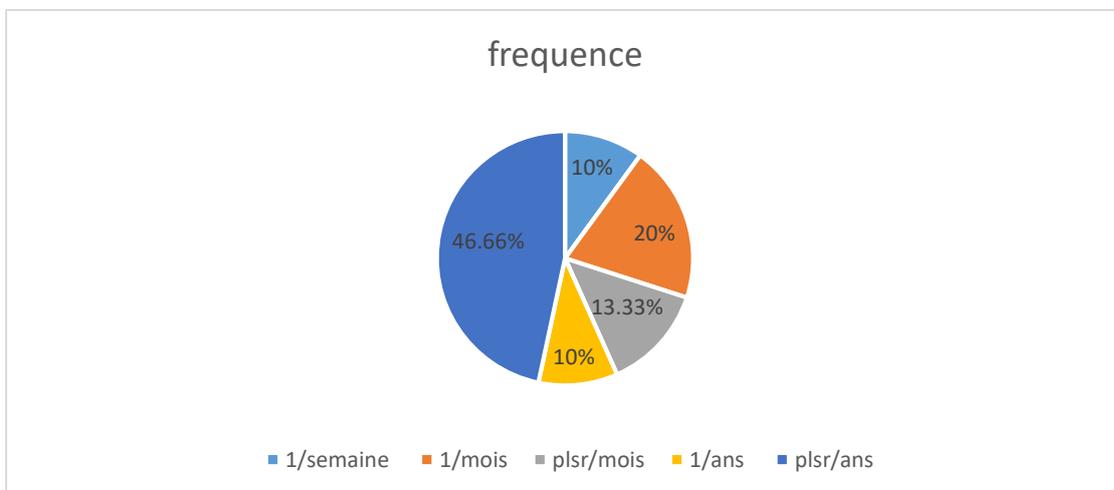
2- La répartition des personnes par âge

	Nombre	Pourcentage
12-15 ans	4	13.33 %
15-30 ans	10	33.33 %
30-60 ans	14	46.66 %
+ 60 ans	2	6.66 %
Totale	30	100 %



3- Fréquence de tourisme thermique

	Nombre	Pourcentage
Une fois par semaine	3	10 %
Une fois par mois	6	20 %
Plusieurs fois par mois	4	13.33 %
Une fois par ans	3	10 %
Plusieurs fois par ans	14	46.66 %
Total	30	100 %



Remarque : les raisons d'absence des guelmois sur la visite répétitive des complexes thermale sont :

- La distance
- L'absence de moyen de transport dans la nuit
- Autres préférence

4- Raison d'y aller

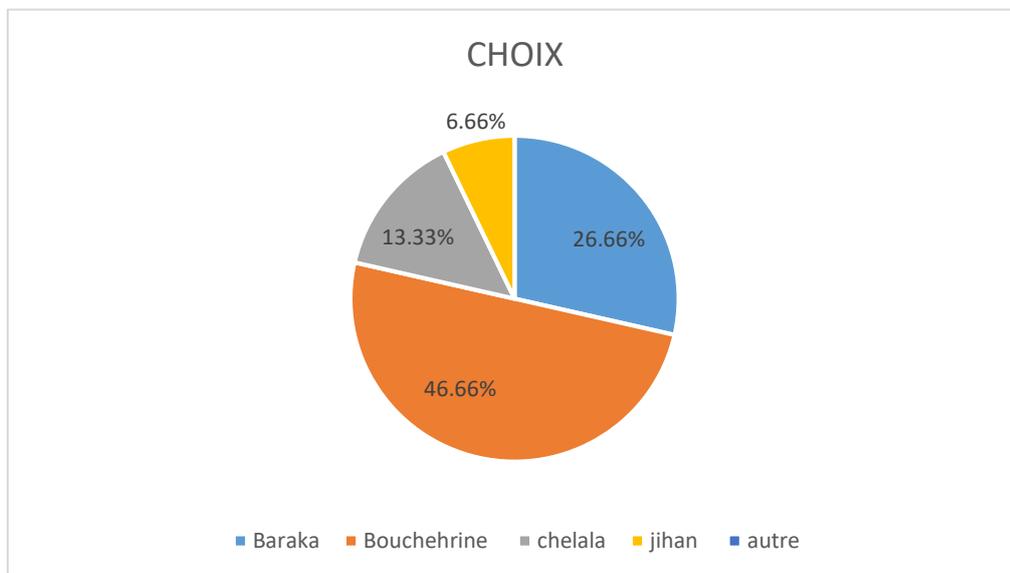
	Nombre	Pourcentage
Pour des raison touristique	22	73.33 %
Pour des raison des soins	8	26.66 %
Total	30	100 %



5- Choix de complexe

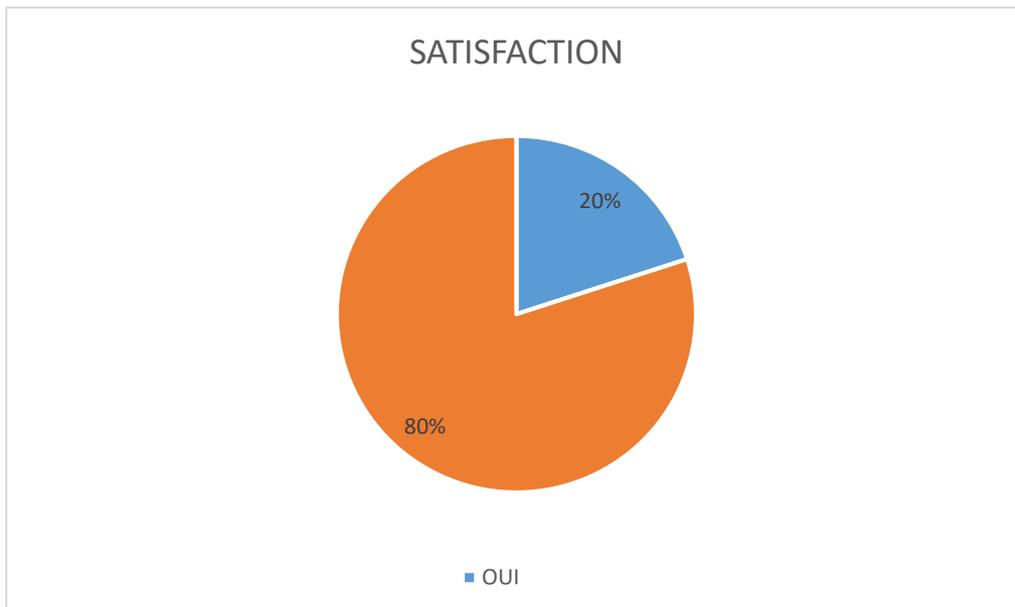
	Nombre	Pourcentage
Hamam el-baraka	8	26.66 %
Complexe bouchahrine	14	46.66 %
El hamam el baladi	0	0 %
Complexe el chelala	4	13.33 %

Hamam jihan	2	6.66 %
Autre	2	6.66 %
total	30	100 %



6- Satisfaction de l'état actuelle du tourisme dans la wilaya de Guelma

	Nombre	Pourcentage
Oui	6	20 %
Non	24	80 %
Totale	30	100 %



Souhait de quelque personnes :

- Parc d'attraction
- Des hotels
- Parc aquatic
- Des cinema
- Des complexes touristiques
-

BIBLIOGRAPHIE

Site web

- <https://www.cairn.info/le-projet-urbain--9782130566106-page-7.htm#>
- <https://fr.scribd.com/document/364202128/TdP-M1-05-B>
- <https://fr.scribd.com/document/364202128/TdP-M1-05-B>
- <https://www.lecoindesentrepreneurs.fr/les-actions-de-preference-sas-sa-sca/>
- <https://villedurable.org/guide-de-gestion-de-projets-urbains/principes-strategiques-pour-la-gestion-de-projets-urbains/les-acteurs-du-projet-urbain-et-leurs-roles/>
- <https://innov-mountains.fr/fr/actualitesdocs/diversification-touristique-classification-types-de-tourisme>
- <http://www.archimedia.ma/avis-paroles-dexperts/architecture-et-patrimoine-/2031-thermes-romains-ancetres-du-hammam>
- <https://www.sites.google.com/site/civilfrance/home/lagauleancienneromaineetfranque>
- <https://www.revmed.ch/RMS/2001/RMS-2356/21558>
- <http://fr.slideshare.net/Randarandouda/cours-management-des-entreprises-touristiques>
- <http://information-piscine.com/construction/construire-sa-piscine>
- <http://wilaya-guelma.org/hydrogeologie/>
- <http://www.3-0.fr/doc-dd/qu-est-ce-que-le-dd/les-3-piliers-du-developpement-durable>
- <http://www.andt-dz.org/?action=formunik&type=menu&idformunik=22>
- http://www.guide-piscine.fr/thermes/tout-savoir-sur-le-thermalisme/lesdifferentes-types-d-eaux-thermales-3033_A
- <http://www.thermalisme.nat.tn/site/publish/content/>

Mémoires

- Mémoire de safri said, soutenue le 05 fevrier 2008, encadré par Labii Belkacem, département d'architecture et urbanisme constantine.
- Mémoire de azzag rafik, soutenue en juin 2017, encadré par Mr. Boudraa Messaoud, département d'architecture Guelma

Exposé

- Exposé d'amoura nacire et allaoua nadia, encadré par Mr. Betrouni, département d'architecture tizi ouzou

Dictionnaire

- Dictionnaire la rousse
- Dictionnaire le parisien.

Articles

- D'après journal Le Monde
- Guigues, 1947, " les sources thermo minérales de l'Algérie" étude géochimique, bulletin du service de la carte géologique de l'Algérie Série 3 volume 2
- Charte nationale
- Article « Les Bains des Docks/Flickr ».

Documents

- PDAU de Hammam Debagh
- POS 06 de Hammam Debagh
- SDAT 2030

Tableaux de figure

Figure 1 : bain romains.....	25
Figure 2 : thermes caracalla.....	25
Figure 3 : bain islamique.....	26
Figure 4 : le complexe thermal de dax	33
Figure 5 : image google map représentant l'Accessibilité par route	34
Figure 6 : office de tourisme	34
Figure 7 : : cf : capture d'écran de site facebook de la page dax la feria.....	35
Figure 8: cf : schéma représentatif de l'image du thermalisme chez les non curistes à Dax ...	38
Figure 9 : le fleuve de l'Adour	38
Figure 10 : le parc botanique de Sarrat.....	38
Figure 11 : logo de l'office du thermalisme tunisien	40
Figure 12 : façade principale de l'hôtel.....	48
Figure 13 : capture d'écran représentant la situation du complexe	49
Figure 14 : surface du complexe	49
Figure 15 : cascade de hammam debagh.....	50
Figure 16 : plan de masse	51
Figure 17 : voie mécanique menant vers le bloc thermal.....	52
Figure 18 : voie mécanique menant vers l'hôtel	52
Figure 19 : accès au personnel administrative.....	52
Figure 20 : accès au personnel médical.....	52
Figure 21 : Exemples des voies piétonnes qui mènent de l'hôtel aux bungalows	53
Figure 22 : rond-point	55
Figure 23 : Figure 21 : voiries de largeur de 6 m.....	55
Figure 24 : exemple d'aires de stationnements	55
Figure 25 : exemple d'espace vert.....	56
Figure 26 : Exemple d'aires de jeux pour enfants non fonctionnel due a l'éloignement par rapport a l'entrée du complexe.....	56
Figure 27 : Volume du projet	57
Figure 28 : façade de l'hôtel.....	57
Figure 29 : façade du bloc thermale	57
Figure 30 : façade des bungalows	57
Figure 31 : plan sous-sol de l'hôtel.....	59
Figure 32 : plan RDC	60

Figure 33 : Photo représentant la réception vue de l'entrée principale	61
Figure 34 : Photo représentant le Hall d'accueil depuis la mezzanine.....	61
Figure 35 : salle de cinéma.....	61
Figure 36 : théâtre plein air	61
Figure 37 : plan 1er étage	62
Figure 38 : Le restaurant pour les passagers ou visiteur	63
Figure 39 : Le restaurant pour les curistes	63
Figure 40 : cafétéria.....	64
Figure 41 : plan du 2,3,4 eme étage	64
Figure 42 : chambre a 2 lits	65
Figure 43 : chambre a grand lit	65
Figure 44: plan d'un lot de bungalows	66
Figure 45: Salles d'inhalation	67
Figure 46 : bain simple.....	67
Figure 47: piscine pour enfant.....	68
Figure 48: piscine pour homme.....	68
Figure 49: piscine pour femme.....	68
Figure 50 : salle de gymnastique.....	68
Figure 51: salle infrarouge	69
Figure 52: salle de massage.....	69
Figure 53: salle d'électrothérapie	69
Figure 54 : salle de paraffine.....	69
figure 55: plan RDC du bloc thermale	69
Figure 56 : plan du 2 eme étage	70
Figure 57 : centre thermo ludique Caldea	72
Figure 58 : situation du centre thermo ludique Caldea	73
Figure 59 : maquette représentant le plan de masse	74
Figure 60 : revêtement des façades du centre Caldea	74
Figure 61 : plan sous-sol du centre caldea	75
Figure 62 : plan Rdc du centre caldea	76
figure 63 : plan du 1er étage du centre caldea.....	77
Figure 64 : Le complexe thermal « Taunus Thermes » -Allemagne.....	79
Figure 65: l'implantation du complexe.....	80
Figure 66 : plan de masse	81

Figure 67 : les accessibilités	82
Figure 68 : plan d'accessibilité	82
Figure 69 : volumétrie du projet.....	83
Figure 70 : les façades	84
Figure 71 : plan du RDC	84
Figure 72 : piscine thermale	85
Figure 73 : plan du 1er étage	86
Figure 74 : espace sauna.....	87
Figure 75 : espace spa	87
Figure 76 : situation de la ville de Guelma	90
Figure 77 : limitation de la ville de Guelma.....	91
Figure 78 : les portes de la ville de Guelma	91
Figure 79 : les différentes communes de la ville de Guelma	92
Figure 80 : les potentialités touristiques du pôle nord.....	95
Figure 81 : les territoires touristiques de la wilaya de Guelma	96
Figure 82 : La cascade de Hammam Meskhoutine	96
Figure 83 : ghar- ladjmaa	97
Figure 84 : le lac sous-terrain Bir Osman.....	97
Figure 85 : la situation de la commune de hammam debagh	99
Figure 86 : situation de la commune de Hammam Debagh par rapport à la wilaya de Guelma	100
Figure 87 : L'Accessibilité de la commune de Hammam Debagh.....	100
Figure 88 : l'évolution de la cascade de hammam debagh.....	101
Figure 89 : la cascade de hammam debagh.....	103
Figure 90 : les dolmens	103
Figure 91 : barrage bouhemdanne	104
Figure 92 : la foret de hammam debagh.....	104
Figure 93 : Bir Osman	105
Figure 94 : les équipement qui se trouvent a hammam debagh	106

